



Message aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2022

www.cibc.com/francais

Le 25 août 2022

Message du président et chef de la direction

Vue d'ensemble des résultats

La Banque CIBC a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du troisième trimestre clos le 31 juillet 2022.

Points saillants du troisième trimestre

	T3 2022	T3 2021	T2 2022	Variation d'un exercice à l'autre	Variation d'un trimestre à l'autre
Résultat net comme présenté	1 666 M\$	1 730 M\$	1 523 M\$	-4 %	+9 %
Résultat net ajusté ¹	1 724 M\$	1 808 M\$	1 652 M\$	-5 %	+4 %
Résultat avant impôt et provisions ajusté ¹	2 465 M\$	2 243 M\$	2 343 M\$	+10 %	+5 %
Résultat dilué par action comme présenté ²	1,78 \$	1,88 \$	1,62 \$	-5 %	+10 %
Résultat dilué par action ajusté ^{1,2}	1,85 \$	1,96 \$	1,77 \$	-6 %	+5 %
Rendement des capitaux propres (RCP) applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté ³	14,6 %	17,1 %	14,0 %		
RCP ajusté ¹	15,1 %	17,9 %	15,2 %		
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires ⁴	11,8 %	12,3 %	11,7 %		

Les résultats du troisième trimestre de 2022 ont été touchés par les éléments d'importance suivants qui, regroupés, ont donné lieu à une incidence négative de 0,07 \$ par action :

- un montant de 50 M\$ (38 M\$ après impôt) au titre des coûts d'acquisition et d'intégration et des ajustements selon la méthode de l'acquisition⁵ liés à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco;
- un montant de 27 M\$ (20 M\$ après impôt) au titre de l'amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions.

Notre ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires⁴ s'est établi à 11,8 % au 31 juillet 2022, en regard de 11,7 % à la fin du trimestre précédent. Au 31 juillet 2022, le ratio de levier⁴ de la Banque CIBC était de 4,3 %.

Au troisième trimestre, nous avons continué de générer une croissance solide dans l'ensemble de nos activités grâce à l'exécution de notre stratégie focalisée sur la clientèle, en tirant parti des investissements stratégiques que nous effectuons à l'échelle de notre banque pour attirer de nouveaux clients et approfondir les relations existantes. Dans un contexte économique en constante évolution, nous continuons de nous consacrer à créer de la valeur pour les actionnaires en faisant preuve de rigueur dans l'affectation de nos capitaux pour la mise en œuvre de notre stratégie, en mettant l'accent sur des segments clés de notre clientèle, en améliorant encore davantage l'expérience client et en investissant dans les futurs éléments de différenciation de notre banque. Grâce à notre équipe hautement connectée et animée par notre raison d'être, notre banque continuera d'aller de l'avant tandis que nous créons des changements positifs et contribuons à faire des idées une réalité.

Rendement de nos activités essentielles

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, a enregistré un résultat net de 595 M\$ au troisième trimestre, en baisse de 47 M\$, ou 7 %, par rapport à celui du troisième trimestre il y a un an, du fait surtout de la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de l'augmentation des charges, compensées en partie par la hausse des produits. Le résultat avant impôt et provisions ajusté¹ s'est établi à 1 065 M\$, en hausse de 127 M\$ par rapport à celui du troisième trimestre il y a un an, grâce principalement à la hausse des produits attribuable à la croissance des volumes, ce qui comprend l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, et à la progression des marges sur produits nettes découlant de l'incidence positive du contexte de hausse des taux d'intérêt, le tout en partie contrebalancé par la hausse des charges. La hausse des charges est le fait des dépenses continues liées aux initiatives stratégiques, dont l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, ainsi que des salaires du personnel.

1) Mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

2) La CIBC a réalisé un fractionnement d'actions ordinaires de la CIBC, à raison de deux actions pour une, avec prise d'effet à la fermeture des bureaux le 13 mai 2022. Tous les montants par action ordinaire du présent Message du président et chef de la direction de la Banque CIBC reflètent le fractionnement d'actions.

3) Certaines informations supplémentaires sur ces mesures financières ont été intégrées par renvoi et peuvent être consultées dans la section Points saillants financiers du troisième trimestre.

4) Les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice *Normes de fonds propres* (NFP) du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et le ratio de levier, conformément à la ligne directrice *Exigences de levier* du BSIF, ces deux lignes directrices étant fondées sur le cadre normatif du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Se reporter aux sections Gestion des fonds propres et Risque de liquidité pour plus de précisions.

5) Les coûts d'acquisition et d'intégration sont des coûts marginaux engagés dans le cadre de la planification et de l'exécution de l'intégration du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, notamment la recherche d'occasions de franchisage, l'actualisation et la conversion des systèmes et processus, la réalisation de projets, les frais de communication et les primes de bienvenue aux clients. Les ajustements selon la méthode de l'acquisition comprennent la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des créances sur cartes de crédit du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco acquises à la date d'acquisition.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, a enregistré un résultat net de 484 M\$ au troisième trimestre, en hausse de 14 M\$, ou 3 %, par rapport à celui du troisième trimestre il y a un an, en raison principalement de l'augmentation des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges et la prise en compte d'une dotation à la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, alors qu'une reprise de la provision avait été comptabilisée au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le résultat avant impôt et provisions ajusté¹ s'est élevé à 668 M\$, en hausse de 78 M\$ par rapport à celui du troisième trimestre il y a un an, en lien essentiellement avec la solide croissance des volumes, la hausse des honoraires et la progression des marges sur produits nettes découlant de l'incidence positive du contexte de hausse des taux d'intérêt dans Groupe Entreprises. L'augmentation des charges a été surtout causée par la rémunération variable fondée sur les produits, reflet des résultats favorables tirés des activités, et par les dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, a enregistré un résultat net de 193 M\$ (152 M\$ US) au troisième trimestre, en baisse de 73 M\$ (baisse de 64 M\$ US) par rapport à celui du troisième trimestre il y a un an, du fait surtout de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de la hausse des charges, compensées en partie par l'accroissement des produits. Le résultat avant impôt et provisions ajusté¹ s'est chiffré à 287 M\$ (225 M\$ US), en hausse de 5 M\$ (baisse de 3 M\$ US) par rapport à celui du troisième trimestre il y a un an, en raison de la hausse des produits, découlant principalement de la croissance des volumes, contrebalancée en partie par la hausse des salaires du personnel et l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Marchés des capitaux a enregistré un résultat net de 447 M\$ au troisième trimestre, en baisse de 44 M\$, ou 9 %, par rapport à celui du troisième trimestre il y a un an, du fait surtout de l'augmentation des charges et de la baisse de la reprise de la provision au trimestre considéré, compensées en partie par la progression des produits. Le résultat avant impôt et provisions ajusté¹ a reculé de 5 M\$, ou 1 %, par rapport à celui du troisième trimestre il y a un an, la hausse des produits de nos secteurs Services financiers directs, Marchés CIBC, réseau mondial, et Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement ayant été contrebalancée par la hausse des charges. La hausse des charges découle de l'augmentation soutenue des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de la progression des salaires du personnel.

1) Mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Apporter davantage à nos collectivités

À la Banque CIBC, nous croyons que chaque idée est une possibilité. Nous investissons temps et ressources pour éliminer les obstacles à l'atteinte des objectifs et nous faisons la preuve qu'en unissant nos forces, nous créons des changements positifs qui contribuent à l'essor de nos collectivités. Au cours du trimestre considéré :

- nous avons renouvelé notre soutien à la Fondation du Centre universitaire de santé McGill par un don de 1 M\$ visant à l'aider à donner plus d'ampleur à son application novatrice, Opal, et à soutenir son ambition d'offrir aux personnes atteintes d'un cancer des soins intégrés exceptionnels, axés sur les patients;
- nous avons approuvé la toute première série de demandes de financement supplémentaire présentées à la Fondation CIBC. Au total, près de 700 000 \$ ont été remis à des organismes communautaires contribuant à renforcer l'inclusion sociale et économique dans les collectivités défavorisées. Il s'agissait de la première distribution de fonds cette année au titre de l'engagement de 3,5 M\$ de la Fondation CIBC;
- en collaboration avec l'initiative BlackNorth, nous avons reconnu les tout premiers lauréats du programme Youth Accelerator avec BGC Canada. Trente élèves membres des clubs BCG de partout au Canada ont été sélectionnés pour recevoir 50 000 \$ sur quatre ans, sous forme de frais de scolarité, de mentorat, d'éducation financière et d'occasions de stages rémunérés ou de stages coopératifs auprès d'autres entreprises signataires de l'Engagement des chefs de la direction de l'initiative BlackNorth;
- nous avons participé à la 26^e édition du Tour CIBC Charles-Bruneau, amassant à cette occasion plus de 900 000 \$ en soutien à la recherche dans le domaine du cancer pédiatrique pour la Fondation Charles-Bruneau. Cette année marquait le 16^e anniversaire de notre participation au Tour à titre de partenaire principal, la Banque CIBC ayant ainsi recueilli plus de 10 000 000 \$ depuis 2006.

Victor G. Dodig
Président et chef de la direction

Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

En 2012, le Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (GTDAR) mis sur pied par le Financial Stability Board, a publié son rapport intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks*, qui comportait 32 recommandations sur les informations à fournir. L'index ci-dessous renferme la liste de ces informations ainsi que leur emplacement. Les informations du groupe de travail sont présentées dans notre Rapport annuel 2021, notre rapport aux actionnaires trimestriel ainsi que dans nos documents d'information financière supplémentaire, qui se trouvent sur notre site Web (www.cibc.com/francais). Aucune information du site Web de la CIBC, y compris les documents d'information financière supplémentaire, ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes.

Sujets	Recommandations	Informations à fournir	Troisième trimestre de 2022			Rapport annuel 2021
			Rapport de gestion	États financiers consolidés	Rapport au titre du troisième pilier et information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires	
			Pages			
Généralités	1	Index des informations en matière de risque – présente page				
	2	Terminologie et mesures en matière de risque	56–60		69–71	
	3	Principaux risques et nouveaux risques	32–35			49
	4	Exigences liées aux ratios réglementaires futurs importants	26–27, 45, 46	82	9, 16	35, 38, 76, 75, 174
Gouvernance du risque, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gestion du risque				43, 44
	6	Culture de risque et intérêt à l'égard du risque				42, 45, 46
	7	Risques découlant des activités commerciales	35			47, 53
	8	Simulations de crise à l'échelle de la banque	38			31, 48, 57, 63, 71, 73
Suffisance des fonds propres et actif pondéré en fonction du risque	9	Fonds propres réglementaires minimums	25	82		31, 174
	10	Composantes de fonds propres et rapprochement avec le bilan réglementaire consolidé			8–11	35
	11	Tableau des flux de fonds propres réglementaires			12	36
	12	Gestion et planification des fonds propres				38, 174
	13	Activités commerciales et actif pondéré en fonction du risque	35		4	37, 53
	14	Actif pondéré en fonction du risque et exigences en matière de fonds propres			4	33, 37
	15	Risque de crédit par portefeuille important			27–36	56–60
	16	Tableau des variations de l'actif pondéré en fonction du risque			4, 5	37
17	Application d'essais à rebours aux modèles			67, 68	47, 57, 70	
Liquidités	18	Actifs liquides	44			74
Financement	19	Actifs grevés	45			75
	20	Échéance contractuelle des actifs, des passifs et des instruments hors bilan	49			79
	21	Stratégie et sources de financement	48			77
Risque de marché	22	Rapprochement des portefeuilles de négociation et des portefeuilles autres que de négociation avec le bilan consolidé	41			68
	23	Facteurs importants de risque de marché lié aux activités de négociation et autres que de négociation	42–43			69–73
	24	Hypothèses, limites et procédures de validation liées aux modèles				69–73
	25	Simulations de crise et analyses de scénarios				31, 71
Risque de crédit	26	Analyse des expositions au risque de crédit	36–40		6–7, 63–66	58–66, 147–154, 195
	27	Prêts douteux et politiques d'allègement	36, 39			55, 63, 86, 125
	28	Rapprochement de prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances	39	74		63, 148
	29	Risque de crédit de contrepartie découlant de dérivés	38–39		66, 35 ¹	55, 59, 164–165
	30	Atténuation du risque de crédit	36		20, 51, 66	55, 164–165
Autres risques	31	Autres risques	50			80–83
	32	Discussion sur des situations de risque connues		84		80, 187

1) Compris dans le document d'information financière supplémentaire.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion est présenté afin de permettre aux lecteurs d'évaluer la situation financière et les résultats d'exploitation de la CIBC au 31 juillet 2022 et pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes à cette date, comparativement aux périodes correspondantes. Le rapport de gestion doit être lu avec le Rapport annuel 2021 et les états financiers consolidés intermédiaires non audités compris dans le présent rapport. À moins d'indication contraire, toute l'information financière présentée dans le rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR) et tous les montants sont libellés en dollars canadiens (\$ CA). Certaines informations présentées dans le rapport de gestion ont été ombragées étant donné qu'elles font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Le rapport de gestion est en date du 24 août 2022. D'autres renseignements concernant la CIBC peuvent être obtenus sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com et sur le site de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis à l'adresse www.sec.gov. Aucune information du site Web de la CIBC (www.cibc.com/francais) ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure aux pages 53 à 61.

Table des matières

2	Points saillants financiers du troisième trimestre	31	Exigences de communication publique pour les banques d'importance systémique mondiale
3	Vue d'ensemble du rendement financier	31	Arrangements hors bilan
3	Perspectives économiques		
4	Événements importants	32	Gestion du risque
4	Revue des résultats financiers	32	Vue d'ensemble
7	Revue de l'information financière trimestrielle	32	Principaux risques et nouveaux risques
8	Mesures non conformes aux PCGR	36	Risque de crédit
		41	Risque de marché
16	Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégiques	44	Risque de liquidité
16	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	50	Autres risques
18	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	51	Questions relatives à la comptabilité et au contrôle
19	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	51	Méthodes comptables critiques et estimations
21	Marchés des capitaux	51	Faits nouveaux en matière de comptabilité
23	Siège social et autres	51	Autres faits nouveaux en matière de réglementation
		52	Contrôles et procédures
		52	Transactions entre parties liées
24	Situation financière	53	Glossaire
24	Revue du bilan consolidé résumé		
25	Gestion des fonds propres		

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS : De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent rapport, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives économiques », « Vue d'ensemble du rendement financier – Événements importants », « Vue d'ensemble du rendement financier – Revue des résultats financiers », « Vue d'ensemble du rendement financier – Revue de l'information financière trimestrielle », « Situation financière – Gestion des fonds propres », « Gestion du risque – Vue d'ensemble », « Gestion du risque – Principaux risques et nouveaux risques », « Gestion du risque – Risque de crédit », « Gestion du risque – Risque de marché », « Gestion du risque – Risque de liquidité », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Méthodes comptables critiques et estimations », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Faits nouveaux en matière de comptabilité » et « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Autres faits nouveaux en matière de réglementation » du présent rapport de gestion, et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles et nos engagements (dont ceux visant l'atteinte de zéro émission nette), nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies, le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités et nos perspectives pour l'année 2022 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer », « prévision », « cible », « objectif » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. Par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives économiques » du présent rapport, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Étant donné l'incidence persistante de la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19) et de la guerre en Ukraine sur l'économie mondiale et les marchés financiers ainsi que sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre réputation et notre situation financière, une plus grande part d'incertitude est forcément associée à nos hypothèses par comparaison avec les périodes précédentes. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : l'avènement, la persistance ou l'intensification d'urgences de santé publique, comme la pandémie de COVID-19, ainsi que les politiques et mesures gouvernementales s'y rattachant; le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, le risque de réputation, le risque lié au comportement et les risques juridiques, le risque de réglementation et le risque environnemental; les fluctuations de change et de taux d'intérêt, y compris celles découlant de la volatilité du marché et du prix du pétrole; l'efficacité et la pertinence de nos processus et modèles de gestion et d'évaluation des risques; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, y compris la norme commune de déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économiques et les réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe, les normes mondiales concernant la réforme relative aux fonds propres et à la liquidité élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, et la réglementation concernant la recapitalisation des banques et le système de paiements au Canada; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et les lignes directrices réglementaires en matière de taux d'intérêt et de liquidité, et leur interprétation; l'issue de poursuites et d'enquêtes réglementaires, et des questions connexes; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos notes de crédit; la situation et les changements politiques, y compris les modifications aux questions d'ordre économique ou commercial; l'incidence possible de conflits internationaux, comme la guerre en Ukraine, et d'actes terroristes, des catastrophes naturelles, des perturbations occasionnelles aux infrastructures des services publics et de toute autre catastrophe sur nos activités; la dépendance envers des tiers pour fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; les perturbations potentielles à l'égard de nos systèmes de technologies de l'information et de nos services; l'augmentation des risques liés à la cybersécurité pouvant comprendre le vol ou la divulgation d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information sensible ou une perturbation des activités; le risque lié aux médias sociaux; les pertes découlant de fraudes internes ou externes; la lutte contre le blanchiment d'argent; l'exhaustivité et l'exactitude de l'information qui nous est fournie en ce qui a trait à nos clients et à nos contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées ou nos entreprises associées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers, notamment les services bancaires en direct et mobiles; l'évolution des technologies; la tenue des marchés des capitaux mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités, y compris la croissance du niveau d'endettement des ménages au Canada et les risques de crédit à l'échelle mondiale; les changements climatiques et autres risques environnementaux et sociaux; les pressions inflationnistes; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'épargne; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés, notre capacité à réaliser nos stratégies et à mener à terme nos acquisitions et à intégrer les sociétés acquises et les contreparties; le risque que les avantages attendus d'une acquisition, d'une fusion ou d'un dessaisissement ne se concrétisent pas dans les délais prévus ou qu'ils ne se concrétisent pas du tout; et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs se fient indûment à ces énoncés prospectifs. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent rapport représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider nos actionnaires et les analystes financiers à comprendre notre situation financière, nos objectifs et nos priorités et nos attentes en matière de rendement financier aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

Points saillants financiers du troisième trimestre

Non audités	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos les			Aux dates indiquées ou pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2022	30 avr. 2022	31 juill. 2021	31 juill. 2022	31 juill. 2021
Résultats financiers (en millions de dollars)					
Produits nets d'intérêts	3 236 \$	3 088 \$	2 893 \$	9 456 \$	8 479 \$
Produits autres que d'intérêts	2 335	2 288	2 163	6 989	6 472
Total des produits	5 571	5 376	5 056	16 445	14 951
Dotations à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	243	303	(99)	621	80
Charges autres que d'intérêts	3 183	3 114	2 918	9 320	8 400
Résultat avant impôt sur le résultat	2 145	1 959	2 237	6 504	6 471
Impôt sur le résultat	479	436	507	1 446	1 465
Résultat net	1 666 \$	1 523 \$	1 730 \$	5 058 \$	5 006 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	6 \$	5 \$	5 \$	16 \$	13 \$
Porteurs d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	46	47	30	134	111
Porteurs d'actions ordinaires	1 614	1 471	1 695	4 908	4 882
Résultat net applicable aux actionnaires	1 660 \$	1 518 \$	1 725 \$	5 042 \$	4 993 \$
Mesures financières					
Coefficient d'efficacité comme présenté ¹	57,1 %	57,9 %	57,7 %	56,7 %	56,2 %
Levier d'exploitation comme présenté ¹	1,1	(4,0)	(0,6)	(1,0)	6,6
Coefficient de pertes sur créances ²	0,12 %	0,16 %	0,10 %	0,13 %	0,18 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté ¹	14,6 %	14,0 %	17,1 %	15,3 %	17,1 %
Marge d'intérêts nette ¹	1,43 %	1,44 %	1,42 %	1,43 %	1,42 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen ^{3, 4}	1,61 %	1,61 %	1,60 %	1,61 %	1,59 %
Rendement de l'actif moyen ^{4, 5}	0,73 %	0,71 %	0,85 %	0,76 %	0,84 %
Rendement de l'actif productif d'intérêts moyen ^{3, 4, 5}	0,83 %	0,79 %	0,96 %	0,86 %	0,94 %
Taux d'impôt effectif comme présenté	22,3 %	22,3 %	22,7 %	22,2 %	22,6 %
Renseignements sur les actions ordinaires					
Par action (\$) ⁶					
– résultat de base	1,79 \$	1,63 \$	1,88 \$	5,44 \$	5,44 \$
– résultat dilué comme présenté	1,78	1,62	1,88	5,42	5,43
– dividendes	0,830	0,805	0,730	2,440	2,190
– valeur comptable ⁷	48,97	48,09	45,03	48,97	45,03
Cours de clôture de l'action (\$) ⁶	64,78	71,01	72,54	64,78	72,54
Nombre d'actions en circulation (en milliers) ⁶					
– moyen pondéré de base	903 742	902 489	899 180	902 703	896 884
– moyen pondéré dilué	905 618	905 739	902 296	905 447	899 025
– fin de la période	904 691	903 155	900 163	904 691	900 163
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	58 606 \$	64 133 \$	65 293 \$	58 606 \$	65 293 \$
Mesures de valeur					
Rendement total pour les actionnaires	(7,57) %	(10,12) %	14,68 %	(10,73) %	51,15 %
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	5,1 %	4,6 %	4,0 %	5,0 %	4,0 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté ¹	46,4 %	49,4 %	38,7 %	44,9 %	40,2 %
Ratio cours/valeur comptable	1,32	1,48	1,61	1,32	1,61
Principales mesures financières – ajustées⁸					
Coefficient d'efficacité ajusté ⁹	55,2 %	55,8 %	55,1 %	55,0 %	54,6 %
Levier d'exploitation ajusté ⁹	(0,3) %	(1,8) %	(0,6) %	(0,6) %	1,9 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté	15,1 %	15,2 %	17,9 %	16,0 %	17,5 %
Taux d'impôt effectif ajusté	22,4 %	22,6 %	22,8 %	22,4 %	22,7 %
Résultat dilué par action ajusté ⁶	1,85 \$	1,77 \$	1,96 \$	5,66 \$	5,55 \$
Ratio de versement de dividendes ajusté	44,8 %	45,4 %	37,0 %	43,0 %	39,4 %
Données du bilan et hors bilan (en millions de dollars)					
Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	222 183 \$	220 293 \$	207 774 \$	222 183 \$	207 774 \$
Prêts et acceptations, nets de la provision pour pertes sur créances	516 595	502 430	449 167	516 595	449 167
Total de l'actif	896 790	894 148	806 067	896 790	806 067
Dépôts	678 457	665 487	602 969	678 457	602 969
Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ¹	44 304	43 429	40 533	44 304	40 533
Actif moyen ⁴	899 963	881 909	806 768	884 166	800 755
Actif productif d'intérêts moyen ^{3, 4}	796 592	787 462	718 403	787 289	713 152
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires ^{1, 4}	43 875	43 155	39 263	42 877	38 173
Biens administrés ^{1, 10, 11}	2 851 405	2 918 191	2 982 469	2 851 405	2 982 469
Biens sous gestion ^{1, 11}	298 122	302 258	310 560	298 122	310 560
Mesures de qualité du bilan et mesures en matière de liquidité¹²					
Actif pondéré en fonction du risque (APR) (en millions de dollars)	303 743 \$	299 535 \$	268 999 \$	303 743 \$	268 999 \$
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires ¹³	11,8 %	11,7 %	12,3 %	11,8 %	12,3 %
Ratio des fonds propres de première catégorie ¹³	13,2 %	13,2 %	13,7 %	13,2 %	13,7 %
Ratio du total des fonds propres ¹³	15,3 %	15,3 %	16,0 %	15,3 %	16,0 %
Ratio de levier	4,3 %	4,2 %	4,6 %	4,3 %	4,6 %
Ratio de liquidité à court terme (LCR)	123	125	126	s. o.	s. o.
Ratio de liquidité à long terme (NSFR)	117 %	117 %	117 %	s. o.	s. o.
Autres renseignements					
Équivalents temps plein	49 505	47 814	44 904	49 505	44 904

1) Se reporter à la section Glossaire pour plus de précisions sur la composition.

2) Ratio obtenu en divisant la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux par les prêts et acceptations bancaires moyens, nets de la provision pour pertes sur créances.

3) L'actif productif d'intérêts moyen comprend les dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les dépôts à vue productifs d'intérêts auprès de la Banque du Canada, les valeurs mobilières, les garanties au comptant au titre de valeurs empruntées, les valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres, les prêts, nets de la provision pour pertes sur créances, et certains actifs associés à des contrats de sous-location.

4) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

5) Résultat net exprimé en pourcentage de l'actif moyen ou de l'actif productif d'intérêts moyen.

6) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action supplémentaire le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait été appliqué de manière rétroactive au cours de toutes les périodes présentées.

7) Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin de la période.

8) Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Les mesures ajustées sont calculées de la même façon que les mesures comme présentées, mis à part le fait que l'information financière utilisée dans le calcul des mesures ajustées a été ajustée pour éliminer l'incidence des éléments d'importance. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions et un rapprochement des résultats comme présentés et des résultats ajustés.

9) Calculé sur une base d'imposition équivalente (BIE).

10) Comprend le plein montant contractuel des biens administrés ou gardés par une contrepartie à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon de 2 241,6 G\$ (2 301,6 G\$ au 30 avril 2022 et 2 380,2 G\$ au 31 juillet 2021).

11) Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

12) L'APR et les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres (NFP) du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), le ratio de levier conformément à la ligne directrice Exigences de levier du BSIF et le ratio de liquidité à court terme (LCR) et le ratio de liquidité à long terme (NSFR) conformément à la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, toutes fondées sur le cadre normatif du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Se reporter aux sections Gestion des fonds propres et Risque de liquidité pour plus de précisions.

13) Les ratios reflètent les mesures transitoires relatives aux pertes de crédit attendues annoncées par le BSIF le 27 mars 2020 en réponse à la pandémie de COVID-19.

s. o. Sans objet.

Vue d'ensemble du rendement financier

Perspectives économiques

La croissance économique mondiale a ralenti au cours des six premiers mois de l'année civile 2022, sous l'effet des efforts déployés par les banques centrales pour combattre l'inflation, ainsi que des perturbations persistantes de la chaîne d'approvisionnement et du marché du travail liées aux récentes vagues de la COVID-19 et à la guerre en Ukraine. Grâce aux vaccins et à l'immunité acquise lors des vagues d'infection précédentes, la COVID-19 entraîne moins de décès et de répercussions économiques dans la plupart des pays, mais les mesures strictes de confinement imposées pour freiner la propagation de la COVID-19 en Chine et l'absentéisme élevé des travailleurs ailleurs dans le monde retardent la résolution des problèmes de chaîne d'approvisionnement apparus au début de la pandémie. Bien qu'ils soient maintenant en baisse par rapport aux sommets atteints précédemment, les prix de l'énergie et des denrées alimentaires continuent d'être influencés par la guerre en Ukraine, ce qui est particulièrement le cas du gaz naturel en Europe, et exercent une pression supplémentaire sur les banques centrales pour qu'elles relèvent les taux d'intérêt plus rapidement que ce qui avait été prévu précédemment pour calmer les pressions inflationnistes.

Au Canada, l'assouplissement des restrictions en matière de santé publique a stimulé la croissance au-delà de nos attentes au cours du premier semestre de 2022, mais le resserrement plus rapide de la politique monétaire et le ralentissement de la croissance chez les partenaires commerciaux du Canada laissent entrevoir un ralentissement pour la seconde moitié de 2022, ce qui nous a amenés à réduire notre prévision du taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel pour la fixer à environ 3,5 % pour l'année civile 2022. La poursuite de la reprise de la demande de services aux consommateurs au cours du second semestre de 2022 sera contrebalancée par le ralentissement de l'activité liée à l'immobilier résidentiel et la faible progression de la demande de biens de consommation. Nous anticipons que le taux de chômage s'établira en moyenne à 5,3 % au cours de l'année civile 2022, quittant le creux atteint précédemment à l'heure où la croissance économique se modère face à la hausse des taux d'intérêt. L'activité d'émission d'obligations d'État demeurera importante en raison des besoins massifs de refinancement. Dans un contexte d'affaiblissement des pressions exercées par les produits de base alimentaires et énergétiques et d'amélioration de l'approvisionnement en biens, et en supposant que les mesures de confinement en Chine seront assouplies, l'inflation devrait s'essouffler plus tard cette année. Cependant, en raison de la hausse plus importante que prévu de l'indice des prix à la consommation (IPC), la Banque du Canada devrait continuer d'adopter des mesures de resserrement plus fermes et initialement plus importantes que ce dont les prévisions précédentes faisaient état. Par conséquent, nous prévoyons maintenant que le taux de financement à un jour atteindra un sommet cyclique de 3,25 % d'ici la fin de l'année civile. Une certaine pression à la hausse devrait s'exercer sur les rendements à long terme aux États-Unis et au Canada pendant le reste de l'année en cours si une véritable récession est évitée. Les mesures de resserrement monétaire adoptées cette année devraient ralentir la croissance économique, qui passera ainsi à environ 1,5 % pour l'année civile 2023, alors que le taux de chômage atteindra 5,5 % au début de la prochaine année civile.

Aux États-Unis, malgré le retour d'une croissance modérée dans la seconde moitié de l'année, qui a découlé d'une contraction de l'économie au cours d'un trimestre pendant la première moitié de l'année, le PIB réel devrait progresser d'environ 2 % pour l'année civile 2022. Même si le taux de chômage devrait augmenter lentement, il devrait continuer d'avoisiner seulement 3,7 % en moyenne au cours de l'année civile 2022, maintenant ainsi une pression haussière sur les taux de salaire. L'effervescence du marché de l'emploi et la hausse des revenus des entreprises devraient appuyer la baisse du nombre de cas d'insolvabilité, en contrepoint à la hausse des taux d'intérêt. En réponse au dépassement de son taux cible d'inflation, la Réserve fédérale a accéléré son cycle de resserrement et devrait porter le taux des fonds fédéraux à un sommet cyclique d'un peu moins de 3,5 % d'ici la fin de l'année civile et réduire ses positions dans les obligations à mesure qu'elles arriveront à échéance. Ce resserrement monétaire devrait contribuer à limiter à environ 1 % la croissance du PIB réel de 2023, alors que le taux de chômage atteindra 4 % approximativement.

Les enjeux économiques découlant de la COVID-19 se sont répercutés sur toutes nos unités d'exploitation stratégiques, mais ils devraient avoir une incidence moins importante pour le reste de l'exercice et en 2023 qu'au cours de l'année civile 2021, compte tenu de l'assouplissement des restrictions en matière de santé publique et de la baisse des pics d'hospitalisations. Sur le plan de la qualité du crédit, pour le reste de l'exercice, l'incidence de la hausse des taux d'intérêt, de l'inflation et de la fin des programmes d'aide du gouvernement dans le cadre de la pandémie sera en partie compensée par la vigueur de l'emploi et du volume d'affaires. La croissance des dépôts, qui devrait se poursuivre à une cadence modérée, reflète déjà le flux moins important des sommes versées aux ménages et aux entreprises au titre des programmes de soutien gouvernementaux. L'environnement des taux d'intérêt à la hausse devrait légèrement favoriser la marge d'intérêts nette de toutes nos unités d'exploitation stratégiques, mais pourrait avoir des répercussions sur la qualité du crédit en 2023 en raison du ralentissement de la croissance économique engendrée par le resserrement de la politique monétaire.

En ce qui a trait à Services bancaires personnels et PME, région du Canada, la croissance des prêts hypothécaires devrait s'essouffler encore davantage au cours du reste de l'exercice, en lien avec la baisse du volume de ventes de maisons et l'augmentation des taux d'intérêt. Même si la demande de prêts autres qu'hypothécaires d'un exercice à l'autre sera soutenue par les dépenses additionnelles attribuables à l'inflation, le niveau élevé des dépenses de consommation, après ajustement pour tenir compte de l'inflation, devrait ralentir au cours de la seconde moitié de l'année civile. La demande soutenue de prêts aux entreprises devrait se maintenir, les petites entreprises prenant de l'expansion dans le contexte de la reprise économique.

La volatilité récente des marchés des actifs a poussé les investisseurs à diversifier davantage leurs portefeuilles, ce qui pourrait assombrir les perspectives de croissance de nos activités de gestion des avoirs au Canada et aux États-Unis à court terme.

Au cours de l'exercice considéré, les activités de Marchés des capitaux devraient tirer parti des activités de fusions et acquisitions liées à la poursuite des regroupements d'entreprises, ainsi que des émissions d'obligations de sociétés plus vigoureuses.

La demande de prêts dans les activités de Groupe Entreprises au Canada et aux États-Unis devrait continuer à progresser au cours du reste de l'exercice, la croissance économique soutenue permettant de neutraliser certaines conséquences des taux plus élevés.

Les perspectives économiques précitées reposent sur bon nombre d'hypothèses quant aux répercussions économiques des hausses récentes et prévues des taux d'intérêt, de l'assouplissement des pressions inflationnistes et sur la chaîne d'approvisionnement, de la pandémie de COVID-19, ainsi qu'aux risques économiques mondiaux liés à la guerre en Ukraine. Les mesures prises par les banques centrales pour lutter contre l'inflation pourraient avoir des répercussions plus importantes que prévu sur la croissance économique. Nos attentes à l'égard de la pandémie sont fondées sur les informations actuellement à notre disposition et pourraient changer lorsque seront disponibles de nouveaux renseignements sur l'épidémiologie et les mesures sanitaires gouvernementales. La guerre en Ukraine pourrait devenir un conflit à plus grande échelle ou réduire de façon plus marquée la production dans les secteurs de l'alimentation et de l'énergie, ce qui pourrait intensifier la pression sur l'inflation et la croissance mondiale. Par conséquent, les résultats réels pourraient être très différents des résultats attendus.

Notre situation financière et notre situation de fonds propres réglementaires et de liquidité demeurent saines, toutefois, le risque d'une révision à la baisse des perspectives économiques précitées pourrait nous mener à adopter une approche plus prudente à l'égard de la gestion des fonds propres. Se reporter aux sections Gestion des fonds propres et Risque de liquidité pour plus de précisions. L'incidence de la hausse des taux d'intérêt, de la pandémie et de la guerre en Ukraine sur notre environnement de risque est décrite dans la section Principaux risques et nouveaux risques. Les variations du niveau d'incertitude économique continuent d'influer sur nos estimations et hypothèses comptables importantes, surtout en ce qui concerne l'estimation des pertes de crédit attendues. Se reporter à la section Questions relatives à la comptabilité et au contrôle et aux notes 2 et 6 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions.

Événements importants

Vente de certains actifs bancaires dans les Caraïbes

Le 12 octobre 2021, FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean) a annoncé avoir conclu des ententes visant la vente de ses actifs bancaires situés à Saint-Vincent-et-les-Grenadines, à la Grenade, à la Dominique, à Saint-Kitts-et-Nevis et à Aruba. La vente des actifs bancaires à Aruba a été réalisée le 25 février 2022, une fois les conditions de clôture satisfaites. Les projets de vente des actifs bancaires situés à Saint-Vincent-et-les-Grenadines et à Saint-Kitts-et-Nevis ont reçu l'approbation des autorités de réglementation au troisième trimestre de 2022 et devraient se conclure au troisième trimestre de 2023, sous réserve du respect des conditions de clôture. Les parties poursuivent les démarches en vue d'obtenir des organismes de réglementation l'approbation requise pour réaliser la transaction à la Grenade, ce qui pourrait signifier que des modifications devront être apportées au projet de transaction. Le projet de transaction à la Dominique n'aura pas de suite. La clôture de ces transactions ne devrait pas avoir d'incidence importante.

Acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco

Le 4 mars 2022, nous avons conclu l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, dont le solde dû totalisait 2,9 G\$, pour une contrepartie en espèces de 3,1 G\$. Nous avons aussi conclu une entente à long terme aux termes de laquelle nous sommes devenus l'émetteur exclusif des cartes de crédit Costco Mastercard au Canada. La transaction combinée a été comptabilisée à titre d'acquisition d'actifs dans l'unité d'exploitation stratégique Services bancaires personnels et PME, région du Canada. Se reporter à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions.

Revue des résultats financiers

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 1 666 M\$, en regard de 1 730 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 1 523 M\$ au trimestre précédent.

Le résultat net ajusté¹ pour le trimestre s'est établi à 1 724 M\$, comparativement à 1 808 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 1 652 M\$ au trimestre précédent.

Le résultat dilué par action comme présenté² pour le trimestre s'est établi à 1,78 \$, en regard de 1,88 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 1,62 \$ au trimestre précédent.

Le résultat dilué par action ajusté^{1, 2} pour le trimestre s'est établi à 1,85 \$, en regard de 1,96 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 1,77 \$ au trimestre précédent.

Au cours du trimestre considéré, les éléments d'importance suivants ont entraîné une progression des produits de 6 M\$ et une augmentation des charges autres que d'intérêts de 83 M\$, ainsi qu'une diminution de l'impôt sur le résultat de 19 M\$ et une baisse du résultat net de 58 M\$:

- un montant de 50 M\$ (38 M\$ après impôt) au titre des coûts d'acquisition et d'intégration et des ajustements selon la méthode de l'acquisition³ liés à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco (Services bancaires personnels et PME, région du Canada);
- un montant de 27 M\$ (20 M\$ après impôt) au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (4 M\$ après impôt dans Services bancaires personnels et PME, région du Canada, 13 M\$ après impôt dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis et 3 M\$ après impôt dans Siège social et autres).

Produits nets d'intérêts⁴

Les produits nets d'intérêts ont progressé de 343 M\$, ou 12 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'accroissement des volumes dans l'ensemble de nos activités et de la hausse des marges sur produits nettes découlant de l'incidence positive du contexte de hausse des taux d'intérêt, contrebalancés en partie par la diminution des produits de négociation.

Les produits nets d'intérêts ont progressé de 148 M\$, ou 5 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, en raison surtout des jours en plus que comptait le trimestre considéré, de l'accroissement des volumes et de la hausse des marges sur produits nettes découlant de l'incidence positive du contexte de hausse des taux d'intérêt, le tout neutralisé en partie par la diminution des produits de négociation.

Les produits nets d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 ont progressé de 977 M\$, ou 12 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2021, en raison surtout de la croissance des volumes dans l'ensemble de nos activités et de la hausse des marges sur produits nettes découlant de l'incidence positive du contexte de hausse des taux d'intérêt.

Produits autres que d'intérêts⁴

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 172 M\$, ou 8 %, en regard de ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait essentiellement de la hausse des produits de négociation, de la progression des profits issus de nos portefeuilles de placement et de l'augmentation des commissions sur crédit, contrebalancées en partie par la baisse de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation.

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 47 M\$, ou 2 %, en regard de ceux du trimestre précédent, en raison principalement de la hausse des profits issus de nos portefeuilles de placement et de l'augmentation des commissions sur crédit.

Les produits autres que d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 ont augmenté de 517 M\$, ou 8 %, en regard de ceux de la période correspondante de 2021, du fait surtout de l'augmentation des produits de négociation, de la hausse des produits tirés des honoraires découlant d'une moyenne plus élevée des biens sous gestion et des biens administrés sous l'effet de l'appréciation des marchés et de la croissance des ventes nettes par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ainsi que de la progression des commissions sur crédit, le tout contrebalancé en partie par le recul de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation.

1) Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

2) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait été appliqué de manière rétroactive au cours de toutes les périodes présentées.

3) Les coûts d'acquisition et d'intégration sont des coûts marginaux engagés dans le cadre de la planification et de l'exécution de l'intégration du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, notamment la recherche d'occasions de franchise, l'actualisation et la conversion des systèmes et processus, la réalisation de projets, les frais de communication et les primes de bienvenue aux clients. Les ajustements selon la méthode de l'acquisition comprennent la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des créances sur cartes de crédit du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco acquises à la date d'acquisition.

4) Les activités de négociation sont fondées sur la définition du risque qui régit la négociation aux fins de gestion des fonds propres réglementaires et du risque de marché de négociation. Les positions qui font partie du portefeuille de négociation sont considérées comme faisant l'objet d'une stratégie de négociation, à condition que le portefeuille et les positions continuent de satisfaire aux critères du portefeuille de négociation définis et énoncés par le BSIF dans sa ligne directrice NFP. Les activités de négociation et les stratégies de gestion des risques correspondantes peuvent périodiquement faire changer la nature des produits, tantôt des produits nets d'intérêts, tantôt des produits autres que d'intérêts. Par conséquent, nous considérons que le total des produits de négociation est la meilleure mesure du rendement des activités de négociation.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2022	30 avr. 2022	31 juill. 2021	31 juill. 2022	31 juill. 2021
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – prêts douteux					
Services bancaires personnels et PME, région du Canada	136 \$	141 \$	82 \$	376 \$	397 \$
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	9	-	(11)	8	-
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	15	34	25	79	96
Marchés des capitaux	(15)	2	(18)	(26)	32
Siège social et autres	11	19	30	41	65
	156	196	108	478	590
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – prêts productifs					
Services bancaires personnels et PME, région du Canada	64	132	(15)	195	(211)
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	1	(4)	(38)	(6)	(34)
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	20	21	(82)	39	(120)
Marchés des capitaux	6	(16)	(42)	(35)	(98)
Siège social et autres	(4)	(26)	(30)	(50)	(47)
	87	107	(207)	143	(510)
	243 \$	303 \$	(99) \$	621 \$	80 \$

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 243 M\$ au trimestre considéré, comparativement à une reprise de la provision de 99 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au trimestre considéré, une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs de 87 M\$ a été comptabilisée, en raison d'une évolution défavorable de nos perspectives économiques et d'une migration du crédit désavantageuse, comparativement à une reprise de la provision de 207 M\$ découlant de l'évolution favorable de nos perspectives économiques au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté de 48 M\$, ce qui est essentiellement attribuable à Services bancaires personnels et PME, région du Canada.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 60 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a reculé de 20 M\$, ce qui s'explique surtout par le fait que trimestre précédent tenait compte d'une augmentation de la provision pour pertes sur créances liée à la conclusion de l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco au cours du trimestre, ce qui a été en partie contrebalancé par l'évolution plus défavorable de nos perspectives économiques. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a reculé de 40 M\$ en lien avec la diminution des dotations à la provision, déduction faite des reprises, dans l'ensemble des unités d'exploitation stratégiques, à l'exception de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 a augmenté de 541 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de 2021. Pour la période considérée, une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs de 143 M\$ a été comptabilisée, laquelle est attribuable à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, à l'évolution défavorable de nos perspectives économiques et à la migration du crédit désavantageuse, par rapport à une reprise de la provision de 510 M\$ découlant de l'évolution favorable de nos perspectives économiques pour la période correspondante de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a reculé de 112 M\$ en lien avec la diminution des dotations à la provision, déduction faite des reprises, dans l'ensemble des unités d'exploitation stratégiques, à l'exception de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 265 M\$, ou 9 %, en regard de celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, dont l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, et de la progression des salaires du personnel.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 69 M\$, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison essentiellement de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de la progression des salaires du personnel.

Les charges autres que d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 ont augmenté de 920 M\$, ou 11 %, en regard de celles de la période correspondante de 2021, en raison essentiellement de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de la progression des salaires du personnel et de la rémunération liée au rendement.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat a diminué de 28 M\$, ou 6 %, comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en lien principalement avec la baisse du résultat, et a augmenté de 43 M\$, ou 10 %, comparativement à celle du trimestre précédent, en raison surtout de la hausse du résultat.

La charge d'impôt sur le résultat pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 a reculé de 19 M\$, ou 1 %, par rapport à celle de la période correspondante de 2021, malgré la hausse du résultat, en raison des modifications dans la proportion du résultat assujettie à différents taux d'impôt.

Au cours d'exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle refusait la déduction de paiements au titre du règlement dans l'affaire Enron et la déduction des frais juridiques connexes (les frais liés à Enron). En janvier 2019, la CIBC a conclu avec l'ARC une entente de règlement (l'entente) permettant d'établir avec certitude la partie des frais liés à Enron qui sont déductibles au Canada. L'entente a entraîné la comptabilisation d'un recouvrement d'impôt net de 38 M\$ au premier trimestre de 2019. Ce recouvrement d'impôt a été établi en tenant compte d'un remboursement d'intérêts imposable au Canada et de la partie des frais liés à Enron qui devraient être déductibles aux États-Unis (la déduction aux États-Unis). La déduction aux États-Unis n'a pas encore été acceptée par l'Internal Revenue Service. Le montant des avantages d'impôt comptabilisés aux États-Unis pourrait nécessiter des ajustements.

L'ARC a réclamé à la CIBC, dans le cadre de nouvelles cotisations, un montant d'impôt supplémentaire d'environ 1 602 M\$ en lien avec le refus de déductibilité de certains dividendes de sociétés canadiennes pour la période de 2011 à 2017 au motif que ceux-ci étaient non déductibles parce que reçus dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes », et en lien avec des questions similaires. Une tranche d'environ 182 M\$ correspond à un montant d'impôt supplémentaire pour l'année d'imposition 2017 dans le cadre d'une nouvelle cotisation établie par l'ARC en mai 2022. Les dividendes visés par les nouvelles cotisations s'apparentent à ceux visés prospectivement par les règles proposées dans les budgets fédéraux canadiens de 2015 et de 2018. En août 2021, la CIBC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt et l'affaire fait maintenant l'objet d'un litige. Il est possible que la CIBC fasse l'objet de nouvelles cotisations visant des années ultérieures pour les mêmes raisons. La CIBC est persuadée que ses positions fiscales sont justifiées et entend se défendre vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires.

En novembre 2021, la Cour canadienne de l'impôt a rendu une décision (la décision) contre la CIBC dans le cadre de la nouvelle cotisation au titre de sa perte en capital de change de 2007. La CIBC s'oppose à la décision et a interjeté appel en novembre 2021. L'appel devrait être entendu en décembre 2022. La CIBC demeure persuadée que sa position fiscale est justifiée. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires. Le risque d'assujettissement à l'impôt et à des intérêts supplémentaires lié à cette question et à des questions similaires est d'environ 300 M\$, ce qui s'ajoute à l'incapacité potentielle d'utiliser des reports en avant de pertes fiscales en capital non comptabilisés d'un montant d'approximativement 500 M\$.

Faisant suite aux propositions budgétaires annoncées en avril 2022, le gouvernement fédéral du Canada a publié le 9 août 2022, aux fins de consultation publique, des propositions législatives comprenant l'introduction d'un dividende pour la relance au Canada (DRC) sous la forme d'un impôt ponctuel de 15 %, pour les groupes de banques et d'assureurs-vie, sur le revenu imposable moyen supérieur à 1 G\$ généré au cours des années 2020 et 2021. Le DRC serait imposé pour l'année d'imposition 2022 et serait payable sur une période de cinq ans. Les propositions législatives du budget font aussi état d'une augmentation éventuelle de 1,5 % du taux d'imposition qui s'applique au revenu imposable supérieur à 100 M\$ des banques et des assureurs. Nous prendrons en compte ces mesures au cours des périodes ultérieures lorsqu'elles seront pratiquement en vigueur, ce qui s'entend généralement du moment auquel les propositions franchissent l'étape de la troisième lecture au Parlement canadien dans le cas d'un gouvernement minoritaire ou de la première lecture au Parlement canadien dans le cas d'un gouvernement majoritaire. Selon ces propositions législatives, une charge d'impôt sur le résultat d'environ 550 M\$ serait comptabilisée pour le montant total de l'obligation au titre du DRC au moment de sa quasi-adoption.

Change

Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la conversion du dollar américain (\$ US) sur les principaux postes de notre compte de résultat consolidé intermédiaire qui découle de fluctuations de taux de change moyens.

En millions de dollars, sauf les montants par action	Pour les trois mois clos les		Pour les neuf mois clos les
	31 juill. 2022 par rapport au 31 juill. 2021	31 juill. 2022 par rapport au 30 avr. 2022	
Augmentation (diminution) estimative des éléments suivants :			
Total des produits	46 \$	10 \$	49 \$
Dotations à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	1	-	1
Charges autres que d'intérêts	20	4	21
Impôt sur le résultat	4	1	4
Résultat net	21	5	23
Incidence sur le résultat par action¹ :			
De base	0,02 \$	- \$	0,02 \$
Dilué	0,02	-	0,02
Appréciation moyenne du \$ US par rapport au \$ CA	3,8 %	0,8 %	1,3 %

1) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait été appliqué de manière rétroactive au cours de toutes les périodes présentées.

Revue de l'information financière trimestrielle

En millions de dollars, sauf les données sur les actions, pour les trimestres clos les

	2022				2021			2020
	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.
Produits								
Services bancaires personnels et PME, région du Canada	2 321 \$	2 143 \$	2 183 \$	2 128 \$	2 056 \$	1 941 \$	2 025 \$	1 997 \$
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	1 338	1 303	1 297	1 240	1 207	1 135	1 088	1 028
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	604	591	609	562	539	532	561	519
Marchés des capitaux ¹	1 199	1 316	1 304	1 012	1 140	1 194	1 174	934
Siège social et autres ¹	109	23	105	122	114	130	115	122
Total des produits	5 571 \$	5 376 \$	5 498 \$	5 064 \$	5 056 \$	4 932 \$	4 963 \$	4 600 \$
Produits nets d'intérêts	3 236 \$	3 088 \$	3 132 \$	2 980 \$	2 893 \$	2 747 \$	2 839 \$	2 792 \$
Produits autres que d'intérêts	2 335	2 288	2 366	2 084	2 163	2 185	2 124	1 808
Total des produits	5 571	5 376	5 498	5 064	5 056	4 932	4 963	4 600
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	243	303	75	78	(99)	32	147	291
Charges autres que d'intérêts	3 183	3 114	3 023	3 135	2 918	2 756	2 726	2 891
Résultat avant impôt sur le résultat	2 145	1 959	2 400	1 851	2 237	2 144	2 090	1 418
Impôt sur le résultat	479	436	531	411	507	493	465	402
Résultat net	1 666 \$	1 523 \$	1 869 \$	1 440 \$	1 730 \$	1 651 \$	1 625 \$	1 016 \$
Résultat net applicable aux :								
Participations ne donnant pas le contrôle	6 \$	5 \$	5 \$	4 \$	5 \$	4 \$	4 \$	1 \$
Actionnaires	1 660	1 518	1 864	1 436	1 725	1 647	1 621	1 015
Résultat par action – de base ²	1,79 \$	1,63 \$	2,02 \$	1,54 \$	1,88 \$	1,78 \$	1,78 \$	1,10 \$
– dilué ²	1,78	1,62	2,01	1,54	1,88	1,78	1,78	1,10

1) Les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux sont présentés sur une BIE, et les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

2) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait été appliqué de manière rétroactive au cours de toutes les périodes présentées.

Les facteurs saisonniers ont une incidence modérée sur nos résultats trimestriels. Le deuxième trimestre compte moins de jours que les autres trimestres, ce qui engendre généralement une diminution des résultats. Pendant les mois d'été (juillet – troisième trimestre et août – quatrième trimestre), les niveaux d'activité sur les marchés sont généralement à la baisse, ce qui a une incidence sur nos activités de courtage, de gestion de placements et de Marchés des capitaux.

Produits

Les produits tirés des activités de prêt et de dépôt dépendent habituellement de la croissance des volumes, des honoraires tirés des activités transactionnelles des clients et de l'environnement des taux d'intérêt. Nos activités de gestion des avoirs sont arrimées aux activités de ventes nettes, qui ont une incidence sur les biens sous gestion et les biens administrés, au niveau d'activité de placement de nos clients et à la conjoncture du marché. Les produits de Marchés des capitaux sont également tributaires, dans une mesure importante, de la conjoncture des marchés qui a une incidence sur l'activité de négociation des clients et sur les activités de prise ferme.

Les produits de Services bancaires personnels et PME, région du Canada, ont été minés au début de la période considérée par la faiblesse des taux d'intérêt et la baisse des activités transactionnelles des clients en raison de la pandémie de COVID-19, contrebalancées en partie par la croissance des volumes. Au cours des plus récents trimestres, les produits ont été touchés par le contexte de hausse des taux d'intérêt et ont profité de la progression des activités des clients et de la croissance soutenue des volumes.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, a profité de la croissance des prêts et des dépôts des services bancaires commerciaux ainsi que du dynamisme des marchés. Pour Groupe Entreprises, la croissance des prêts s'est intensifiée au cours de l'exercice 2021 et au début de l'exercice 2022, grâce à la forte demande des clients. L'avantage tiré de la croissance des prêts et des dépôts avait été neutralisé en partie par le contexte de faibles taux d'intérêt, tendance qui s'est inversée au cours des récents trimestres en raison des hausses de taux d'intérêt annoncées par la Banque du Canada en vue de limiter l'inflation. Pour Gestion des avoirs, la croissance des biens administrés et des biens sous gestion a été minée au cours des derniers trimestres par le mauvais rendement du marché, attribuable aux inquiétudes suscitées à l'échelle mondiale par l'inflation, les problèmes touchant la chaîne d'approvisionnement et l'incertitude géopolitique.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, a profité de l'acquisition de clients qui a généré une augmentation des prêts, des dépôts, des biens sous gestion et des honoraires. La croissance des prêts s'est aussi intensifiée grâce à la reprise économique. L'accroissement des biens administrés et des biens sous gestion de Gestion des avoirs a été stimulé par l'appréciation du marché en 2021 et le fort dynamisme des ventes, malgré la récente période de volatilité.

Marchés des capitaux avait affiché une baisse des produits de négociation au quatrième trimestre de 2020 et au quatrième trimestre de 2021, mais a présenté une hausse des produits tirés des activités de prise ferme et de consultation aux deuxième et troisième trimestres de 2021. Une hausse des produits de négociation a été enregistrée aux premier et deuxième trimestres de 2022.

Les produits de Siège social et autres reflètent l'incidence d'une hausse des coûts de financement du quatrième trimestre de 2020 au deuxième trimestre de 2021, en raison des liquidités excédentaires qui se sont accumulées au début de la pandémie ainsi que d'une hausse des coûts de financement à compter du deuxième trimestre de 2022, attribuable à une augmentation des écarts de taux. L'environnement des taux d'intérêt et le resserrement des marges ont, quant à eux, fait reculer les produits de Services bancaires internationaux.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances est fonction du cycle de crédit en général et de la performance au chapitre du crédit dans les portefeuilles de prêts ainsi que de l'évolution de nos perspectives économiques. Compte tenu de l'incidence de la pandémie de COVID-19 depuis le deuxième trimestre de 2020, certaines parties de nos portefeuilles de prêts ont subi l'effet du ralentissement de l'activité économique provoqué par les mesures restrictives de santé publique, effet qui a été atténué dans une large mesure par les programmes de relance et d'allègement d'envergure des gouvernements à l'intention des particuliers et des entreprises. Même si les mesures de santé publique ont été assouplies dans la plupart des territoires

en raison de la hausse du taux de vaccination, nous continuons à mener nos activités dans un contexte macroéconomique incertain en raison des préoccupations liées à la hausse des taux d'intérêt, aux niveaux élevés d'inflation et aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement découlant des événements géopolitiques et du maintien des mesures visant à freiner la propagation de la COVID-19 dans certains pays. L'estimation des pertes sur créances dans le contexte actuel nécessite une part de jugement considérable.

Les quatre trimestres de 2021 et le premier trimestre de 2022 tenaient compte d'une légère amélioration de la conjoncture économique et de nos perspectives économiques. Sous l'effet du relèvement des taux d'intérêt à un rythme plus rapide que prévu, ainsi que de la hausse de l'inflation, des perturbations soutenues de la chaîne d'approvisionnement et des préoccupations géopolitiques croissantes à l'échelle mondiale, notre dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs s'est accrue aux deuxième et troisième trimestres de 2022.

Pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, les résultats du quatrième trimestre de 2020, des premier, troisième et quatrième trimestres de 2021 et des premier et deuxième trimestres de 2022 ont été influencés par la diminution des cas d'insolvabilité et de radiations au titre des cartes de crédit par rapport aux niveaux d'avant la pandémie. La baisse du nombre de cas d'insolvabilité est conforme à la tendance nationale canadienne. Le nombre peu élevé de radiations au quatrième trimestre de 2020 et au premier trimestre de 2021 était en lien avec l'aide fournie aux clients dans le cadre des programmes de report de paiement de la banque et le soutien offert par le gouvernement, et la baisse des dépenses des clients. À l'inverse, au deuxième trimestre de 2021, une augmentation des radiations au titre des cartes de crédit a été comptabilisée, laquelle est principalement attribuable à un segment relativement petit de soldes de clients qui s'étaient auparavant prévalus des programmes de report de paiement et dont la sous-performance continue a mené à la radiation des montants connexes après leur sortie des programmes. L'augmentation des épargnes des ménages pendant la pandémie a eu une incidence positive sur la diminution des radiations aux troisième et quatrième trimestres de 2021 et en 2022.

Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, une dotation à la provision pour dépréciation liée à la fraude a été comptabilisée au quatrième trimestre de 2020.

Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, les résultats du quatrième trimestre de 2020, du premier trimestre de 2021 et des premier et deuxième trimestres de 2022 comprenaient une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus importante.

Pour Marchés des capitaux, les résultats du premier trimestre de 2021 faisaient état d'une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus élevée dans le secteur des services publics.

Pour Siège social et autres, les résultats du troisième trimestre de 2021 faisaient état d'une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus élevée liée à CIBC FirstCaribbean.

Charges autres que d'intérêts

Les fluctuations des charges autres que d'intérêts au cours de la période ont découlé en grande partie des variations des salaires du personnel, des investissements dans les initiatives stratégiques et des variations des taux de change. Les résultats du quatrième trimestre de 2020 tenaient compte d'une dépréciation du goodwill liée à notre participation donnant le contrôle dans CIBC FirstCaribbean. Les résultats des troisième et quatrième trimestres de 2021 et du deuxième trimestre de 2022 tenaient compte d'une augmentation des provisions pour procédures judiciaires dans Siège social et autres, présentée à titre d'élément d'importance. Les résultats du quatrième trimestre de 2020 et du quatrième trimestre de 2021 faisaient état de charges liées à la consolidation de notre portefeuille de prêts immobiliers du fait de notre emménagement dans le nouveau siège social mondial. Un profit attribuable aux modifications apportées aux régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi a été comptabilisé au quatrième trimestre de 2020.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat fluctue en fonction des variations du résultat assujéti à l'impôt et des territoires desquels le résultat provient. Il peut également subir l'incidence d'éléments importants et du montant du résultat exonéré d'impôt.

Mesures non conformes aux PCGR

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité, tel qu'il est décrit ci-après. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR, qui comprennent des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios non conformes aux PCGR décrits dans le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières*, peuvent permettre aux investisseurs de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes.

Mesures ajustées

La direction évalue les résultats comme présentés et ajustés et juge que ces mesures de performances sont toutes deux utiles. Les mesures ajustées, qui comprennent le total des produits ajusté, la dotation à la provision pour pertes sur créances ajustée, les charges autres que d'intérêts ajustées, le résultat avant impôt sur le résultat ajusté, l'impôt sur le résultat ajusté et le résultat net ajusté, qui s'ajoutent aux mesures ajustées décrites ci-après, excluent les éléments d'importance des résultats comme présentés aux fins du calcul de nos résultats ajustés. Les éléments d'importance comprennent l'amortissement des immobilisations incorporelles et certains éléments d'importance qui surviennent de temps à autre et qui ne reflètent pas, selon la direction, le rendement des activités sous-jacentes. Nous sommes d'avis que les mesures ajustées permettent au lecteur de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes tout en facilitant une analyse plus éclairée des tendances. Bien que nous croyions que ces mesures ajustées permettent de faciliter les comparaisons entre nos résultats et ceux des autres banques canadiennes qui font des ajustements similaires dans leurs informations publiques, il faut préciser qu'il n'y a pas de signification normalisée des mesures ajustées selon les PCGR.

Nous ajustons également nos résultats pour majorer les produits exonérés d'impôt gagnés sur certaines valeurs mobilières pour les ramener au montant de la BIE, soit le montant des produits pleinement imposables, en supposant qu'ils soient imposables au taux d'impôt prévu par la loi qui permettrait de dégager les mêmes produits après impôt. Se reporter à la section Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégiques et à la note 31 des états financiers consolidés du Rapport annuel 2021 pour plus de précisions.

Résultat dilué par action ajusté

Nous ajustons le résultat dilué par action comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance, nette de l'impôt sur le résultat, aux fins du calcul du résultat dilué par action ajusté.

Coefficient d'efficacité ajusté

Nous ajustons les produits et les charges autres que d'intérêts comme présentés pour éliminer l'incidence des éléments d'importance et nous majorons les produits exonérés d'impôt afin de les ramener au montant de la BIE, aux fins du calcul du coefficient d'efficacité ajusté.

Levier d'exploitation ajusté

Nous ajustons les produits et les charges autres que d'intérêts comme présentés pour éliminer l'incidence des éléments d'importance et nous majorons les produits exonérés d'impôt afin de les ramener au montant de la BIE aux fins du calcul du levier d'exploitation ajusté.

Ratio de versement de dividendes ajusté

Nous ajustons le résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance, nette de l'impôt sur le résultat, aux fins du calcul du ratio de versement des dividendes ajusté.

Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté

Nous ajustons le résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance, nette de l'impôt sur le résultat, aux fins du calcul du rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté.

Taux d'impôt effectif ajusté

Nous ajustons le résultat avant impôt sur le résultat comme présenté et l'impôt sur le résultat comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance aux fins du calcul du taux d'impôt effectif ajusté.

Résultat avant impôt et provisions

Le résultat avant impôt et provisions correspond aux produits, nets des charges autres que d'intérêts, et fournit aux lecteurs une évaluation de notre capacité à dégager un résultat pour couvrir les pertes de crédit au cours du cycle de crédit, ainsi qu'une base supplémentaire aux fins de la comparaison du rendement des activités sous-jacentes entre les périodes, en excluant l'incidence de la dotation à la provision pour pertes sur créances, ce qui nécessite que des jugements soient posés et que des estimations soient faites à l'égard de questions qui sont incertaines et qui peuvent varier de façon importante d'une période à l'autre. Nous ajustons le résultat avant impôt et provisions pour éliminer l'incidence des éléments d'importance aux fins du calcul du résultat avant impôt et provisions ajusté. Comme il a été énoncé précédemment, nous sommes d'avis que les mesures ajustées permettent au lecteur de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes tout en facilitant une analyse plus éclairée des tendances.

Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis

Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires sont répartis entre les unités d'exploitation stratégiques en fonction du montant estimé des fonds propres réglementaires nécessaires pour soutenir leurs activités (comme il a été déterminé pour les banques consolidées selon les exigences en matière de fonds propres réglementaires et les cibles internes du BSIF). Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires non répartis sont présentés dans Siège social et autres. La répartition du capital sur cette base fournit un cadre cohérent pour évaluer le rendement de chaque unité d'exploitation stratégique, proportionnellement au risque pris. Au premier trimestre de 2022, nous avons augmenté les capitaux propres répartis entre les unités d'exploitation stratégiques pour les faire passer à 11 % des exigences de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires pour chacune des unités d'exploitation stratégiques, ce qui représente une hausse par rapport à 10 % en 2021. Se reporter à la section Risques découlant des activités commerciales pour plus de précisions.

Rendement des capitaux propres sectoriel

Nous utilisons le rendement des capitaux propres sectoriel comme l'une des mesures permettant d'évaluer le rendement et de prendre des décisions sur la répartition des ressources. Le rendement des capitaux propres pour l'ensemble de la CIBC fournit une mesure du rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires, alors que le rendement des capitaux propres sectoriel offre une mesure semblable fondée sur les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis entre les unités d'exploitation stratégiques. Par conséquent, le rendement des capitaux propres sectoriel est un ratio non conforme aux PCGR. Le rendement des capitaux propres sectoriel correspond au résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires pour chaque unité d'exploitation stratégique, exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis, soit la moyenne des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis mensuels au cours de la période. Au premier trimestre de 2022, nous avons augmenté les capitaux propres répartis entre les unités d'exploitation stratégiques, comme il a été mentionné précédemment.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
En millions de dollars, pour les trois mois clos le 31 juillet 2022							
Résultats d'exploitation – comme présentés							
Total des produits	2 321 \$	1 338 \$	604 \$	1 199 \$	109 \$	5 571 \$	473 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	200	10	35	(9)	7	243	28
Charges autres que d'intérêts	1 313	670	334	593	273	3 183	261
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	808	658	235	615	(171)	2 145	184
Impôt sur le résultat	213	174	42	168	(118)	479	32
Résultat net (perte nette)	595	484	193	447	(53)	1 666	152
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	6	6	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	595	484	193	447	(59)	1 660	152
Résultat dilué par action (\$)¹						1,78 \$	
Incidence des éléments d'importance²							
Produits							
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition³	(6) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(6) \$	- \$
Incidence des éléments d'importance sur les produits	(6)	-	-	-	-	(6)	-
Charges autres que d'intérêts							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(7)	-	(17)	-	(3)	(27)	(13)
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition³	(56)	-	-	-	-	(56)	-
Augmentation des provisions judiciaires	-	-	-	-	-	-	-
Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts	(63)	-	(17)	-	(3)	(83)	(13)
Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net	57	-	17	-	3	77	13
Impôt sur le résultat							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	3	-	4	-	-	7	3
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition³	12	-	-	-	-	12	-
Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat	15	-	4	-	-	19	3
Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net	42 \$	- \$	13 \$	- \$	3 \$	58 \$	10 \$
Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$)¹						0,07 \$	
Résultats d'exploitation – ajustés⁴							
Total des produits – ajusté⁵	2 315 \$	1 338 \$	604 \$	1 199 \$	109 \$	5 565 \$	473 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – ajustée	200	10	35	(9)	7	243	28
Charges autres que d'intérêts – ajustées	1 250	670	317	593	270	3 100	248
Résultat avant impôt sur le résultat – ajusté	865	658	252	615	(168)	2 222	197
Impôt sur le résultat – ajusté	228	174	46	168	(118)	498	35
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	637	484	206	447	(50)	1 724	162
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	6	6	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	637	484	206	447	(56)	1 718	162
Résultat dilué par action ajusté (\$)¹						1,85 \$	

1) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait été appliqué de manière rétroactive au cours de toutes les périodes présentées.

2) Les éléments d'importance sont exclus des résultats comme présentés aux fins du calcul des résultats ajustés.

3) Les coûts d'acquisition et d'intégration sont des coûts marginaux engagés dans le cadre de la planification et de l'exécution de l'intégration du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, notamment la recherche d'occasions de franchisage, l'actualisation et la conversion des systèmes et processus, la réalisation de projets, les frais de communication et les primes de bienvenue aux clients. Les ajustements selon la méthode de l'acquisition comprennent la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des créances sur cartes de crédit du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco acquises à la date d'acquisition. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs liée à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, présentée à titre d'élément d'importance au deuxième trimestre de 2022, comprend la provision pour pertes de crédit attendues de premier stade établie immédiatement après la date d'acquisition et l'incidence de la migration des comptes du premier vers le deuxième stade au cours du deuxième trimestre de 2022.

4) Ajustés pour ne pas tenir compte de l'incidence des éléments d'importance. Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR.

5) Les résultats pour l'ensemble de la CIBC ne tiennent pas compte d'un ajustement selon la base d'imposition équivalente (BIE) de 48 M\$ (53 M\$ au 30 avril 2022 et 51 M\$ au 31 juillet 2021) et de 160 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 (156 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2021). Le coefficient d'efficacité ajusté et le levier d'exploitation ajusté sont calculés sur une BIE.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
En millions de dollars, pour les trois mois clos le 30 avril 2022							
Résultats d'exploitation – comme présentés							
Total des produits	2 143 \$	1 303 \$	591 \$	1 316 \$	23 \$	5 376 \$	467 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	273	(4)	55	(14)	(7)	303	43
Charges autres que d'intérêts	1 197	655	320	592	350	3 114	253
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	673	652	216	738	(320)	1 959	171
Impôt sur le résultat	177	172	36	198	(147)	436	29
Résultat net (perte nette)	496	480	180	540	(173)	1 523	142
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	5	5	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	496	480	180	540	(178)	1 518	142
Résultat dilué par action (\$)¹						1,62 \$	
Incidence des éléments d'importance²							
Produits							
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition, et dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs ³	(4) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(4) \$	- \$
Incidence des éléments d'importance sur les produits	(4)	-	-	-	-	(4)	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances							
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition, et dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs ³	(94)	-	-	-	-	(94)	-
Incidence des éléments d'importance sur la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	(94)	-	-	-	-	(94)	-
Charges autres que d'intérêts							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(4)	-	(17)	-	(3)	(24)	(14)
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition, et dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs ³	(16)	-	-	-	-	(16)	-
Augmentation des provisions judiciaires	-	-	-	-	(45)	(45)	-
Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts	(20)	-	(17)	-	(48)	(85)	(14)
Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net	110	-	17	-	48	175	14
Impôt sur le résultat							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	-	-	5	-	-	5	4
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition, et dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs ³	29	-	-	-	-	29	-
Augmentation des provisions judiciaires	-	-	-	-	12	12	-
Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat	29	-	5	-	12	46	4
Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net	81 \$	- \$	12 \$	- \$	36 \$	129 \$	10 \$
Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$)¹						0,15 \$	
Résultats d'exploitation – ajustés⁴							
Total des produits – ajusté ⁵	2 139 \$	1 303 \$	591 \$	1 316 \$	23 \$	5 372 \$	467 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – ajustée	179	(4)	55	(14)	(7)	209	43
Charges autres que d'intérêts – ajustées	1 177	655	303	592	302	3 029	239
Résultat avant impôt sur le résultat – ajusté	783	652	233	738	(272)	2 134	185
Impôt sur le résultat – ajusté	206	172	41	198	(135)	482	33
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	577	480	192	540	(137)	1 652	152
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	5	5	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	577	480	192	540	(142)	1 647	152
Résultat dilué par action ajusté (\$)¹						1,77 \$	

Se reporter aux notes de bas de page de la page précédente.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le 31 juillet 2021	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
Résultats d'exploitation – comme présentés							
Total des produits	2 056 \$	1 207 \$	539 \$	1 140 \$	114 \$	5 056 \$	438 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	67	(49)	(57)	(60)	-	(99)	(46)
Charges autres que d'intérêts	1 118	617	274	529	380	2 918	223
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	871	639	322	671	(266)	2 237	261
Impôt sur le résultat	229	169	56	180	(127)	507	45
Résultat net (perte nette)	642	470	266	491	(139)	1 730	216
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	5	5	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	642	470	266	491	(144)	1 725	216
Résultat dilué par action (\$)¹						1,88 \$	
Incidence des éléments d'importance²							
Charges autres que d'intérêts							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	- \$	- \$	(17) \$	- \$	(3) \$	(20) \$	(13) \$
Augmentation des provisions judiciaires	-	-	-	-	(85)	(85)	-
Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts	-	-	(17)	-	(88)	(105)	(13)
Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net	-	-	17	-	88	105	13
Impôt sur le résultat							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	-	-	4	-	1	5	3
Augmentation des provisions judiciaires	-	-	-	-	22	22	-
Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat	-	-	4	-	23	27	3
Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net	- \$	- \$	13 \$	- \$	65 \$	78 \$	10 \$
Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$)¹						0,08 \$	
Résultats d'exploitation – ajustés⁴							
Total des produits – ajusté⁵	2 056 \$	1 207 \$	539 \$	1 140 \$	114 \$	5 056 \$	438 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – ajustée	67	(49)	(57)	(60)	-	(99)	(46)
Charges autres que d'intérêts – ajustées	1 118	617	257	529	292	2 813	210
Résultat avant impôt sur le résultat – ajusté	871	639	339	671	(178)	2 342	274
Impôt sur le résultat – ajusté	229	169	60	180	(104)	534	48
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	642	470	279	491	(74)	1 808	226
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	5	5	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	642	470	279	491	(79)	1 803	226
Résultat dilué par action ajusté (\$)¹						1,96 \$	

Se reporter aux notes de bas de page des pages précédentes.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
En millions de dollars, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022							
Résultats d'exploitation – comme présentés							
Total des produits	6 647 \$	3 938 \$	1 804 \$	3 819 \$	237 \$	16 445 \$	1 419 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	571	2	118	(61)	(9)	621	93
Charges autres que d'intérêts	3 662	1 998	972	1 781	907	9 320	764
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	2 414	1 938	714	2 099	(661)	6 504	562
Impôt sur le résultat	636	512	115	569	(386)	1 446	90
Résultat net (perte nette)	1 778	1 426	599	1 530	(275)	5 058	472
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	16	16	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	1 778	1 426	599	1 530	(291)	5 042	472
Résultat dilué par action (\$)¹						5,42 \$	
Incidence des éléments d'importance²							
Produits							
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition, et dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs ³	(10) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(10) \$	- \$
Incidence des éléments d'importance sur les produits	(10)	-	-	-	-	(10)	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances							
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition, et dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs ³	(94)	-	-	-	-	(94)	-
Incidence des éléments d'importance sur la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	(94)	-	-	-	-	(94)	-
Charges autres que d'intérêts							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	(11)	-	(51)	-	(9)	(71)	(40)
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition, et dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs ³	(85)	-	-	-	-	(85)	-
Augmentation des provisions judiciaires	-	-	-	-	(45)	(45)	-
Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts	(96)	-	(51)	-	(54)	(201)	(40)
Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net	180	-	51	-	54	285	40
Impôt sur le résultat							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	3	-	13	-	1	17	10
Coûts d'acquisition et d'intégration et ajustements selon la méthode de l'acquisition, et dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs ³	44	-	-	-	-	44	-
Augmentation des provisions judiciaires	-	-	-	-	12	12	-
Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat	47	-	13	-	13	73	10
Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net	133 \$	- \$	38 \$	- \$	41 \$	212 \$	30 \$
Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$)¹						0,24 \$	
Résultats d'exploitation – ajustés⁴							
Total des produits – ajusté ⁵	6 637 \$	3 938 \$	1 804 \$	3 819 \$	237 \$	16 435 \$	1 419 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – ajustée	477	2	118	(61)	(9)	527	93
Charges autres que d'intérêts – ajustées	3 566	1 998	921	1 781	853	9 119	724
Résultat avant impôt sur le résultat – ajusté	2 594	1 938	765	2 099	(607)	6 789	602
Impôt sur le résultat – ajusté	683	512	128	569	(373)	1 519	100
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	1 911	1 426	637	1 530	(234)	5 270	502
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	16	16	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	1 911	1 426	637	1 530	(250)	5 254	502
Résultat dilué par action ajusté (\$)¹						5,66 \$	

Se reporter aux notes de bas de page des pages précédentes.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les résultats (comme présentés) conformes aux PCGR et les résultats (ajustés) non conformes aux PCGR par secteur.

	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
En millions de dollars, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2021							
Résultats d'exploitation – comme présentés							
Total des produits	6 022 \$	3 430 \$	1 632 \$	3 508 \$	359 \$	14 951 \$	1 300 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	186	(34)	(24)	(66)	18	80	(21)
Charges autres que d'intérêts	3 262	1 797	825	1 589	927	8 400	658
Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	2 574	1 667	831	1 985	(586)	6 471	663
Impôt sur le résultat	677	444	161	506	(323)	1 465	128
Résultat net (perte nette)	1 897	1 223	670	1 479	(263)	5 006	535
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	13	13	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires	1 897	1 223	670	1 479	(276)	4 993	535
Résultat dilué par action (\$)¹						5,43 \$	
Incidence des éléments d'importance²							
Charges autres que d'intérêts							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	- \$	- \$	(52) \$	- \$	(8) \$	(60) \$	(41) \$
Augmentation des provisions judiciaires	-	-	-	-	(85)	(85)	-
Incidence des éléments d'importance sur les charges autres que d'intérêts	-	-	(52)	-	(93)	(145)	(41)
Total de l'incidence avant impôt des éléments d'importance sur le résultat net	-	-	52	-	93	145	41
Impôt sur le résultat							
Amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	-	-	14	-	1	15	11
Augmentation des provisions judiciaires	-	-	-	-	22	22	-
Incidence des éléments d'importance sur l'impôt sur le résultat	-	-	14	-	23	37	11
Total de l'incidence après impôt des éléments d'importance sur le résultat net	- \$	- \$	38 \$	- \$	70 \$	108 \$	30 \$
Incidence des éléments d'importance sur le résultat dilué par action (\$)¹						0,12 \$	
Résultats d'exploitation – ajustés⁴							
Total des produits – ajusté⁵	6 022 \$	3 430 \$	1 632 \$	3 508 \$	359 \$	14 951 \$	1 300 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances – ajustée	186	(34)	(24)	(66)	18	80	(21)
Charges autres que d'intérêts – ajustées	3 262	1 797	773	1 589	834	8 255	617
Résultat avant impôt sur le résultat – ajusté	2 574	1 667	883	1 985	(493)	6 616	704
Impôt sur le résultat – ajusté	677	444	175	506	(300)	1 502	139
Résultat net (perte nette) – ajusté(e)	1 897	1 223	708	1 479	(193)	5 114	565
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle – ajusté	-	-	-	-	13	13	-
Résultat net (perte nette) applicable aux actionnaires – ajusté(e)	1 897	1 223	708	1 479	(206)	5 101	565
Résultat dilué par action ajusté (\$)¹						5,55 \$	

Se reporter aux notes de bas de page des pages précédentes.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre le résultat net (comme présenté) conforme aux PCGR et le résultat avant impôt et provisions (ajusté) non conforme aux PCGR par secteur.

		Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis (en millions de \$ US)
En millions de dollars, pour les trois mois clos les								
31 juill. 2022	Résultat net (perte nette)	595 \$	484 \$	193 \$	447 \$	(53) \$	1 666 \$	152 \$
	Ajouter : dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	200	10	35	(9)	7	243	28
	Ajouter : impôt sur le résultat	213	174	42	168	(118)	479	32
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions)¹	1 008	668	270	606	(164)	2 388	212
	Incidence avant impôt des éléments d'importance ²	57	-	17	-	3	77	13
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e)³	1 065 \$	668 \$	287 \$	606 \$	(161) \$	2 465 \$	225 \$
30 avr. 2022	Résultat net (perte nette)	496 \$	480 \$	180 \$	540 \$	(173) \$	1 523 \$	142 \$
	Ajouter : dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	273	(4)	55	(14)	(7)	303	43
	Ajouter : impôt sur le résultat	177	172	36	198	(147)	436	29
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions)¹	946	648	271	724	(327)	2 262	214
	Incidence avant impôt des éléments d'importance ^{2, 4}	16	-	17	-	48	81	14
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e)³	962 \$	648 \$	288 \$	724 \$	(279) \$	2 343 \$	228 \$
31 juill. 2021	Résultat net (perte nette)	642 \$	470 \$	266 \$	491 \$	(139) \$	1 730 \$	216 \$
	Ajouter : dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	67	(49)	(57)	(60)	-	(99)	(46)
	Ajouter : impôt sur le résultat	229	169	56	180	(127)	507	45
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions)¹	938	590	265	611	(266)	2 138	215
	Incidence avant impôt des éléments d'importance ²	-	-	17	-	88	105	13
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e)³	938 \$	590 \$	282 \$	611 \$	(178) \$	2 243 \$	228 \$
En millions de dollars, pour les neuf mois clos les								
31 juill. 2022	Résultat net (perte nette)	1 778 \$	1 426 \$	599 \$	1 530 \$	(275) \$	5 058 \$	472 \$
	Ajouter : dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	571	2	118	(61)	(9)	621	93
	Ajouter : impôt sur le résultat	636	512	115	569	(386)	1 446	90
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions)¹	2 985	1 940	832	2 038	(670)	7 125	655
	Incidence avant impôt des éléments d'importance ^{2, 4}	86	-	51	-	54	191	40
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e)³	3 071 \$	1 940 \$	883 \$	2 038 \$	(616) \$	7 316 \$	695 \$
31 juill. 2021	Résultat net (perte nette)	1 897 \$	1 223 \$	670 \$	1 479 \$	(263) \$	5 006 \$	535 \$
	Ajouter : dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	186	(34)	(24)	(66)	18	80	(21)
	Ajouter : impôt sur le résultat	677	444	161	506	(323)	1 465	128
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions)¹	2 760	1 633	807	1 919	(568)	6 551	642
	Incidence avant impôt des éléments d'importance ²	-	-	52	-	93	145	41
	Résultat (perte) avant impôt et provisions (reprises de provisions) ajusté(e)³	2 760 \$	1 633 \$	859 \$	1 919 \$	(475) \$	6 696 \$	683 \$

1) Mesure non conforme aux PCGR.

2) Les éléments d'importance sont exclus des résultats comme présentés aux fins du calcul des résultats ajustés.

3) Ajustés pour ne pas tenir compte de l'incidence des éléments d'importance. Les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR.

4) Compte non tenu de l'incidence de la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs liée à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, ce montant étant inclus au poste Ajouter : dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances.

Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégiques

La CIBC compte quatre unités d'exploitation stratégiques : Services bancaires personnels et PME, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégiques bénéficient du soutien des groupes fonctionnels suivants qui font tous partie de Siège social et autres : Technologie, infrastructure et innovation, Gestion du risque, Personnel, culture et marque, Finance et Stratégie de l'entreprise, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégiques. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement dans l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. Les principales méthodes et hypothèses utilisées dans la présentation des résultats financiers des unités d'exploitation stratégiques sont présentées à la page 18 de notre Rapport annuel 2021.

Services bancaires personnels et PME, région du Canada

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, offre aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des solutions et des services financiers par l'entremise de centres bancaires et de canaux numériques et mobiles.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2022	30 avr. 2022	31 juill. 2021	31 juill. 2022	31 juill. 2021
Produits	2 321 \$	2 143 \$	2 056 \$	6 647 \$	6 022 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	136	141	82	376	397
Prêts productifs	64	132	(15)	195	(211)
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	200	273	67	571	186
Charges autres que d'intérêts	1 313	1 197	1 118	3 662	3 262
Résultat avant impôt sur le résultat	808	673	871	2 414	2 574
Impôt sur le résultat	213	177	229	636	677
Résultat net	595 \$	496 \$	642 \$	1 778 \$	1 897 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires	595 \$	496 \$	642 \$	1 778 \$	1 897 \$
Coefficient d'efficacité	56,6 %	55,8 %	54,4 %	55,1 %	54,2 %
Levier d'exploitation	(4,7) %	(2,7) %	3,4 %	(1,9) %	0,7 %
Rendement des capitaux propres ²	28,1 %	26,4 %	38,6 %	30,3 %	38,8 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis ²	8 387 \$	7 710 \$	6 595 \$	7 835 \$	6 536 \$
Équivalents temps plein	13 576	12 872	12 578	13 576	12 578

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 595 M\$, en baisse de 47 M\$, en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à l'accroissement des charges autres que d'intérêts et à une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances, contrebalancés en partie par une hausse des produits.

Le résultat net a progressé de 99 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, ce qui découle essentiellement de l'accroissement des produits et de la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances, neutralisés en partie par l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 s'est établi à 1 778 M\$, en baisse de 119 M\$ par rapport à celui de la période correspondante de 2021, ce qui découle surtout de l'accroissement des charges autres que d'intérêts et de la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancés par une augmentation des produits.

Produits

Les produits ont augmenté de 265 M\$, ou 13 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la croissance des volumes, dont celle liée à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, et de l'augmentation des marges sur produits nettes découlant de l'incidence positive du contexte de hausse des taux d'intérêt.

Les produits ont augmenté de 178 M\$, ou 8 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, en raison principalement des jours en plus que comptait le trimestre considéré, de la croissance des volumes, dont celle liée à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, et de l'augmentation des marges sur produits nettes découlant de l'incidence positive du contexte de hausse des taux d'intérêt.

Les produits pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 ont progressé de 625 M\$, ou 10 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2021, en raison surtout de la croissance des volumes, dont celle liée à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, de la hausse des honoraires et de l'accroissement des marges sur produits nettes découlant de l'incidence positive du contexte de hausse des taux d'intérêt.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 133 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au trimestre considéré, une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs découlant d'une détérioration de nos perspectives économiques a été comptabilisée, en regard d'une reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs attribuable à l'évolution favorable de nos perspectives économiques au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté sous l'effet d'un accroissement des radiations et de la hausse de la dotation à la provision dans l'ensemble des portefeuilles de prêts à la consommation, ce qui tient compte de l'incidence de l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco pour un trimestre complet.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 73 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a reculé, en raison surtout d'une augmentation de la provision pour pertes sur créances liée à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco au cours du trimestre précédent, en partie contrebalancée par une plus grande détérioration de nos perspectives économiques pour le trimestre considéré. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué légèrement par rapport à celle du trimestre précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 a augmenté de 385 M\$. Pour la période considérée, une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a été comptabilisée, laquelle est attribuable à l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco et à une détérioration de nos perspectives économiques surtout aux deuxième et troisième trimestres, comparativement à une reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs découlant d'une évolution favorable de nos perspectives économiques tout au long de la période correspondante de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a reculé, du fait de la diminution des radiations au titre des cartes de crédit et du portefeuille des prêts personnels, neutralisée en partie par la hausse de la dotation à la provision au titre du portefeuille de prêts personnels et l'incidence de l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 195 M\$, ou 17 %, en regard de celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, dont l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, et de la progression des salaires du personnel.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 116 M\$, ou 10 %, par rapport à celles du trimestre précédent, ce qui découle surtout de l'accroissement des dépenses liées aux initiatives stratégiques, dont l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, ainsi que de la progression des salaires du personnel.

Les charges autres que d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 ont augmenté de 400 M\$, ou 12 %, en regard de celles de la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, dont l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, et de la progression des salaires du personnel.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a baissé de 16 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en lien principalement avec la diminution du résultat, et a augmenté de 36 M\$ en regard de celui du trimestre précédent, en lien surtout à la hausse du résultat.

L'impôt sur le résultat pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 a baissé de 41 M\$ comparativement à celui de la période correspondante de 2021, ce qui est essentiellement attribuable à la baisse du résultat.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires et des services de gestion des avoirs aux sociétés du marché intermédiaire, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée de partout au Canada, ainsi que des services de gestion d'actifs aux investisseurs institutionnels.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2022	30 avr. 2022	31 juill. 2021	31 juill. 2022	31 juill. 2021
Produits					
Groupe Entreprises	604 \$	541 \$	475 \$	1 677 \$	1 338 \$
Gestion des avoirs	734	762	732	2 261	2 092
Total des produits	1 338	1 303	1 207	3 938	3 430
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	9	-	(11)	8	-
Prêts productifs	1	(4)	(38)	(6)	(34)
Total de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	10	(4)	(49)	2	(34)
Charges autres que d'intérêts	670	655	617	1 998	1 797
Résultat avant impôt sur le résultat	658	652	639	1 938	1 667
Impôt sur le résultat	174	172	169	512	444
Résultat net	484 \$	480 \$	470 \$	1 426 \$	1 223 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires	484 \$	480 \$	470 \$	1 426 \$	1 223 \$
Coefficient d'efficacité	50,1 %	50,2 %	51,2 %	50,7 %	52,4 %
Levier d'exploitation	2,4 %	7,1 %	0,2 %	3,6 %	1,3 %
Rendement des capitaux propres ²	22,8 %	24,0 %	27,2 %	23,4 %	24,4 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis ²	8 423 \$	8 182 \$	6 863 \$	8 165 \$	6 712 \$
Équivalents temps plein	5 668	5 449	5 256	5 668	5 256

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Aperçu financier

Le résultat net pour le trimestre s'est établi à 484 M\$, en hausse de 14 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à l'augmentation des produits, en partie contrebalancée par la prise en compte d'une dotation à la provision pour pertes sur créances au trimestre considéré comparativement à une reprise de la provision à l'exercice précédent, et à la hausse des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net pour le trimestre a augmenté de 4 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, ce qui est principalement attribuable à l'augmentation des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts et par la prise en compte d'une dotation à la provision pour pertes sur créances au trimestre considéré comparativement à une reprise de la provision au trimestre précédent.

Le résultat net pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 s'est établi à 1 426 M\$, en hausse de 203 M\$ par rapport à celui de la période correspondante de 2021, ce qui découle surtout d'une hausse des produits en partie contrebalancée par l'accroissement des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits ont augmenté de 131 M\$, ou 11 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 129 M\$, en raison essentiellement de la croissance des volumes, de la progression des honoraires et de la hausse des marges sur produits nettes découlant de l'incidence positive du contexte de hausse des taux d'intérêt.

Les produits de Gestion des avoirs ont été comparables à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits ont augmenté de 35 M\$ par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 63 M\$, en lien surtout avec la progression des honoraires, les jours en plus que comptait le trimestre considéré et la hausse des marges sur produits nettes découlant de l'incidence positive du contexte de hausse des taux d'intérêt.

Les produits de Gestion des avoirs ont reculé de 28 M\$, en raison principalement du recul des produits tirés des commissions lié au ralentissement des activités des clients et de la baisse des produits tirés des honoraires sous l'effet de la dépréciation des marchés, le tout en partie neutralisé par une progression des produits nets d'intérêts, en lien principalement avec les dépôts.

Les produits pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 se sont accrus de 508 M\$, ou 15 %, en comparaison de ceux de la période correspondante de 2021.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 339 M\$, en raison essentiellement de la croissance des volumes, de la progression des honoraires et de la hausse des marges sur produits nettes découlant de l'incidence positive du contexte de hausse des taux d'intérêt.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 169 M\$, du fait surtout de la hausse des produits tirés des honoraires portée par la moyenne plus élevée des biens sous gestion et des biens administrés, reflet de l'appréciation des marchés et des ventes nettes par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent et de la progression des produits nets d'intérêts en lien principalement avec les dépôts, le tout en partie contrebalancé par le recul des produits tirés des commissions lié au ralentissement des activités des clients.

Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour le trimestre considéré s'est établie à 10 M\$, comparativement à une reprise de la provision de 49 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs a diminué par rapport à celle du

trimestre correspondant de l'exercice précédent qui tenait compte d'une évolution favorable de nos perspectives économiques. Au trimestre considéré, une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux principalement attribuable à une dépréciation dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux a été enregistrée, comparativement à une reprise de la provision pour pertes sur prêts douteux découlant des secteurs des services de détail et de gros au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour le trimestre considéré a été de 10 M\$, comparativement à une reprise de la provision de 4 M\$ au trimestre précédent. Une légère dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a été comptabilisée au trimestre considéré, comparativement à une légère reprise de la provision au trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté, sous l'effet d'une perte sur créances dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux, comme il a été mentionné précédemment.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 a été de 2 M\$, comparativement à une reprise de la provision de 34 M\$ US pour la période correspondante de l'exercice précédent. La reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs a diminué par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent qui découlait d'une évolution favorable de nos perspectives économiques. Au trimestre considéré, une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux attribuable à la perte sur créances dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux a été enregistrée, comme il a été mentionné précédemment, alors qu'aucune dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux nette n'avait été comptabilisée pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 53 M\$, ou 9 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de la progression des salaires du personnel et de la rémunération liée au rendement.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 15 M\$, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison essentiellement de l'incidence du calendrier des dépenses et de l'accroissement des dépenses liées aux initiatives stratégiques, compensés en partie par la baisse de la rémunération liée au rendement.

Les charges autres que d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 ont augmenté de 201 M\$, ou 11 %, en regard de celles de la période correspondante de 2021, en raison surtout de la progression de la rémunération liée au rendement et des salaires du personnel et de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 5 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 2 M\$ en regard de celui du trimestre précédent, sous l'effet surtout de la hausse du résultat.

L'impôt sur le résultat pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 a augmenté de 68 M\$, comparativement à celui de la période correspondante de 2021, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse du résultat.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, offre des services bancaires commerciaux et des services de gestion privée de patrimoine aux États-Unis, ainsi que des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises dans quatre marchés du Midwest américain. Ses activités sont principalement axées sur les sociétés du marché intermédiaire et les sociétés de taille moyenne, ainsi que sur les particuliers et les familles à valeur nette élevée.

Résultats en dollars canadiens¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2022	30 avr. 2022	31 juill. 2021	31 juill. 2022	31 juill. 2021
Produits					
Groupe Entreprises	388 \$	389 \$	350 \$	1 181 \$	1 078 \$
Gestion des avoirs ²	216	202	189	623	554
Total des produits³	604	591	539	1 804	1 632
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	15	34	25	79	96
Prêts productifs	20	21	(82)	39	(120)
Total de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	35	55	(57)	118	(24)
Charges autres que d'intérêts	334	320	274	972	825
Résultat avant impôt sur le résultat	235	216	322	714	831
Impôt sur le résultat	42	36	56	115	161
Résultat net	193 \$	180 \$	266 \$	599 \$	670 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires	193 \$	180 \$	266 \$	599 \$	670 \$
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis⁴	10 534 \$	10 230 \$	8 738 \$	10 222 \$	8 938 \$
Équivalents temps plein	2 395	2 277	2 155	2 395	2 155

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Comprend les produits attribuables au programme de protection des salaires (Paycheck Protection Program ou PPP) aux États-Unis.

3) Comprend des produits de 1 M\$ liés à la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des prêts acquis à la date d'acquisition de The PrivateBank pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 (2 M\$ au 30 avril 2022 et 3 M\$ au 31 juillet 2021) et de 6 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 (12 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2021).

4) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Résultats en dollars américains¹

En millions de dollars américains	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2022	30 avr. 2022	31 juill. 2021	31 juill. 2022	31 juill. 2021
Produits					
Groupe Entreprises	304 \$	307 \$	284 \$	929 \$	858 \$
Gestion des avoirs ²	169	160	154	490	442
Total des produits ³	473	467	438	1 419	1 300
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	12	27	19	62	75
Prêts productifs	16	16	(65)	31	(96)
Total de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	28	43	(46)	93	(21)
Charges autres que d'intérêts	261	253	223	764	658
Résultat avant impôt sur le résultat	184	171	261	562	663
Impôt sur le résultat	32	29	45	90	128
Résultat net	152 \$	142 \$	216 \$	472 \$	535 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires	152 \$	142 \$	216 \$	472 \$	535 \$
Coefficient d'efficacité	55,3 %	54,1 %	50,9 %	53,9 %	50,6 %
Levier d'exploitation	(9,3) %	(6,7) %	3,8 %	(7,1) %	11,8 %
Rendement des capitaux propres ⁴	7,3 %	7,2 %	12,1 %	7,8 %	10,0 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis ⁴	8 247 \$	8 075 \$	7 097 \$	8 038 \$	7 118 \$

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Comprend les produits attribuables au PPP aux États-Unis.

3) Comprend des produits de 1 M\$ US liés à la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des prêts acquis à la date d'acquisition de The PrivateBank pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 (2 M\$ US pour le trimestre clos le 30 avril 2022 et 2 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2021) et de 5 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 (9 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2021).

4) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Aperçu financier

Le résultat net pour le trimestre s'est établi à 193 M\$ (152 M\$ US), en baisse de 73 M\$ (64 M\$ US) par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à la prise en compte d'une dotation à la provision pour pertes sur créances au trimestre considéré, comparativement à une reprise de la provision à l'exercice précédent, et à la hausse des charges autres que d'intérêts, le tout en partie compensé par l'augmentation des produits.

Le résultat net a progressé de 13 M\$ (10 M\$ US) par rapport à celui du trimestre précédent, ce qui découle essentiellement de la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de l'accroissement des produits, neutralisés en partie par l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 s'est établi à 599 M\$ (472 M\$ US), en baisse de 71 M\$ (63 M\$ US) par rapport à celui de la période correspondante de 2021, ce qui est principalement attribuable à la prise en compte d'une dotation à la provision pour pertes sur créances au trimestre considéré, comparativement à une reprise de la provision à l'exercice précédent, et à la hausse des charges autres que d'intérêts, le tout partiellement compensé par l'augmentation des produits.

Produits

Les produits ont augmenté de 35 M\$ US, ou 8 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 20 M\$ US, en raison essentiellement de la croissance des volumes, en partie contrebalancée par la diminution des marges sur produits nettes.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 15 M\$ US en raison surtout de l'augmentation des marges sur produits nettes découlant de l'incidence positive du contexte de hausse des taux d'intérêt.

Les produits ont augmenté de 6 M\$ US, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont reculé de 3 M\$ US, ce qui s'explique essentiellement par la diminution des marges sur produits nettes, en partie compensée par la croissance des volumes et l'incidence des jours en plus que comptait le trimestre considéré.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 9 M\$ US, en raison principalement de l'augmentation des marges sur produits nettes découlant de l'incidence positive du contexte de hausse des taux d'intérêt, en partie contrebalancée par la baisse des produits tirés des honoraires, laquelle est attribuable à une moyenne moins élevée des biens sous gestion et des biens administrés sous l'effet de la dépréciation des marchés.

Les produits pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 ont progressé de 119 M\$ US, ou 9 %, en comparaison de ceux de la période correspondante de 2021.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 71 M\$ US, ce qui s'explique surtout par la croissance des volumes et la progression des honoraires, neutralisées en partie par la diminution des marges sur produits nettes.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 48 M\$ US, en lien surtout avec la hausse des produits tirés des honoraires portée par la moyenne plus élevée des biens sous gestion et des biens administrés, laquelle est le reflet de l'appréciation des marchés et des ventes nettes, et l'augmentation des marges sur produits nettes découlant de l'incidence positive du contexte de hausse des taux d'intérêt.

Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour le trimestre considéré a été de 28 M\$ US, comparativement à une reprise de la provision de 46 M\$ US au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au trimestre considéré, une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs découlant essentiellement d'une migration du crédit désavantageuse et d'une détérioration de nos perspectives économiques a été comptabilisée, en regard d'une reprise de la provision attribuable à l'évolution favorable de nos perspectives économiques au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué, sous l'effet d'une baisse de la dotation à la provision dans le secteur immobilier.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 15 M\$ US par rapport à celle du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a été comparable à celle du trimestre précédent qui tenait compte également d'une évolution défavorable de nos perspectives économiques. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué, sous l'effet d'une baisse de la dotation à la provision dans le secteur immobilier.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 a été de 93 M\$ US, comparativement à une reprise de la provision de 21 M\$ US pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour la période considérée, une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs découlant essentiellement d'une migration du crédit désavantageuse et d'une détérioration de nos perspectives économiques a été comptabilisée, en regard d'une reprise de la provision attribuable à l'évolution favorable de nos perspectives économiques à la période correspondante de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a fléchi, sous l'effet d'une baisse de la dotation à la provision dans le secteur immobilier, en partie contrebalancée par une hausse de la dotation à la provision dans le secteur de la fabrication de biens d'équipement.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 38 M\$, ou 17 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse des salaires du personnel et de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 8 M\$ US, ou 3 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison essentiellement de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 ont augmenté de 106 M\$ US, ou 16 %, en regard de celles de la période correspondante de 2021, en raison surtout de la progression des salaires du personnel et de la rémunération liée au rendement et de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a diminué de 13 M\$ US par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'une baisse du résultat.

L'impôt sur le résultat a augmenté de 3 M\$ US par rapport à celui du trimestre précédent, sous l'effet surtout de la hausse du résultat.

L'impôt sur le résultat pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 a baissé de 38 M\$ US comparativement à celui de la période correspondante de 2021, ce qui est essentiellement attribuable à la baisse du résultat.

Marchés des capitaux

Marchés des capitaux offre des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services consultatifs et d'exécution en placement, des solutions de services financiers aux entreprises et des services de recherche de premier plan à nos clients à l'échelle mondiale. Cette unité d'exploitation stratégique comprend les Services financiers directs, qui fournissent un ensemble cohérent de services bancaires directs et de solutions de placement direct ainsi que de paiement multidevises novateurs aux clients de la CIBC.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2022	30 avr. 2022	31 juill. 2021	31 juill. 2022	31 juill. 2021
Produits					
Marchés CIBC, réseau mondial	512 \$	675 \$	503 \$	1 859 \$	1 656 \$
Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement	432	418	428	1 260	1 234
Services financiers directs	255	223	209	700	618
Total des produits²	1 199	1 316	1 140	3 819	3 508
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	(15)	2	(18)	(26)	32
Prêts productifs	6	(16)	(42)	(35)	(98)
Total de la reprise de la provision pour pertes sur créances	(9)	(14)	(60)	(61)	(66)
Charges autres que d'intérêts	593	592	529	1 781	1 589
Résultat avant impôt sur le résultat	615	738	671	2 099	1 985
Impôt sur le résultat²	168	198	180	569	506
Résultat net	447 \$	540 \$	491 \$	1 530 \$	1 479 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires	447 \$	540 \$	491 \$	1 530 \$	1 479 \$
Coefficient d'efficacité	49,5 %	44,9 %	46,4 %	46,6 %	45,3 %
Levier d'exploitation	(7,2) %	0,2 %	(9,0) %	(3,3) %	4,5 %
Rendement des capitaux propres³	19,3 %	25,4 %	26,6 %	23,3 %	27,8 %
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis³	9 200 \$	8 702 \$	7 331 \$	8 795 \$	7 110 \$
Équivalents temps plein	2 410	2 290	2 259	2 410	2 259

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés sur une BIE. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement sur une BIE de 48 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 (53 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2022 et 51 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2021) et de 160 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 (156 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2021). Des montants correspondants sont inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat de Siège social et autres.

3) Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 447 M\$, en baisse de 44 M\$, en regard de celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à l'accroissement des charges autres que d'intérêts et à diminution de la reprise de la provision au trimestre considéré, contrebalancés en partie par une hausse des produits.

Le résultat net a reculé de 93 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, ce qui découle essentiellement de la baisse des produits.

Le résultat net pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 s'est établi à 1 530 M\$, en hausse de 51 M\$ par rapport à celui de la période correspondante de 2021, ce qui s'explique surtout par une hausse des produits en partie contrebalancée par l'accroissement des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits ont augmenté de 59 M\$, ou 5 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial, ont augmenté de 9 M\$, surtout en raison de la hausse des produits tirés de nos activités liées aux opérations de change et au financement mondial avec garantie, en partie contrebalancée par la diminution des produits tirés de la négociation de titres à revenu fixe et de dérivés sur actions.

Les produits de Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement ont progressé de 4 M\$, du fait surtout de la hausse des produits tirés des services financiers aux entreprises, de l'augmentation des profits issus de nos portefeuilles de placement et de la hausse des produits tirés des services consultatifs, contrebalancés en partie par la diminution des activités de souscription de titres de participation et de créance.

Les produits de Services financiers directs ont augmenté de 46 M\$, principalement en raison de la hausse des produits tirés de Simplii Financial et de l'accroissement du volume et de l'intensification de nos activités d'opérations de change et de paiements.

Les produits ont baissé de 117 M\$, ou 9 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial, ont reculé de 163 M\$, surtout en raison de la baisse des produits tirés de nos activités de négociation de titres à revenu fixe, de dérivés sur actions et de dérivés sur marchandises.

Les produits de Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement ont progressé de 14 M\$, du fait surtout de l'augmentation des profits issus de nos portefeuilles de placement et de la hausse des produits tirés des services consultatifs, contrebalancés en partie par la diminution des activités de souscription de titres de participation et de créance.

Les produits de Services financiers directs ont augmenté de 32 M\$, principalement en raison de la hausse des produits tirés de Simplii Financial.

Les produits pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 se sont accrus de 311 M\$, ou 9 %, en comparaison de ceux de la période correspondante de 2021.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial, ont augmenté de 203 M\$, surtout en raison de la hausse des produits tirés de nos activités liées aux opérations de change, à la négociation de titres à revenu fixe et au financement mondial avec garantie, en partie contrebalancée par la diminution des produits tirés de la négociation de dérivés sur marchandises.

Les produits de Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement ont progressé de 26 M\$, du fait surtout de la hausse des produits tirés des services financiers aux entreprises, contrebalancée en partie par la diminution des activités de souscription de titres de participation et de créance.

Les produits de Services financiers directs ont augmenté de 82 M\$, principalement en raison de la hausse des produits tirés de Simplii Financial et de l'accroissement du volume et de l'intensification de nos activités d'opérations de change et de paiements, le tout contrebalancé en partie par la baisse du volume de transactions lié au service de placement direct.

Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

La reprise de la provision pour pertes sur créances a diminué de 51 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au trimestre considéré, une légère dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a été comptabilisée, comparativement à une reprise de la provision découlant de l'évolution favorable de nos perspectives économiques et de la migration du crédit avantageuse au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La reprise de la provision pour pertes sur prêts douteux a été comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La reprise de la provision pour pertes sur créances a baissé de 5 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. Au trimestre considéré, une légère dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a été comptabilisée, comparativement à une reprise de la provision dans le secteur pétrolier et gazier découlant de l'évolution favorable de nos perspectives économiques au trimestre précédent. Au trimestre considéré, une reprise de la provision pour pertes sur prêts douteux liée au secteur pétrolier et gazier a été enregistrée, comparativement à une légère dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux au trimestre précédent.

La reprise de la provision pour pertes sur créances pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 a diminué de 5 M\$, comparativement à celle comptabilisée à la période correspondante de l'exercice précédent. La reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs a diminué étant donné que la période correspondante de l'exercice précédent tenait compte d'une migration du crédit avantageuse. Au cours de la période considérée, une reprise de la provision pour pertes sur prêts douteux essentiellement liée au secteur pétrolier et gazier a été enregistrée, comparativement à une dotation à la provision attribuable au secteur des services publics à la période correspondante de l'exercice précédent.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 64 M\$, ou 12 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de la progression des salaires du personnel.

Les charges autres que d'intérêts ont été comparables à celles du trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 ont augmenté de 192 M\$, ou 12 %, en regard de celles de la période correspondante de 2021, en raison essentiellement de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de la progression des salaires du personnel.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a diminué de 12 M\$ US, par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, et de 30 M\$, par rapport à celui du trimestre précédent, en lien principalement avec une baisse du résultat.

L'impôt sur le résultat pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 a augmenté de 63 M\$ comparativement à celui de la période correspondante de 2021, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse du résultat.

Siège social et autres

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants : Technologie, infrastructure et innovation, Gestion du risque, Personnel, culture et marque, Finance et Stratégie de l'entreprise, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégiques. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement dans l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2022	30 avr. 2022	31 juill. 2021	31 juill. 2022	31 juill. 2021
Produits					
Services bancaires internationaux	189 \$	179 \$	165 \$	558 \$	507 \$
Divers	(80)	(156)	(51)	(321)	(148)
Total des produits ²	109	23	114	237	359
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	11	19	30	41	65
Prêts productifs	(4)	(26)	(30)	(50)	(47)
Total de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	7	(7)	-	(9)	18
Charges autres que d'intérêts	273	350	380	907	927
Perte avant impôt sur le résultat	(171)	(320)	(266)	(661)	(586)
Impôt sur le résultat ²	(118)	(147)	(127)	(386)	(323)
Résultat net (perte nette)	(53) \$	(173) \$	(139) \$	(275) \$	(263) \$
Résultat net (perte nette) applicable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	6 \$	5 \$	5 \$	16 \$	13 \$
Actionnaires	(59)	(178)	(144)	(291)	(276)
Équivalents temps plein	25 456	24 926	22 656	25 456	22 656

1) Se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires pour de l'information sectorielle supplémentaire.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux sont présentés sur une BIE. Des montants correspondants sont inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat de Siège social et autres. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement sur une BIE de 48 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 (53 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2022 et 51 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2021) et de 160 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 (156 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2021).

Aperçu financier

La perte nette pour le trimestre considéré s'est établie à 53 M\$, comparativement à une perte nette de 139 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est essentiellement attribuable à la baisse des charges autres que d'intérêts, contrebalancée en partie par la prise en compte d'une dotation à la provision pour pertes sur créances au trimestre considéré et par la baisse des produits.

La perte nette pour le trimestre s'est chiffrée à 53 M\$ par rapport à une perte nette de 173 M\$ au trimestre précédent, ce qui est principalement attribuable à l'augmentation des produits et à la diminution des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par la prise en compte d'une dotation à la provision pour pertes sur créances au trimestre considéré comparativement à une reprise de la provision au trimestre précédent.

La perte nette pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 s'est chiffrée à 275 M\$, comparativement à une perte nette de 263 M\$ à la période correspondante de 2021, en raison surtout de la diminution des produits, partiellement contrebalancée par une reprise de la provision à la période considérée, comparativement à la prise en compte d'une dotation à la provision pour pertes sur créances à la période précédente, et par la baisse des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits ont reculé de 5 M\$, ou 4 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux ont grimpé de 24 M\$, ce qui reflète principalement l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, l'augmentation des marges sur produits nettes découlant de l'incidence positive du contexte de hausse des taux d'intérêt et la progression des produits tirés des honoraires liés à CIBC FirstCaribbean.

Les produits Divers ont reculé de 29 M\$, en raison principalement d'une baisse des produits de trésorerie, compensée en partie par la hausse des produits liés aux investissements stratégiques.

Les produits ont augmenté de 86 M\$, ou 374 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux ont augmenté de 10 M\$, ce qui découle surtout de la hausse des marges sur produits nettes découlant de l'incidence positive du contexte de hausse des taux d'intérêt et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

Les produits Divers ont progressé de 76 M\$, en raison principalement d'une hausse des produits de trésorerie et d'une augmentation des produits liés aux investissements stratégiques.

Les produits pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 ont reculé de 122 M\$, ou 34 %, en comparaison de ceux de la période correspondante de 2021.

Les produits de Services bancaires internationaux ont augmenté de 51 M\$, ce qui découle surtout de la hausse des produits tirés des honoraires dans CIBC FirstCaribbean, de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et de l'augmentation des marges sur produits nettes découlant de l'incidence positive du contexte de hausse des taux d'intérêt.

Les produits Divers ont baissé de 173 M\$, en raison principalement d'une baisse des produits de trésorerie, attribuable à une hausse des coûts de financement liée à l'augmentation des écarts de taux.

Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 7 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs a diminué par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent qui tenait compte de l'incidence favorable des mises à jour des modèles, en partie neutralisée par une migration du crédit désavantageuse. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué en raison de la baisse de la dotation à la provision dans CIBC FirstCaribbean.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour le trimestre considéré a été de 7 M\$, comparativement à une reprise de la provision de 7 M\$ au trimestre précédent. La reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs a diminué étant donné que l'incidence des mises à jour des modèles avait été favorable au trimestre précédent, alors que l'évolution de nos perspectives économiques a été défavorable au cours du trimestre considéré. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué en raison de la baisse de la dotation à la provision dans CIBC FirstCaribbean.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 a donné lieu à une reprise de 9 M\$, comparativement à une dotation à la provision pour pertes sur créances de 18 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent. La reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs a été comparable à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a diminué en raison de la baisse de la dotation à la provision dans CIBC FirstCaribbean.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont baissé de 107 M\$, ou 28 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent qui tenaient compte d'une hausse des provisions pour procédures judiciaires, présentée à titre d'élément d'importance, et d'une diminution des coûts de soutien du siège social non répartis au trimestre considéré, partiellement neutralisées par l'augmentation des dépenses dans CIBC FirstCaribbean.

Les charges autres que d'intérêts ont baissé de 77 M\$, ou 22 %, par rapport à celles du trimestre précédent qui tenaient compte d'une hausse des provisions pour procédures judiciaires, présentée à titre d'élément d'importance, et d'une diminution des coûts de soutien du siège social non répartis au trimestre considéré, partiellement neutralisées par l'augmentation des dépenses dans CIBC FirstCaribbean.

Les charges autres que d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 ont reculé de 20 M\$, ou 2 %, par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice 2021 qui tenait compte d'une hausse des provisions pour procédures judiciaires, ainsi qu'il a été mentionné précédemment, contrebalancée en partie par l'augmentation des dépenses dans CIBC FirstCaribbean et par la hausse des coûts de soutien du siège social non répartis.

Impôt sur le résultat

L'économie d'impôt a diminué de 9 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 29 M\$ en regard de celle du trimestre précédent, en raison surtout d'une perte moins importante.

L'économie d'impôt sur le résultat pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 a augmenté de 63 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de 2021, du fait essentiellement d'une perte plus importante.

Situation financière

Revue du bilan consolidé résumé

En millions de dollars, aux	31 juill. 2022	31 oct. 2021
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	45 334 \$	56 997 \$
Valeurs mobilières	176 849	161 401
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	75 412	79 940
Prêts et acceptations, nets de la provision pour pertes sur créances	516 595	462 879
Dérivés	36 284	35 912
Autres actifs	46 316	40 554
	896 790 \$	837 683 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts	678 457 \$	621 158 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées, vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres	87 170	97 133
Dérivés	39 439	32 101
Autres passifs	36 541	35 922
Titres secondaires	6 359	5 539
Capitaux propres	48 824	45 830
	896 790 \$	837 683 \$

Actif

Au 31 juillet 2022, le total de l'actif avait progressé de 59,1 G\$, ou 7 %, en comparaison de celui au 31 octobre 2021, une tranche d'environ 9 G\$ de ce montant découlant de l'appréciation du dollar américain.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres banques ont diminué de 11,7 G\$, ou 20 %, essentiellement en raison de la baisse des placements à court terme.

L'augmentation de 15,4 G\$, ou 10 %, des valeurs mobilières est principalement attribuable à la hausse des titres de créance du gouvernement du Canada et des titres du Trésor des États-Unis, contrebalancée en partie par la diminution des titres de participation de sociétés.

Les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres ont fléchi de 4,5 G\$, ou 6 %, en raison essentiellement des activités des clients.

Les prêts et acceptations, nets de la provision, ont augmenté de 53,7 G\$, ou 12 %, du fait essentiellement de l'accroissement des prêts hypothécaires à l'habitation et des prêts aux entreprises et aux gouvernements au Canada, ce qui tient compte de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et du portefeuille de cartes de crédit, ce qui comprend l'ajout du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco dont l'acquisition a été réalisée au deuxième trimestre.

Les dérivés ont augmenté de 0,4 G\$, ou 1 %, sous l'effet principalement de la hausse des évaluations des autres dérivés sur marchandises et des dérivés de change, contrebalancée en partie par la baisse des évaluations des dérivés de taux d'intérêt.

Les autres actifs ont augmenté de 5,8 G\$, ou 14 %, en raison surtout d'une hausse des biens donnés en garantie sur dérivés, de l'impôt à recevoir et des métaux précieux.

Passif

Au 31 juillet 2022, le total du passif avait augmenté de 56,1 G\$, ou 7 %, en comparaison de celui au 31 octobre 2021, une tranche d'environ 9 G\$ de ce montant découlant de l'appréciation du dollar américain.

Les dépôts ont augmenté de 57,3 G\$, ou 9 %, en raison surtout de l'accroissement du financement de gros et de la croissance des volumes dans les dépôts de détail au Canada. Se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur la composition des dépôts.

Les engagements liés à des valeurs prêtées, vendues à découvert et en vertu de mises en pension de titres, ont reculé de 10,0 G\$, ou 10 %, en raison essentiellement des activités des clients.

Les dérivés ont augmenté de 7,3 G\$, ou 23 %, sous l'effet principalement de la hausse des évaluations des dérivés de change et des autres dérivés sur marchandises.

Les autres passifs ont augmenté de 0,6 G\$, ou 2 %, en raison surtout de la hausse des montants à payer aux courtiers et des acceptations.

Les titres secondaires se sont accrus de 0,8 G\$, ou 15 %, en raison de l'émission de titres secondaires au deuxième trimestre. Pour plus de précisions, se reporter à la section Gestion des fonds propres.

Capitaux propres

Au 31 juillet 2022, les capitaux propres avaient augmenté de 3,0 G\$, ou 7 %, par rapport à ceux au 31 octobre 2021, en raison surtout de la hausse nette des résultats non distribués et de l'émission de billets avec remboursement de capital à recours limité, ce qui a été contrebalancé par le rachat d'actions privilégiées au cours du trimestre considéré.

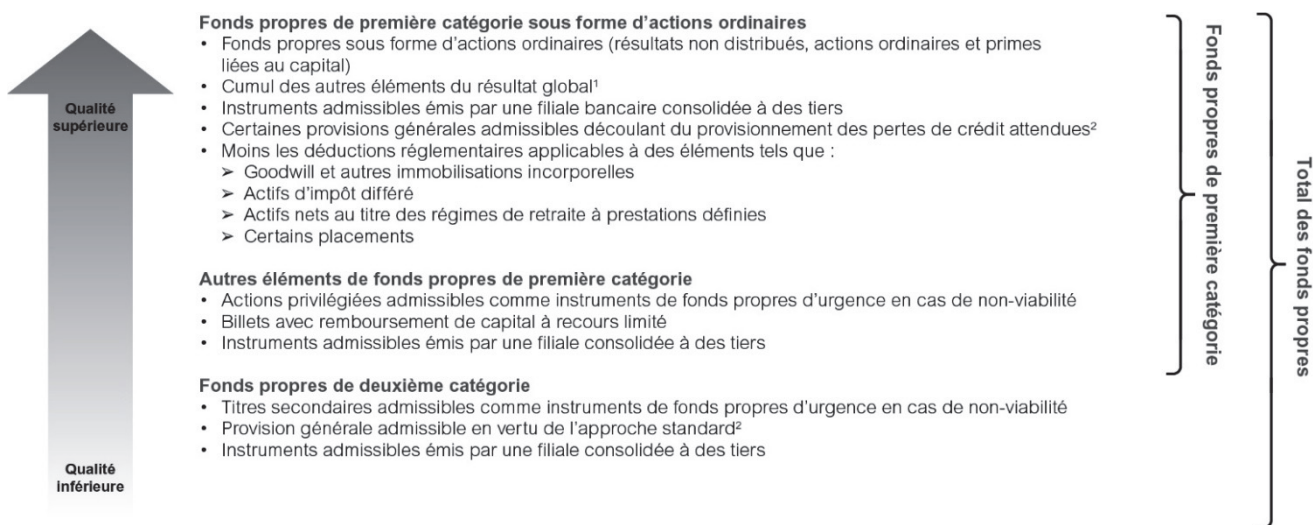
Gestion des fonds propres

Nous gérons activement nos fonds propres pour maintenir des sources de capitaux solides et efficaces qui favorisent la résilience de notre bilan, l'accroissement de nos activités et la mise en œuvre de notre stratégie, tout en satisfaisant aux exigences réglementaires. Au moment de déployer nos fonds propres, nous prenons en considération notre stratégie, nos perspectives économiques et l'environnement opérationnel global et, selon notre appréciation des risques de pertes en cas de baisse, nous pourrions décider d'exercer nos activités avec un niveau de fonds propres plus élevé. Se reporter aux pages 31 à 41 de notre Rapport annuel 2021 pour plus de précisions sur la gestion des fonds propres.

Exigences en matière de fonds propres réglementaires

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du BSIF, lesquelles découlent du cadre normatif sur les fonds propres élaboré par le CBCB.

Les fonds propres réglementaires sont composés des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Les catégories de fonds propres réglementaires démontrent une augmentation de la qualité et de la permanence ainsi qu'une meilleure capacité d'absorber les pertes. Les principales composantes de nos fonds propres réglementaires se résument comme suit :



1) Excluant le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie et les variations de la juste valeur des passifs désignés à la juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre.

2) En réponse à la pandémie de COVID-19, le BSIF a assoupli les attentes réglementaires par la mise en place de mesures transitoires pour le traitement du provisionnement des pertes attendues aux fins des fonds propres afin qu'une partie des provisions pour pertes de crédit attendues qui aurait autrement été admissible à titre de fonds propres de deuxième catégorie soit admissible à titre de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, sous réserve de certains facteurs scalaires et de certaines restrictions jusqu'à la fin de l'exercice 2022. Se reporter à la section Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires pour plus de précisions.

Les instruments de fonds propres réglementaires admissibles doivent pouvoir absorber les pertes en cas de non-viabilité de l'institution financière.

Le BSIF exige que toutes les institutions atteignent des ratios cibles de fonds propres qui comprennent des réserves. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions. La CIBC a été désignée par le BSIF comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada. Les BISN sont assujetties à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires correspondant à 1,0 % de l'APR. En outre, le BSIF s'attend à ce que les BISN détiennent une réserve pour stabilité intérieure (RSI), laquelle vise à répondre aux risques associés au deuxième pilier qui ne sont pas adéquatement pris en compte dans les exigences du premier pilier. La RSI est actuellement établie à 2,5 %, mais elle peut être de l'ordre de 0 % à 2,5 % de l'APR. De plus, les banques doivent conserver une réserve anticyclique de fonds propres supplémentaire équivalente à leur réserve moyenne pondérée au Canada et dans certains autres États où elles sont exposées au risque de crédit du secteur privé. Les cibles actuelles du BSIF se résument comme suit :

Au 31 juillet 2022	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Réserve applicable aux BISN	Cibles du premier pilier ¹	Réserve pour stabilité intérieure ²	Cibles, y compris toutes les réserves
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,5 %	1,0 %	8,0 %	2,5 %	10,5 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	6,0 %	2,5 %	1,0 %	9,5 %	2,5 %	12,0 %
Ratio du total des fonds propres	8,0 %	2,5 %	1,0 %	11,5 %	2,5 %	14,0 %

1) La réserve anticyclique de fonds propres applicable était négligeable pour la CIBC au 31 juillet 2022.

2) Le 22 juin 2022, le BSIF a annoncé que la RSI demeurerait fixée à 2,5 % du total de l'APR. Ce niveau demeure inchangé depuis le 31 octobre 2021.

Au premier trimestre de 2022, nous avons augmenté les capitaux propres répartis entre les unités d'exploitation stratégiques selon un ratio cible des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires de 11 %, par rapport à 10 % en 2021, à des fins de gestion des fonds propres. D'autres augmentations sont possibles compte tenu du risque de révision à la baisse inhérent aux perspectives économiques.

Les exigences en matière de suffisance des fonds propres sont appliquées de façon consolidée, comme c'est le cas pour nos états financiers, à l'exception de nos filiales d'assurance (CIBC Cayman Reinsurance Limited et Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée), lesquelles ont été exclues du périmètre réglementaire de consolidation. La méthode de consolidation appliquée aux états financiers est décrite à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021. Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée est assujettie au test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du BSIF.

Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires

Le CBCB et le BSIF ont publié diverses propositions de changements aux exigences actuelles de fonds propres réglementaires visant à renforcer la réglementation relative aux banques, ainsi que leur supervision et l'encadrement de leurs pratiques, et à composer avec les variations des conditions du marché engendrées par la pandémie de COVID-19 dans l'objectif général d'améliorer la stabilité financière (se reporter à la page 34 de notre Rapport annuel 2021). Les paragraphes ci-après présentent un résumé des publications du CBCB et du BSIF depuis la publication de notre Rapport annuel 2021 et des mesures transitoires instaurées en réponse à la pandémie de COVID-19.

Réformes de Bâle III et exigences de communication financière au titre du troisième pilier révisées

Le 31 janvier 2022, le BSIF a publié la version définitive de ses règles de fonds propres, de levier, de liquidité et de communication de renseignements qui comprennent les dernières réformes de Bâle III ainsi que des mises à jour quant au traitement des rajustements de l'évaluation du crédit (REC) et de la couverture du risque de marché d'autres ajustements de valorisation visant les dérivés de gré à gré ainsi qu'à la gestion du risque opérationnel. La mise en œuvre des changements proposés va avoir lieu au deuxième trimestre de 2023, à l'exception des révisions aux REC et aux cadres de risque de marché qui seront apportées au premier trimestre de 2024. Les révisions à la ligne directrice *Normes de liquidité* prendront effet le 1^{er} avril 2023. Les principaux changements comprennent ce qui suit :

- Révisions à l'approche fondée sur les notations internes (NI) et à l'approche standard visant le risque de crédit
- Cadres révisés pour le risque opérationnel, le risque de marché et les REC
- mise à jour des déductions des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires pour certains actifs
- Mise à jour du plancher de fonds propres selon l'approche standard révisée susmentionnée, avec adoption progressive du coefficient de plancher sur une période de trois ans à compter du deuxième trimestre de 2023
- Modification du cadre régissant le ratio de levier, dont l'imposition d'une exigence de réserve pour les BISN
- Améliorations à la ligne directrice *Normes de liquidité*, y compris la modification des exigences visant les flux de trésorerie nets cumulatifs

Le BSIF a également annoncé une révision des exigences actuelles de divulgation en vertu du troisième pilier avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2023 et la publication de nouvelles exigences de divulgation en vertu du troisième pilier au quatrième trimestre de 2023 à l'égard des BISN.

Le 11 novembre 2021, le CBCB a publié le document *Revisions to market risk disclosure requirements*, qui apporte un certain nombre de modifications pour mieux refléter le cadre du risque de marché révisé, présenté en janvier 2019. Le BSIF n'a pas adopté les modifications connexes et exige actuellement que le cadre du risque de marché de 2019 soit mis en œuvre au premier trimestre de 2024.

Mesures transitoires relatives au traitement du provisionnement des pertes de crédit attendues aux fins des fonds propres

En réponse à la pandémie de COVID-19, le BSIF a instauré des mesures transitoires relatives au traitement du provisionnement des pertes de crédit attendues qui sont prévues par le dispositif de Bâle. Ces mesures transitoires sont entrées en vigueur en date de la publication du communiqué du BSIF à cet effet le 27 mars 2020 et aux termes de celles-ci, une partie des provisions qui auraient été incluses autrement dans les fonds propres de deuxième catégorie peuvent être incluses dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires. La partie de la provision pour pertes de crédit attendues pouvant être incluse dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires est déterminée en fonction de l'augmentation des provisions pour les premier et deuxième stades par rapport aux soldes au 31 janvier 2020 utilisés à titre de niveau de référence. Ce montant est ensuite ajusté en fonction des incidences fiscales et multiplié par un facteur scalaire qui diminue au fil du temps. Le facteur scalaire est fixé à 70 % pour l'exercice 2020, à 50 % pour l'exercice 2021 et à 25 % pour l'exercice 2022. Pour les expositions traitées selon l'approche fondée sur les

NI, le moindre d'entre ce montant et l'excédent de l'encours des provisions autrement admissibles à l'inclusion dans les fonds propres de deuxième catégorie est inclus dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires selon les mesures transitoires.

Régime au regard des normes de fonds propres d'un programme fédéral de soutien pour les secteurs très touchés

Le 27 janvier 2021, le BSIF a fourni un cadre d'orientation quant au régime de fonds propres applicable aux prêts garantis par le gouvernement octroyés aux termes du programme de garanties de prêts du Programme de crédit pour les secteurs très touchés de la Banque du développement du Canada (BDC). En vertu de ce cadre d'orientation, les prêts sont considérés comme des prêts accordés par une entité souveraine en raison de la garantie de BDC et, par conséquent, la pondération du risque appropriée est appliquée conformément à la ligne directrice NFP. Le montant du prêt en entier est inclus dans la mesure de l'exposition utilisée aux fins du calcul du ratio de levier.

Nous continuons de suivre les développements ayant une incidence sur les exigences de fonds propres réglementaires et les informations à fournir à cet égard et de nous y préparer.

Fonds propres réglementaires et ratios

Nos ratios et fonds propres réglementaires sont présentés dans le tableau ci-après :

En millions de dollars, aux	31 juill. 2022	31 oct. 2021
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires ¹	35 718 \$	33 751 \$
Fonds propres de première catégorie ¹	40 038	38 344
Total des fonds propres ¹	46 401	44 202
L'APR se compose de ce qui suit :		
Risque de crédit	261 745	232 311
Risque de marché	9 075	9 106
Risque opérationnel	32 923	31 397
Total de l'APR	303 743	272 814
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	11,8 %	12,4 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	13,2 %	14,1 %
Ratio du total des fonds propres	15,3 %	16,2 %

1) Comprend l'incidence des mesures transitoires pour le provisionnement des pertes de crédit attendues annoncées par le BSIF le 27 mars 2020 dans le contexte du début de la pandémie de COVID-19. Les mesures transitoires permettent d'inclure dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires une partie des provisions pour pertes de crédit attendues qui aurait autrement figuré dans les fonds propres de deuxième catégorie. Le montant est soumis à certains facteurs scalaires et à des restrictions jusqu'à la fin de l'exercice 2022.

Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires

Au 31 juillet 2022, le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires avait diminué de 0,6 % par rapport à celui au 31 octobre 2021, porté par l'incidence d'une hausse de l'APR, en partie contrebalancée par l'augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires.

L'augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires était essentiellement attribuable au capital autogénéral (résultat net moins les dividendes et les distributions) et à l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, ce qui a été en partie contrebalancé par la diminution du cumul des autres éléments du résultat global lié aux titres de créance évalués à la JVAERG et l'accroissement des immobilisations corporelles, ce qui tient compte de l'incidence de l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco.

La hausse de l'APR s'explique surtout par l'accroissement de la taille du portefeuille, l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco et les niveaux accrus de risque opérationnel, le tout en partie neutralisé par l'amélioration de la qualité du crédit.

Ratio des fonds propres de première catégorie

Au 31 juillet 2022, le ratio des fonds propres de première catégorie avait diminué de 0,9 % par rapport à celui au 31 octobre 2021, en raison surtout des facteurs susmentionnés qui ont eu une incidence sur le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires.

L'incidence de l'émission des billets avec remboursement de capital à recours limité de série 3 (BRCL de série 3) a été en grande partie contrebalancée par le rachat des actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif de série 45 (FPUNV) (actions privilégiées de série 45), le 29 juillet 2022 (se reporter à la section Activités importantes de gestion du capital ci-après).

Ratio du total des fonds propres

Au 31 juillet 2022, le ratio du total des fonds propres avait diminué de 0,9 % par rapport à celui au 31 octobre 2021, fait surtout attribuable aux facteurs susmentionnés qui ont eu une incidence sur le ratio des fonds propres de première catégorie et à l'élimination des instruments de fonds propres non admissibles, le tout contrebalancé en partie par l'émission d'instruments de fonds propres de deuxième catégorie d'un montant de 1,0 G\$ au trimestre considéré. Se reporter à la section Activités importantes de gestion du capital pour plus de précisions.

Ratio de levier

Les normes relatives aux fonds propres selon le dispositif de Bâle III comprennent une mesure des fonds propres non fondée sur le risque, soit le ratio de levier, qui vient compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque. Le ratio de levier représente les fonds propres de première catégorie divisés par l'exposition au ratio de levier. Le ratio de levier est décrit dans les normes comme étant la somme des éléments suivants :

- i) les actifs au bilan moins les ajustements réglementaires des fonds propres de première catégorie;
- ii) les expositions sur dérivés;
- iii) les expositions sur opérations de financement par titres;
- iv) les expositions hors bilan (engagements, substituts directs de crédit, lettres de crédit et expositions de titrisation).

Le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôt fédérales adoptent des ratios de levier qui soient au moins équivalents à 3,0 %. Au gré du BSIF, ces ratios peuvent être plus élevés pour certaines institutions.

En millions de dollars, aux	31 juill. 2022	31 oct. 2021
Fonds propres de première catégorie	40 038 \$	38 344 \$
Exposition aux fins du ratio de levier ¹	941 694	823 343
Ratio de levier	4,3 %	4,7 %

1) L'exclusion temporaire des titres émis par des emprunteurs souverains admissibles de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier, instaurée dans le contexte du début de la pandémie de COVID-19, n'était plus applicable à compter du premier trimestre de 2022. Les réserves auprès des banques centrales continuent d'être exemptées de cette mesure.

Au 31 juillet 2022, le ratio de levier avait diminué de 0,4 % par rapport à celui au 31 octobre 2021, l'incidence de l'augmentation des fonds propres de première catégorie ayant été plus que compensée par l'incidence de la hausse de l'exposition aux fins du ratio de levier. L'augmentation de l'exposition aux fins du ratio de levier était principalement attribuable à des hausses des expositions au bilan et au renversement de l'exclusion temporaire des titres émis par des emprunteurs souverains admissibles de la mesure de l'exposition.

Exigences de capacité totale d'absorption des pertes

Le BSIF exige également que les BISN maintiennent un ratio de capacité totale d'absorption des pertes (CTAP) cible prudentiel (prenant appui sur les ratios de fonds propres fondés sur les risques) et un ratio de levier CTAP minimum (prenant appui sur le ratio de levier).

La CTAP vise à faire en sorte que les BISN non viables disposent d'une capacité d'absorption de pertes suffisante pour assurer leur recapitalisation, pour ainsi faciliter un règlement ordonné pour les BISN tout en réduisant au maximum les répercussions défavorables sur la stabilité du secteur des services financiers et pour les contribuables. La CTAP s'entend de la somme du total des fonds propres et des autres instruments de CTAP, soit essentiellement des instruments de recapitalisation interne admissibles dont l'échéance résiduelle est de plus de 365 jours.

Le BSIF s'attend à ce que les BISN détiennent un ratio minimum de CTAP fondé sur les risques de 21,5 % et des exigences de RSI alors applicables (soit 2,5 % comme mentionné précédemment), ainsi qu'un ratio de levier CTAP minimum de 6,75 % à compter du premier trimestre de l'exercice 2022.

En millions de dollars, aux	31 juill. 2022	31 oct. 2021
CTAP disponible	87 061 \$	76 701 \$
Total de l'APR	303 743	272 814
Exposition aux fins du ratio de levier ¹	941 694	823 343
Ratio de CTAP	28,7 %	28,1 %
Ratio de levier CTAP	9,2 %	9,3 %

1) L'exclusion temporaire des titres émis par des emprunteurs souverains admissibles de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier, instaurée dans le contexte du début de la pandémie de COVID-19, n'était plus applicable à compter du premier trimestre de 2022. Les réserves auprès des banques centrales continuent d'être exemptées de cette mesure.

Au 31 juillet 2022, le ratio de CTAP avait augmenté de 0,6 % par rapport à celui au 31 octobre 2021, porté par l'augmentation de la CTAP en partie contrebalancée par l'incidence d'une hausse de l'APR. L'augmentation de la CTAP découle essentiellement de l'émission de passifs admissibles à la recapitalisation interne.

Au 31 juillet 2022, le ratio de levier CTAP avait diminué de 0,1 % par rapport à celui au 31 octobre 2021, ce qui découle essentiellement des facteurs mentionnés précédemment qui ont une incidence sur les expositions aux fins du ratio de levier, en partie contrebalancés par une hausse de la CTAP.

Fractionnement d'actions

En février 2022, le conseil d'administration de la CIBC a approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC, à raison de deux actions pour une (fractionnement d'actions), lequel sera effectué par voie d'une modification aux règlements administratifs de la CIBC. Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement d'actions. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait été appliqué de manière rétroactive au cours de toutes les périodes présentées.

Activités importantes de gestion du capital

Le 13 mars 2020, après le début de la pandémie de COVID-19, le BSIF a imposé des mesures temporaires aux institutions financières fédérales, leur enjoignant d'interrompre les processus d'augmentation des dividendes et de rachat d'actions, afin d'assurer que les fonds propres supplémentaires disponibles soient utilisés pour soutenir les activités de prêt au Canada. Le BSIF a levé ces mesures temporaires le 4 novembre 2021. Voici les principales initiatives liées aux fonds propres mises en œuvre en 2022 :

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 9 décembre 2021, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait accepté notre avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. L'offre prendra fin à la première des éventualités suivantes : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté 20 millions d'actions ordinaires (après le fractionnement), ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation ou iii) le 12 décembre 2022. Aucune action ordinaire n'a été rachetée et annulée au cours du trimestre considéré. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022, nous avons racheté et annulé 1 800 000 actions ordinaires (après le fractionnement) à un prix moyen de 74,43 \$, pour un total de 134 M\$.

Régime d'achat d'actions par les employés

Aux termes du régime d'achat d'actions par les employés, nous avons émis 661 554 actions ordinaires (après le fractionnement) pour une contrepartie de 44 M\$ pour le trimestre considéré et 1 709 684 actions ordinaires (après le fractionnement) pour une contrepartie de 125 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022.

Régime d'investissement à l'intention des actionnaires

Aux termes du régime d'investissement à l'intention des actionnaires, nous avons émis 635 977 actions ordinaires (après le fractionnement) pour une contrepartie de 40 M\$ pour le trimestre considéré et 1 603 223 actions ordinaires (après le fractionnement) pour une contrepartie de 113 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022.

Dividendes

Le 25 mai 2022, le conseil d'administration de la CIBC a approuvé une augmentation du dividende trimestriel sur les actions ordinaires, qui est passé de 0,805 \$ à 0,830 \$ par action ordinaire pour le trimestre clos le 31 juillet 2022.

Titres secondaires

Le 7 avril 2022, nous avons émis des débetures à 4,20 % d'un montant en capital de 1,0 G\$ échéant le 7 avril 2032 (titres secondaires). Les débetures portent intérêt à un taux fixe de 4,20 % par année (payable semestriellement) jusqu'au 7 avril 2027 et par la suite, au taux canadien des opérations de pension à un jour (CORRA) composé quotidiennement et majoré de 1,69 % par année (payable trimestriellement) jusqu'à leur échéance, le 7 avril 2032. Les débetures sont admissibles à titre de fonds propres de deuxième catégorie.

Billets avec remboursement de capital à recours limité de série 3 (BRCRL de série 3)

Le 15 juin 2022, nous avons émis des billets avec remboursement de capital à recours limité de série 3 à 7,150 % (FPUNV) (titres secondaires) d'un montant en capital de 800 M\$. Les BRCRL de série 3 viennent à échéance le 28 juillet 2082 et portent intérêt à un taux fixe de 7,150 % par année (payable semestriellement) jusqu'au 28 juillet 2027. À compter du 28 juillet 2027 et tous les cinq ans par la suite jusqu'au 28 juillet 2077, le taux d'intérêt sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 4,000 % par année.

En parallèle avec l'émission des BRCRL de série 3, nous avons émis des actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux fixe rajusté tous les cinq ans de série 55 (FPUNV) (actions privilégiées de série 55) qui sont détenues dans la Fiducie à recours limité LRCN CIBC (fiducie à recours limité), laquelle est consolidée par la CIBC, ce qui fait en sorte que les actions privilégiées de série 55 sont éliminées des états financiers consolidés de la CIBC. En cas de défaut de paiement par la CIBC du montant en capital des BRCRL de série 3, de leur prix de rachat ou des intérêts courus sur ceux-ci lorsque ces sommes sont exigibles, le seul recours de chacun des porteurs de BRCRL de série 3 se limite à sa quote-part des actions privilégiées de série 55 détenues dans la fiducie à recours limité. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, nous pouvons racheter tous les cinq ans, en totalité ou en partie, les BRCRL de série 3 à la valeur nominale au cours de la période du 28 juin au 28 juillet inclusivement, à compter du 28 juin 2027.

Les BRCRL de série 3 et les actions privilégiées de série 55 sont assujettis aux dispositions relatives aux FPUNV qui sont nécessaires pour qu'ils soient admissibles à titre d'autres éléments de fonds propres réglementaires de première catégorie selon Bâle III. Lorsqu'un événement déclencheur survient, chacune des actions privilégiées de série 55 détenue dans la fiducie à recours limité sera convertie automatiquement et immédiatement sans le consentement des porteurs de BRCRL de série 3 en un nombre variable d'actions ordinaires qui seront émises aux porteurs de BRCRL de série 3 en règlement du montant en capital de la totalité des BRCRL de série 3 et des intérêts courus et impayés sur ceux-ci. Toute réclamation des porteurs de BRCRL de série 3 contre la CIBC à l'égard des BRCRL de série 3 sera éteinte à la réception des actions ordinaires.

Les BRCRL de série 3 sont des instruments hybrides comportant des composantes capitaux propres et passif puisque le versement d'intérêts et le remboursement du capital sont effectués à notre gré, car le seul recours de chacun des porteurs de BRCRL de série 3 dans l'éventualité de non-paiement se limite à sa quote-part des actions privilégiées de série 55 détenues dans la fiducie à recours limité. La composante passif des BRCRL de série 3 a une valeur nominale et, par conséquent, le total du produit reçu à l'émission des BRCRL de série 3 a été présenté en tant que capitaux propres dans le bilan consolidé intermédiaire, et tout versement d'intérêts est comptabilisé à titre de distribution de capitaux propres.

Actions privilégiées

Le 29 juillet 2022, nous avons racheté la totalité des 32 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif de série 45 (FPUNV) (actions privilégiées de série 45), à un prix de rachat de 25,00 \$ par action privilégiée de série 45, pour un coût de rachat total de 800 M\$.

Instruments convertibles

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos instruments de FPUNV en circulation :

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action, au 31 juillet 2022	Actions en circulation		Prix minimal de conversion par action ordinaire ¹	Nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion
	Nombre d'actions	Valeur nominale		
Actions privilégiées^{2, 3}				
Série 39 (FPUNV)	16 000 000	400 \$	2,50 \$	160 000 000
Série 41 (FPUNV)	12 000 000	300	2,50	120 000 000
Série 43 (FPUNV)	12 000 000	300	2,50	120 000 000
Série 47 (FPUNV)	18 000 000	450	2,50	180 000 000
Série 49 (FPUNV)	13 000 000	325	2,50	130 000 000
Série 51 (FPUNV)	10 000 000	250	2,50	100 000 000
Billets avec remboursement de capital à recours limité^{3, 4}				
Billets de série 1 avec remboursement de capital à recours limité à 4,375 % (FPUNV)	s. o.	750	2,50	300 000 000
Billets de série 2 avec remboursement de capital à recours limité à 4,000 % (FPUNV)	s. o.	750	2,50	300 000 000
Billets de série 3 avec remboursement de capital à recours limité à 7,150 % (FPUNV)	s. o.	800	2,50	320 000 000
Titres secondaires^{3, 5}				
Débtures à 3,45 % échéant le 4 avril 2028 (FPUNV)	s. o.	1 500	2,50	900 000 000
Débtures à 2,95 % échéant le 19 juin 2029 (FPUNV)	s. o.	1 500	2,50	900 000 000
Débtures à 2,01 % échéant le 21 juillet 2030 (FPUNV)	s. o.	1 000	2,50	600 000 000
Débtures à 1,96 % échéant le 21 avril 2031 (FPUNV)	s. o.	1 000	2,50	600 000 000
Débtures à 4,20 % échéant le 7 avril 2032 (FPUNV)	s. o.	1 000	2,50	600 000 000
Total		10 325 \$		5 330 000 000

1) Le prix minimal de conversion par action ordinaire des instruments de FPUNV en circulation de la CIBC, y compris les actions privilégiées admissibles comme FPUNV, les débtures subordonnées admissibles comme FPUNV et les billets avec remboursement de capital à recours limité admissibles comme FPUNV, a fait l'objet d'un rajustement, passant de 5,00 \$ à 2,50 \$ pour tenir compte du fractionnement d'actions conformément aux modalités qui régissent les instruments de FPUNV.

2) Lorsqu'un événement déclencheur survient, chacune des actions est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non versés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent, y compris un fractionnement d'actions). Les porteurs d'actions privilégiées n'ont pas le droit de convertir leurs actions en actions ordinaires.

3) Le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion ne tient pas compte de l'incidence des dividendes déclarés et non versés et des intérêts courus.

4) Lorsqu'un événement déclencheur survient, les actions privilégiées de série 53, de série 54 et de série 55 détenues dans la fiducie à recours limité au soutien des billets avec remboursement de capital à recours limité sont convertibles en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale de 1 000 \$ par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action ordinaire (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent, y compris un fractionnement d'actions).

5) Lorsqu'un événement déclencheur survient, les débtures sont convertibles en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant 150 % de la valeur nominale, plus les intérêts courus et non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action ordinaire (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent, y compris un fractionnement d'actions).

s. o. Sans objet.

La survenance d'un événement déclencheur entraînerait la conversion de la totalité des instruments de FPUNV en circulation dont il est fait mention ci-dessus, ce qui représenterait un effet dilutif de 85 % selon le nombre d'actions ordinaires de la CIBC en circulation au 31 juillet 2022. Tel qu'il a été décrit dans la ligne directrice NFP, un événement déclencheur se produit lorsque le BSIF détermine que la banque n'est plus viable, ou qu'elle est sur le point de ne plus l'être et, si une fois tous les instruments de fonds propres d'urgence convertis et après avoir pris en compte tous les autres facteurs et toutes les autres circonstances considérés comme pertinents, il est raisonnablement probable que la viabilité de la banque sera rétablie ou maintenue ou, si la banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capitaux, ou une aide équivalente, de la part du gouvernement fédéral ou d'un gouvernement provincial, sans laquelle le BSIF aurait déterminé la banque non viable.

En plus des effets dilutifs éventuels liés aux instruments de FPUNV susmentionnés, au 31 juillet 2022, 49,7 G\$ (32,6 G\$ au 31 octobre 2021) de nos passifs en cours étaient assujettis à la conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques. Aux termes du régime de recapitalisation interne, il n'y a pas de ratio de conversion contractuel fixe et préétabli pour la conversion de certaines actions et certains passifs admissibles de la CIBC qui sont assujettis à la conversion en actions ordinaires aux fins de la recapitalisation interne, et il n'y a pas d'exigence particulière quant à la conversion des passifs assujettis en actions ordinaires de la CIBC ou un membre de son groupe. La Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) décide du moment de la conversion aux fins de la recapitalisation interne et du montant des actions et des passifs admissibles devant être convertis ainsi que des modalités de la conversion, sous réserve des paramètres énoncés dans le régime de recapitalisation interne. Se reporter à la section Exigences de capacité totale d'absorption des pertes pour plus de précisions.

Exigences de communication publique pour les banques d'importance systémique mondiale

Le 13 août 2021, le BSIF a publié la version révisée de son préavis *Banques d'importance systémique mondiale – Obligations redditionnelles*. La version révisée fait le point sur les changements apportés aux exigences de divulgation annuelles qui figurent dans la méthode d'évaluation remaniée du CBCB pour recenser les banques d'importance systémique mondiale (BISM) et fournit des consignes supplémentaires sur la disponibilité des indicateurs publiés par des BISM et sur la nature des informations quantitatives accompagnant les obligations redditionnelles. Un treizième indicateur, le volume de transactions, qui reflète les activités des banques sur le marché secondaire, a été ajouté à la méthode d'évaluation et doit désormais être divulgué. Les banques fédérales qui ont un ratio de levier supérieur à l'équivalent de 200 G€ à la fin de l'exercice sont tenues annuellement de divulguer au moins les 13 indicateurs (en valeurs libellées en dollars canadiens). La CIBC est une banque fédérale, mais n'a pas été désignée comme une BISM. Les indicateurs sont calculés selon des lignes directrices précises publiées par le CBCB, qui sont mises à jour chaque année, et conformément au périmètre de consolidation réglementaire. Ainsi, les valeurs obtenues ne sont peut-être pas comparables aux autres mesures présentées dans les états financiers consolidés intermédiaires.

Le BSIF exige que les indicateurs ci-après soient divulgués conformément à son préavis *Banques d'importance systémique mondiale – Obligations redditionnelles*.

Le tableau suivant présente les 13 indicateurs utilisés dans la méthode d'évaluation du CBCB permettant de recenser les BISM :

En millions de dollars, aux 31 octobre ou pour les exercices clos à ces dates

Section		Indicateurs	2021	2020
A.	Activité transfrontière	1. Créances transfrontières	263 395 \$	202 927 \$
		2. Passifs transfrontières	248 781	192 443
B.	Taille	3. Expositions totales telles que définies par le ratio de levier ¹	924 453 \$	847 138 \$
C.	Interdépendance	4. Actifs dans le système financier	73 097 \$	59 736 \$
		5. Passifs dans le système financier	48 607	45 553
		6. Titres en circulation	205 704	168 533
D.	Substituabilité / infrastructure financière	7. Activité de paiement	20 926 369 \$	17 709 722 \$
		8. Actifs sous garde	2 124 555	1 886 628
		9. Valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers	76 529 ²	74 474
		10. Volume de transactions		
		Volumes de transactions – titres à revenu fixe	3 224 047 ²	s. o.
		Volume de transactions – actions et autres titres	2 609 803 ²	s. o.
E.	Complexité	11. Valeur notionnelle des dérivés de gré à gré	5 309 123 \$	5 557 139 \$
		12. Valeurs du compte de négociation et autres valeurs	32 245	27 121
		13. Actifs de niveau 3	1 588	1 400

1) Le calcul de cette mesure aux fins de la présentation des indicateurs par les BISM ne tient pas compte des ajustements réglementaires visant les déductions en capital ni de l'exemption provisoire du BSIF quant aux réserves auprès des banques centrales ni les titres d'émetteurs souverains qui sont considérés comme des actifs liquides de haute qualité.

2) Retraités par rapport aux montants présentés précédemment.
s. o. Sans objet. Nouvel indicateur devant être divulgué cette année.

Modifications apportées aux mesures des BISM

Les modifications apportées aux mesures par rapport à celles de 2020 ont surtout trait aux changements courants dans les activités et aux variations des taux de change.

A. Activité transfrontière

L'objectif de cette section est de déterminer l'empreinte mondiale d'une banque (c.-à-d. l'importance des activités d'une banque en dehors de sa juridiction d'origine). Le concept qui sous-tend cette section est que les conséquences à l'échelle mondiale des difficultés financières ou de la défaillance d'une banque varient en fonction de sa part de créances et de passifs transfrontières.

B. Taille

La taille est une mesure clé de l'importance étant donné que les difficultés financières ou la défaillance d'une banque sont plus susceptibles de nuire à l'économie mondiale ou aux marchés financiers si les activités de la banque représentent une large part de l'activité mondiale.

C. Interdépendance

Les difficultés financières d'un établissement peuvent fortement accroître la probabilité de difficultés d'autres établissements en raison du réseau d'obligations contractuelles dans lequel ils évoluent. L'impact systémique d'une banque devrait être positivement corrélé avec son interdépendance vis-à-vis des autres établissements financiers.

D. Substituabilité / infrastructure financière

L'objectif de cette section est de déterminer le rôle de la banque en tant que pourvoyeur d'infrastructures financières. Le concept qui sous-tend cette section est que plus la banque a un rôle important dans une ligne de métier donnée ou comme prestataire de services dans l'infrastructure financière sous-jacente (systèmes de paiement par exemple), plus les perturbations résultant de sa défaillance seront grandes en termes d'insuffisance des services (y compris le coût que représentera, pour les clients de la banque défaillante, la recherche d'un service identique auprès d'un autre établissement) et de réduction de la liquidité des marchés et de l'infrastructure.

E. Complexité

L'impact systémique des difficultés financières ou de la défaillance d'une banque est, en toute logique, corrélé positivement à sa complexité d'ensemble, à savoir sa complexité commerciale, structurelle et opérationnelle. Plus une banque est complexe, plus les coûts et délais nécessaires à la résolution de sa défaillance seront importants.

Arrangements hors bilan

Nous concluons des arrangements hors bilan dans le cours normal des affaires. D'autres précisions sur nos arrangements hors bilan figurent également à la page 40 de notre Rapport annuel 2021 ainsi qu'aux notes 7 et 22 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021.

Gestion du risque

Notre approche à l'égard de la gestion du risque est sensiblement la même que celle décrite aux pages 42 à 83 de notre Rapport annuel 2021.

Vue d'ensemble

La CIBC fait face à un grand nombre de risques dans tous ses secteurs d'activité. Le recensement et l'analyse des risques et de leurs répercussions permettent à la CIBC de déterminer son intérêt à l'égard du risque et ses pratiques en matière de gestion du risque. La définition des niveaux de risque acceptables et l'établissement de solides principes, politiques et pratiques en gestion des risques sont essentiels à l'atteinte d'un rendement constant et durable à long terme, tout en demeurant dans les limites de notre intérêt à l'égard du risque.

Notre intérêt à l'égard du risque définit les niveaux de tolérance envers divers risques. Il jette les assises sur lesquelles reposent notre culture et notre cadre de gestion du risque.

Notre cadre de gestion du risque comprend :

- les énoncés sur la tolérance au risque de la CIBC, des unités d'exploitation stratégiques et des groupes fonctionnels;
- des cadres, des politiques, des procédures et des limites de risque visant à harmoniser les activités avec notre intérêt à l'égard du risque;
- la production de rapports périodiques sur la gestion du risque pour établir et communiquer les niveaux de risque;
- un cadre de contrôle indépendant pour identifier et tester la conception et l'efficacité du fonctionnement de nos principaux contrôles;
- des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions possibles des changements dans l'environnement de l'entreprise sur le capital, la situation de trésorerie et les résultats;
- la prise en compte proactive des options d'atténuation des risques afin d'optimiser les résultats;
- une surveillance grâce à nos comités axés sur les risques et à notre structure de gouvernance.

La responsabilité de la gestion du risque incombe à tous les employés de la CIBC. Les professionnels des unités d'exploitation et de la gestion du risque travaillent ensemble pour veiller à ce que les stratégies et les activités d'entreprise correspondent à notre intérêt à l'égard du risque. L'approche de la CIBC à l'égard de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise correspond au modèle à trois lignes de défense :

- (i) En tant que première ligne de défense, les unités d'exploitation stratégiques et les groupes fonctionnels de la CIBC sont responsables du recensement et de l'appréciation des risques inhérents à ses activités en fonction de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC, et d'en rendre compte. De plus, ils doivent établir et maintenir des contrôles pour atténuer ces risques. La première ligne de défense peut inclure des groupes de gouvernance relevant du secteur approprié pour faciliter les processus liés au cadre de contrôle et les autres processus relatifs aux risques. Les groupes de contrôle fournissent une expertise aux secteurs d'activité et peuvent également mettre en place et gérer des programmes et des activités de contrôle à l'échelle organisationnelle. En plus de collaborer avec les secteurs d'activité pour recenser et gérer les risques, les groupes de contrôle remettent en question les décisions et les stratégies d'atténuation à l'égard des risques.
- (ii) La deuxième ligne de défense est indépendante de la première et fournit une vue d'ensemble des types de risques précis à l'échelle de la banque, établit des lignes directrices et remet en question de façon efficace les activités liées aux risques et aux contrôles. La fonction Gestion du risque constitue la principale deuxième ligne de défense. Elle peut avoir recours ou se fier à l'expertise technique d'autres groupes (p. ex., des tiers ou des groupes de contrôle) pour mieux orienter ses évaluations indépendantes, s'il y a lieu.
- (iii) En tant que troisième ligne de défense, la fonction Vérification interne de la CIBC fournit une assurance raisonnable à la haute direction et au Comité de vérification du conseil d'administration quant à l'efficacité des pratiques de gouvernance, des processus de gestion du risque et du contrôle interne de la CIBC dans le cadre de son plan de vérification axé sur les risques et conformément à son mandat, comme il est décrit dans la Charte de vérification interne.

Une culture de risque éprouvée et une communication fluide entre les trois lignes de défense constituent des éléments essentiels d'une gestion du risque efficace.

Nous exerçons une surveillance constante sur notre profil de risque en le comparant avec l'intérêt à l'égard du risque que nous avons établi et les limites connexes, et en prenant les mesures qui s'imposent pour maintenir un équilibre entre les risques courus et le rendement obtenu. Pour surveiller notre profil de risque, nous effectuons une analyse prospective de la sensibilité par rapport à des facteurs locaux et mondiaux du marché, à la conjoncture économique et au contexte géopolitique et réglementaire ayant une incidence sur notre profil de risque global.

La tenue de discussions et la production de rapports périodiques et clairs sur les risques par les comités de la haute direction facilitent la communication des risques et l'analyse des stratégies en gestion du risque à l'échelle de l'entreprise.

Principaux risques et nouveaux risques

Nous faisons le suivi des principaux risques et des nouveaux risques qui peuvent avoir une incidence sur nos résultats futurs, nous les examinons et nous prenons les mesures qui s'imposent pour réduire les risques éventuels. Nous procédons à des analyses approfondies, notamment par des simulations de crise de nos expositions aux risques, et nous informons le conseil sur une base régulière des nouveautés et des changements connexes. Les principaux risques et les nouveaux risques sont ceux qui pourraient avoir, à notre avis, une incidence négative qui est importante pour la CIBC. Se reporter aux pages 49 à 53 de notre Rapport annuel 2021 pour plus de précisions sur les principaux risques et nouveaux risques suivants :

- Risque lié aux changements climatiques
- Risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité
- Risque de désintermédiation
- Risque lié aux tiers
- Lutte contre le blanchiment d'argent
- Réglementation bancaire aux États-Unis
- Transactions d'entreprise

Le reste de la présente section décrit les principaux risques et les nouveaux risques qui ont été mis à jour pour tenir compte des faits nouveaux survenus depuis la publication de notre Rapport annuel 2021, ainsi que des faits nouveaux en matière de réglementation et de comptabilité qui sont importants pour la CIBC.

Inflation

Le taux d'inflation élevé persistant exacerbé par les problèmes mondiaux de chaîne d'approvisionnement, y compris ceux issus de la guerre en Ukraine, pousse au resserrement des politiques monétaires à l'échelle mondiale et risque de ralentir la croissance à venir. Nous surveillons étroitement le contexte macroéconomique et évaluons ses possibles répercussions négatives pour nos clients, contreparties et activités. D'autres précisions sur le contexte macroéconomique se trouvent dans la section Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives économiques.

Risque géopolitique

Le risque géopolitique s'intensifie à certains moments. Bien que l'incidence précise sur l'économie mondiale et sur les marchés du crédit et des capitaux mondiaux dépende de la nature de l'événement, en règle générale, tout événement majeur pourrait être une source d'instabilité et de volatilité, ce qui pourrait entraîner un élargissement des écarts de taux, une diminution de la valeur des actions, une ruée vers les devises refuges et une augmentation des achats d'or. À court terme, la perturbation des marchés peut nuire au résultat net tiré de nos positions de risque de marché dans les activités de négociation et les activités autres que de négociation. Le risque géopolitique pourrait entraîner un ralentissement de la croissance économique et, de pair avec les répercussions possibles sur les prix des marchandises et la montée récente du protectionnisme, avoir des conséquences très graves sur les activités économiques et bancaires en général. À l'heure actuelle, il existe plusieurs facteurs préoccupants :

- la guerre en Ukraine;
- les enjeux commerciaux persistants et les relations tendues entre les États-Unis, le Canada et la Chine;
- l'incertitude et les répercussions sur les marchés à l'échelle mondiale liées à la propagation de la COVID-19, tel que décrit ci-dessous;
- l'intensification des troubles civils et de l'activisme à l'échelle mondiale;
- les répercussions de la politique d'achat aux États-Unis (« Buy American »);
- les relations entre les États-Unis et l'Iran;
- les tensions au Moyen-Orient;
- les préoccupations à la suite de la conclusion de l'entente sur le Brexit.

Bien qu'il soit impossible de prédire quels pays connaîtront des conflits géopolitiques, nous surveillons étroitement les marchés et les régions actuellement ou récemment instables afin d'évaluer l'incidence de ces situations sur les marchés et les secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités.

Risque lié à la pandémie

La pandémie de COVID-19 continue de perturber l'économie mondiale, les marchés financiers, les chaînes d'approvisionnement et la productivité des entreprises de manière imprévisible et sans précédent. Malgré la hausse des cas de COVID-19 dans le monde en lien avec les sous-variants du virus, beaucoup de pays ont levé les restrictions qu'ils avaient imposées, ainsi que leurs exigences concernant le port du masque obligatoire et la vaccination. Nos perspectives demeurent fondées sur l'hypothèse que des mesures sanitaires ciblées seront utilisées pour freiner les prochaines vagues d'infection plutôt que des arrêts généralisés de l'activité économique.

L'évolution de la situation, notamment la gravité et la durée de la pandémie, l'apparition et la progression de nouveaux variants, ainsi que les mesures instaurées par les gouvernements, les autorités monétaires, les organismes de réglementation, les institutions financières et d'autres tiers en réponse à une recrudescence des cas, continuera d'avoir une incidence sur nos perspectives.

Nous avons ajusté notre modèle opérationnel en veillant à assurer la sécurité des membres de notre équipe en tout temps. Nos unités d'exploitation sont retournées dans les bureaux en observant des directives sanitaires et sécuritaires détaillées, et plusieurs équipes fonctionnent selon un modèle de travail hybride.

Les mesures du risque opérationnel applicables font encore état d'un niveau acceptable. La résilience et la viabilité opérationnelles demeurent les aspects fondamentaux sur lesquels nous nous concentrons. Nous continuerons de surveiller notre position en matière de risque et les tendances pour assurer la gestion appropriée et opportune des risques opérationnels.

Si d'autres variants continuent d'émerger et que les vaccins ne sont pas en mesure d'en atténuer les effets efficacement et en temps opportun, et si des arrêts généralisés de l'activité économique sont de nouveau imposés pour composer avec de futures vagues d'infection, les répercussions sur l'économie et les marchés financiers pourraient s'aggraver et entraîner davantage de volatilité. Tout fait nouveau imprévu touchant les marchés financiers, le contexte réglementaire ou le comportement ou la confiance des consommateurs pourrait avoir une incidence défavorable additionnelle sur nos activités, nos résultats d'exploitation, notre réputation et notre situation financière.

Endettement des consommateurs canadiens et marché du logement canadien

En 2012, le BSIF a instauré la ligne directrice B-20, dont il a ensuite publié une version révisée qui est entrée en vigueur en janvier 2018, dans laquelle il énonçait des attentes en matière de souscription rigoureuse des prêts hypothécaires à l'intention des prêteurs fédéraux. La version révisée a eu l'effet escompté, les ratios de la dette sur le revenu ayant diminué en 2018 et en 2019. Par la suite, pour contrer l'incidence économique négative de la pandémie de COVID-19, le gouvernement a instauré plusieurs programmes de soutien, la Banque du Canada a abaissé son taux d'intérêt et la CIBC et d'autres banques canadiennes ont mis en place des programmes d'allègement pour soutenir les clients. Le marché du logement a fortement rebondi et les prix ont monté, augmentant ainsi le risque que les nouveaux emprunteurs ne soient pas en mesure de rembourser leurs prêts en raison de la hausse du niveau d'endettement. En juin 2021, nous avons commencé à déterminer l'admissibilité aux prêts hypothécaires non assurés et assurés en fonction du taux le plus élevé entre le taux du contrat hypothécaire majoré de 2 %, ou 5,25 %, conformément à la ligne directrice B-20 révisée. En mars 2022, la Banque du Canada a commencé à relever ses taux d'intérêt, ce qui, conjugué aux autres hausses attendues, a fait augmenter les taux d'intérêt hypothécaires pour les nouveaux contrats et les renouvellements. Nous effectuons régulièrement des simulations de crise, des analyses de scénarios et des analyses de sensibilité afin d'évaluer l'incidence potentielle d'un certain nombre de facteurs macroéconomiques, dont les taux d'intérêt, le taux de chômage et le prix des logements, sur la capacité des emprunteurs à rembourser leurs prêts et le rendement des portefeuilles. Se reporter à la section Prêts personnels garantis par des biens immobiliers pour en savoir plus sur la ligne directrice *Clarification du régime s'appliquant aux produits de prêts garantis par un bien immobilier innovants en vertu de la ligne directrice B-20*, publiée par le BSIF en juin 2022.

Prix des marchandises

Les marchés des marchandises ont continué d'afficher une volatilité élevée, les prix du pétrole et du gaz variant énormément au cours des derniers mois alors que plusieurs éléments pèsent lourdement sur les facteurs fondamentaux de l'offre et de la demande. Les contraintes d'approvisionnement continuent de se manifester en raison du conflit en cours en Ukraine et des sanctions imposées à la Russie, les marchés européens étant particulièrement sensibles à une interruption des approvisionnements en gaz naturel de la Russie. Le contexte macroéconomique tempère les attentes quant à la demande étant donné les perspectives d'un ralentissement de la croissance, tandis que les gouvernements font aussi des efforts pour augmenter l'offre dans une tentative de contenir l'inflation (dont les mesures prises par la Maison-Blanche pour puiser dans les réserves stratégiques de

pétrole et exercer des pressions sur les pays de l'OPEP+ pour qu'ils augmentent la production). Les températures au-dessus des normales, dont la vague de chaleur estivale en Europe, ont provoqué une brusque variation de la demande tandis que la pandémie de COVID-19 qui se poursuit continue de perturber les chaînes d'approvisionnement mondiales. Étant donné ces dynamiques complexes, nous anticipons que la volatilité demeurera élevée à court terme. Nous continuons également de surveiller les faits nouveaux qui pourraient survenir à plus long terme alors que les tensions géopolitiques et une volonté d'indépendance sur le plan énergétique s'opposent aux enjeux environnementaux d'une manière qui façonnera les politiques énergétiques et les échanges commerciaux dans les années à venir.

Transition liée à la réforme des taux interbancaires offerts

Les taux d'intérêt de référence, dont le taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) et d'autres taux de référence, font l'objet d'une réforme et sont en voie d'être remplacés par des taux de référence alternatifs (taux alternatifs) largement fondés sur les marchés. La Financial Conduct Authority (FCA) du Royaume-Uni a initialement annoncé en juillet 2017 qu'elle n'obligerait pas les banques à soumettre des taux LIBOR après 2021. Conformément à cette annonce, le 31 décembre 2021, les taux LIBOR en livres sterling, en euros, en yens japonais et en francs suisses ont été officiellement abandonnés et remplacés par des taux alternatifs. En outre, les transactions fondées sur le taux LIBOR en dollars américains ont été réduites en prévision de son abandon en juin 2023. Il s'agit là d'une étape importante dans l'abandon du taux LIBOR par le secteur, car ce taux de référence est utilisé pour un grand volume de prêts, de dérivés et d'instruments en espèces dans le monde entier. Nous continuons de surveiller les faits nouveaux au sein du secteur en lien avec ce dossier et nous avons également mis en œuvre des contrôles pour nous assurer que les nouvelles transactions fondées sur le taux LIBOR en dollars américains ne servent que des fins autorisées pendant la transition. De plus, en décembre 2021, le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien (TARCOM) a recommandé que le taux offert en dollars canadiens (CDOR) cesse d'être calculé et publié après juin 2024 et suggéré l'utilisation du CORRA comme taux de référence de remplacement. Le 16 mai 2022, l'administrateur du CDOR a annoncé l'abandon de ce taux, conformément aux recommandations formulées par le TARCOM.

Réforme fiscale

Étant donné que bon nombre de gouvernements se sont endettés davantage pour soutenir l'économie pendant la pandémie et qu'ils cherchent à assurer une forte reprise après la pandémie, des propositions de réformes visant l'augmentation des impôts pourraient toucher la CIBC.

Le gouvernement du Canada a publié des propositions législatives en août 2022 dont l'adoption ferait augmenter notre impôt sur le résultat, comme il est décrit au paragraphe Impôt sur le résultat de la section Revue des résultats financiers du présent rapport de gestion.

En 2021, 130 pays, dont le Canada et les autres pays du G20, ont convenu d'un nouveau cadre pour une réforme fiscale à l'échelle mondiale qui, s'il est adopté, pourrait entrer en vigueur en 2023. L'objectif de ce cadre reposant sur deux piliers est de veiller à ce que les grandes entreprises multinationales (EMN) paient des impôts où elles exercent des activités et réalisent des bénéfices. Si la mise en œuvre du premier pilier est retardée, le gouvernement du Canada prévoit adopter les propositions législatives pour la *Loi de la taxe sur les services numériques*, lesquelles n'entreront pas en vigueur avant le 1^{er} janvier 2024. Bien que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ait déjà publié certaines règles types, le gouvernement canadien n'a encore présenté aucun projet de loi en lien avec ces propositions.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Se reporter aux sections Gestion des fonds propres, Risque de crédit et Questions relatives à la comptabilité et au contrôle pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de réglementation.

Faits nouveaux en matière de comptabilité

Se reporter à la note 32 des états financiers consolidés qui se trouvent dans notre Rapport annuel 2021 pour des précisions sur les faits nouveaux en matière de comptabilité.

Risques découlant des activités commerciales

Le graphique ci-dessous présente nos activités commerciales et les mesures de risque correspondantes fondées sur l'APR, ainsi que les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis au 31 juillet 2022 :

	CIBC				
					Siège social et autres
Unités d'exploitation stratégiques	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	
Activités commerciales	<ul style="list-style-type: none"> • Dépôts • Prêts hypothécaires à l'habitation • Prêts personnels • Cartes de crédit • Prêts aux entreprises • Assurance 	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe Entreprises • Courtage de plein exercice • Gestion d'actifs • Gestion privée de patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe Entreprises • Gestion d'actifs • Gestion privée de patrimoine • Services bancaires personnels et PME 	<ul style="list-style-type: none"> • Services financiers aux entreprises • Marchés CIBC, réseau mondial • Services de Banque d'investissement • Services financiers directs 	<ul style="list-style-type: none"> • Services bancaires internationaux • Portefeuilles de placement • Coentreprises • Groupes fonctionnels et de soutien (voir page 23)
Bilan¹	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)
	Actif moyen 310 716	Actif moyen 87 216	Actif moyen 54 528	Actif moyen 280 592	Actif moyen 166 911
	Dépôts moyens 206 489	Dépôts moyens 93 285	Dépôts moyens 44 980	Dépôts moyens 98 623	Dépôts moyens 230 246
APR	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)	(en millions de dollars)
	Risque de crédit 57 859	Risque de crédit 61 397	Risque de crédit ² 55 960	Risque de crédit ³ 65 773	Risque de crédit ⁴ 20 756
	Risque de marché -	Risque de marché -	Risque de marché 26	Risque de marché 8 757	Risque de marché 292
	Risque opérationnel 12 073	Risque opérationnel 7 388	Risque opérationnel 3 863	Risque opérationnel 9 074	Risque opérationnel 525
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis⁵	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
	Proportion du total de la CIBC 19	Proportion du total de la CIBC 19	Proportion du total de la CIBC 24	Proportion du total de la CIBC 21	Proportion du total de la CIBC 17
	Comprend :	Comprend :	Comprend :	Comprend :	Comprend :
	Risque de crédit 76	Risque de crédit 79	Risque de crédit 58	Risque de crédit 79	Risque de crédit 56
	Risque de marché -	Risque de marché -	Risque de marché -	Risque de marché 10	Risque de marché 1
	Risque opérationnel 16	Risque opérationnel 10	Risque opérationnel 4	Risque opérationnel 11	Risque opérationnel 4
	Autres risques ⁶ 8	Autres risques ⁶ 11	Autres risques ⁶ 38	Autres risques ⁶ -	Autres risques ⁶ 39
Profil de risque	Nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et au risque opérationnel, ainsi qu'à d'autres risques, comprenant principalement le risque stratégique, le risque environnemental et le risque social connexe, le risque lié à la conformité réglementaire, le risque d'assurance, les risques juridiques et de réputation et le risque lié au comportement.				

1) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

2) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 15 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

3) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 18 827 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

4) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 246 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

5) Les capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis constituent une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR pour plus de précisions sur la composition de cette mesure non conforme aux PCGR.

6) Correspondent aux capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires répartis liés aux déductions en capital, comme le goodwill et les immobilisations incorporelles, conformément à la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Le risque de crédit découle de nos activités de prêt dans chacune de nos unités d'exploitation stratégique et dans Services bancaires internationaux, qui est inclus dans Siège social et autres. Le risque de crédit provient également d'autres sources, notamment de nos activités de négociation, ce qui comprend nos dérivés de gré à gré, nos titres de créance et nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. En plus des pertes en cas de défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie, des profits latents ou des pertes latentes peuvent survenir en raison des variations des écarts de taux de la contrepartie qui pourraient influencer sur la valeur comptable ou la juste valeur de nos actifs.

Expositions au risque de crédit

En millions de dollars, aux	31 juill. 2022	31 oct. 2021
Portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements – approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée)		
Engagements utilisés	287 664 \$	257 709 \$
Engagements non utilisés	72 607	71 496
Transactions assimilées à des mises en pension de titres	236 685	242 102
Divers – hors bilan	89 114	79 985
Dérivés de gré à gré	23 231	20 690
Expositions en cas de défaut (ECD) du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	709 301	671 982
Moins : garanties détenues aux fins de transactions assimilées à des mises en pension de titres	219 326	225 399
ECD du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	489 975	446 583
Portefeuille de détail – approche NI avancée		
Engagements utilisés	313 512	295 290
Engagements non utilisés	99 664	94 077
Divers – hors bilan	410	367
ECD du portefeuille de détail, montant brut	413 586	389 734
Portefeuilles normalisés ¹	93 669	83 989
Expositions de titrisation – approche NI avancée	15 401	10 823
ECD, montant brut	1 231 957 \$	1 156 528 \$
ECD, montant net	1 012 631 \$	931 129 \$

1) Comprennent un montant de 80,1 G\$ lié aux prêts aux entreprises et aux gouvernements (73,2 G\$ au 31 octobre 2021), un montant de 10,1 G\$ lié aux portefeuilles de détail (6,3 G\$ au 31 octobre 2021) et un montant de 3,5 G\$ (4,6 G\$ au 31 octobre 2021) lié aux expositions de titrisation. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements assujettis à l'approche standard comprennent un montant de 53,9 G\$ au titre de prêts aux entreprises (45,3 G\$ au 31 octobre 2021), un montant de 24,1 G\$ au titre de prêts aux entités souveraines (26,3 G\$ au 31 octobre 2021) et un montant de 2,1 G\$ au titre de prêts aux banques (1,6 G\$ au 31 octobre 2021).

Politique en matière d'allègement

Nous utilisons des techniques d'allègement pour gérer les relations avec nos clients et réduire les pertes sur créances en cas de défaut, de saisie ou de reprise de possession. Dans certains cas, nous devons peut-être modifier les modalités d'un emprunt pour des raisons découlant des difficultés financières d'un emprunteur, réduisant ainsi la possibilité de défaut. Dans un tel cas, la restructuration de la dette est soumise à notre test courant de dépréciation trimestriel qui évalue, entre autres facteurs, les clauses restrictives ou les défauts de paiement. La dotation à la provision pour pertes sur créances est ajustée, le cas échéant.

En ce qui concerne les prêts de détail, les techniques d'allègement comprennent la capitalisation des intérêts, la révision de l'amortissement et la consolidation de dettes. Nous avons instauré des conditions d'admissibilité qui permettent à l'équipe de la Gestion des comptes de clients de formuler des mesures correctives qui conviennent et de proposer des solutions adaptées à la situation de chaque emprunteur.

Les solutions qui existent pour les entreprises clientes et les clients commerciaux dépendent de la situation de chaque client et sont offertes de façon circonspecte dans les cas où il a été établi que le client a ou risque d'avoir de la difficulté à s'acquitter de ses obligations. Les clauses restrictives permettent souvent de déceler des changements dans la situation financière du client avant que ne se concrétise un changement sur le plan de ses habitudes de remboursement, et prévoient généralement un droit pour la banque de rajuster le taux d'intérêt ou d'accélérer le remboursement du prêt. Les solutions peuvent être temporaires ou peuvent faire intervenir d'autres options spéciales de gestion.

Prêts personnels garantis par des biens immobiliers

Le portefeuille de prêts personnels garantis par des biens immobiliers comprend des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels et des marges garanties par des biens immobiliers résidentiels. Ce portefeuille ne présente qu'un faible risque, car nous détenons un privilège de premier rang sur la plupart des biens immobiliers et un privilège de deuxième rang sur une petite partie du portefeuille. Nous utilisons les mêmes critères de prêt pour approuver les prêts, qu'ils soient assortis d'un privilège de premier rang ou de deuxième rang.

Les informations suivantes sont exigées par le BSIF aux termes de la ligne directrice B-20, *Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels* (ligne directrice B-20).

Le tableau suivant présente le détail de nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit hypothécaires :

En milliards de dollars, au 31 juillet 2022	Prêts hypothécaires à l'habitation ¹				Marges de crédit hypothécaires ²		Total			
	Assurés		Non assurés		Non assurées		Assurés		Non assurés	
Ontario ³	22,4 \$	16 %	121,2 \$	84 %	10,8 \$	100 %	22,4 \$	15 %	132,0 \$	85 %
Colombie-Britannique et territoires ⁴	7,6	15	44,4	85	4,0	100	7,6	14	48,4	86
Alberta	12,2	45	14,7	55	2,1	100	12,2	42	16,8	58
Québec	5,2	25	15,4	75	1,2	100	5,2	24	16,6	76
Provinces des Prairies / du Centre	3,2	43	4,3	57	0,6	100	3,2	40	4,9	60
Provinces de l'Atlantique	3,3	37	5,7	63	0,7	100	3,3	34	6,4	66
Portefeuille canadien ^{5,6}	53,9	21	205,7	79	19,4	100	53,9	19	225,1	81
Portefeuille américain ⁵	-	-	2,2	100	-	-	-	-	2,2	100
Autre portefeuille international ⁵	-	-	2,6	100	-	-	-	-	2,6	100
Total des portefeuilles	53,9 \$	20 %	210,5 \$	80 %	19,4 \$	100 %	53,9 \$	19 %	229,9 \$	81 %
31 octobre 2021	59,6 \$	24 %	187,9 \$	76 %	18,8 \$	100 %	59,6 \$	22 %	206,7 \$	78 %

1) Les soldes reflètent la valeur du capital.

2) Nous n'avons aucune marge de crédit hypothécaire assurée au 31 juillet 2022 et au 31 octobre 2021.

3) Comprend un montant de 10,2 G\$ (11,7 G\$ au 31 octobre 2021) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 75,9 G\$ (67,7 G\$ au 31 octobre 2021) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 6,3 G\$ (6,0 G\$ au 31 octobre 2021) au titre des marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Toronto.

4) Comprend un montant de 3,3 G\$ (3,8 G\$ au 31 octobre 2021) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 30,4 G\$ (27,9 G\$ au 31 octobre 2021) au titre des prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 2,5 G\$ (2,4 G\$ au 31 octobre 2021) au titre des marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Vancouver.

5) L'emplacement géographique est fondé sur l'adresse du bien immobilier.

6) Une tranche de 62 % (64 % au 31 octobre 2021) des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens sont assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et le solde, par deux assureurs canadiens du secteur privé, tous les deux notés au moins AA (faible) par DBRS Limited (DBRS).

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie¹ moyens pour nos prêts hypothécaires à l'habitation et nos marges de crédit hypothécaires non assurés qui ont été montés et acquis au cours du trimestre et des neuf mois clos le 31 juillet 2022.

	Pour les trois mois clos les						Pour les neuf mois clos les			
	31 juill. 2022		30 avr. 2022		31 juill. 2021		31 juill. 2022		31 juill. 2021	
	Prêts hypothé- caires à l'habitation	Marges de crédit hypothé- caires	Prêts hypothé- caires à l'habitation	Marges de crédit hypothé- caires	Prêts hypothé- caires à l'habitation	Marges de crédit hypothé- caires	Prêts hypothé- caires à l'habitation	Marges de crédit hypothé- caires	Prêts hypothé- caires à l'habitation	Marges de crédit hypothé- caires
Ontario ²	65 %	64 %	65 %	65 %	64 %	67 %	65 %	65 %	63 %	68 %
Colombie-Britannique et territoires ³	62	63	62	64	61	65	62	64	60	66
Alberta	72	72	72	73	69	73	72	73	68	73
Québec	69	71	69	72	68	73	69	71	68	73
Provinces des Prairies / du Centre	71	73	72	74	70	73	71	73	69	74
Provinces de l'Atlantique	69	70	70	71	69	73	70	71	69	74
Portefeuille canadien ⁴	65 %	65 %	65 %	66 %	64 %	68 %	65 %	66 %	63 %	68 %
Portefeuille américain ⁴	66 %	59 %	63 %	62 %	66 %	65 %	64 %	59 %	64 %	65 %
Autre portefeuille international ⁴	72 %	négl.	73 %	négl.	72 %	négl.	73 %	négl.	75 %	négl.

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaires montés et acquis depuis peu sont calculés en fonction de la moyenne pondérée.

2) Les ratios prêt-garantie moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation de la région du Grand Toronto qui ont été montés au cours du trimestre se sont établis à 64 % (64 % pour le trimestre clos le 30 avril 2022 et 63 % pour le trimestre clos le 31 juillet 2021) et à 65 % au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2022 (63 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2021).

3) Les ratios prêt-garantie moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation de la région du Grand Vancouver qui ont été montés au cours du trimestre se sont établis à 61 % (62 % pour le trimestre clos le 30 avril 2022 et 59 % pour le trimestre clos le 31 juillet 2021) et à 62 % au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2022 (59 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2021).

4) L'emplacement géographique est fondé sur l'adresse du bien immobilier.

négl. Négligeable.

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie moyens pour l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada :

	Assurés	Non assurés
31 juillet 2022 ^{1,2}	48 %	45 %
31 octobre 2021 ^{1,2}	51 %	49 %

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation sont calculés en fonction de la moyenne pondérée. Les estimations du prix des maisons au 31 juillet 2022 et au 31 octobre 2021 sont fondées sur les indices liés aux régions de tri d'acheminement tirés de l'indice composé de Prix de Maison Teranet canadien – Banque Nationale (Teranet) respectivement au 30 juin 2022 et au 30 septembre 2021. L'indice Teranet constitue une estimation indépendante du taux de changement dans les prix des maisons au Canada.

2) Le ratio prêt-garantie moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Toronto s'est élevé à 42 % (47 % au 31 octobre 2021). Le ratio prêt-garantie moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Vancouver s'est élevé à 42 % (45 % au 31 octobre 2021).

Le tableau ci-après résume le profil des périodes d'amortissement restantes concernant l'ensemble de nos prêts hypothécaires à l'habitation canadiens, américains et internationaux en fonction des paiements réels des clients.

	Moins de 5 ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	Plus de 35 ans
Portefeuille canadien								
31 juillet 2022	1 %	3 %	6 %	14 %	33 %	18 %	3 %	22 %
31 octobre 2021	1 %	3 %	7 %	17 %	45 %	27 %	- %	- %
Portefeuille américain								
31 juillet 2022	1 %	2 %	6 %	9 %	10 %	72 %	- %	- %
31 octobre 2021	1 %	3 %	6 %	9 %	10 %	71 %	- %	- %
Autre portefeuille international								
31 juillet 2022	7 %	12 %	21 %	23 %	20 %	15 %	1 %	1 %
31 octobre 2021	7 %	12 %	21 %	24 %	19 %	15 %	1 %	- %

L'allongement de la période d'amortissement est entraînée par la hausse du taux préférentiel qui a commencé tôt en 2022 et qui touche les clients ayant un prêt hypothécaire à taux variable. Cette hausse des taux d'intérêt n'a pas eu d'effet sur les périodes d'amortissement liées aux prêts hypothécaires à taux fixe, lesquels sont en général renouvelés selon une période d'amortissement équivalente, ou plus courte, assortie d'une augmentation correspondante des remboursements.

Nous avons deux types de risques liés aux copropriétés au Canada : les prêts hypothécaires et les prêts octroyés aux promoteurs. Les deux visent principalement les régions de Toronto et de Vancouver. Au 31 juillet 2022, nos prêts hypothécaires liés aux copropriétés au Canada s'élevaient à 38,1 G\$ (34,7 G\$ au 31 octobre 2021), et une tranche de 21 % de ces prêts (24 % au 31 octobre 2021) était assurée. Le montant utilisé des prêts que nous avons octroyés aux promoteurs s'établissait à 1,8 G\$ (1,1 G\$ au 31 octobre 2021) ou 0,9 % (0,7 % au 31 octobre 2021) de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, et les engagements non utilisés connexes s'élevaient à 5,5 G\$ (4,9 G\$ au 31 octobre 2021). Le risque lié aux promoteurs de copropriétés est réparti entre 115 projets.

Nous soumettons nos portefeuilles de prêts hypothécaires et de marges de crédit hypothécaires à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence possible d'événements économiques variés. Nos simulations de crise peuvent faire appel à différentes variables, telles que le taux de chômage, le ratio du service de la dette et les variations des prix des logements, afin d'établir des modèles de résultats possibles dans des circonstances précises. Ces simulations font intervenir des variables qui pourraient se comporter différemment selon les situations. Les variables économiques utilisées pour nos principales simulations se situent dans des fourchettes, soit semblables à celles liées à des événements historiques s'étant déroulés lorsque le Canada a connu une récession, soit plus prudentes que celles-ci, tout en tenant compte de l'incidence de la pandémie de COVID-19. Nos résultats démontrent qu'en période de récession, notre solide situation de fonds propres devrait suffire pour absorber les pertes liées aux prêts hypothécaires et aux marges de crédit hypothécaires.

Le 17 décembre 2021, le BSIF et le ministère des Finances ont confirmé que le taux admissible minimal pour les prêts hypothécaires non assurés et assurés demeurera le taux le plus élevé entre : i) le taux du contrat hypothécaire majoré de 2 %; ou ii) 5,25 %, comme taux plancher minimal.

Clarification par le BSIF du régime s'appliquant aux produits de prêts garantis par un bien immobilier innovants en vertu de la ligne directrice B-20

Le 28 juin 2022, le BSIF a publié un nouveau préavis, *Clarification du régime s'appliquant aux produits de prêts garantis par un bien immobilier innovants en vertu de la ligne directrice B-20*, lequel vient s'ajouter aux attentes actuelles qui sont formulées dans la ligne directrice B-20. Le préavis précise les attentes du BSIF à l'égard des pratiques et procédures de souscription des prêts hypothécaires résidentiels inversés, des prêts hypothécaires résidentiels avec participation à la mise de fonds et des programmes de prêts combinés (PPC), et s'applique à toutes les institutions financières fédérales (IFF) qui offrent des prêts hypothécaires résidentiels ou font l'acquisition d'éléments d'actif liés à de tels prêts au Canada. Les changements auront une incidence sur le Programme ressource-toit de la CIBC, lequel est considéré comme un PPC, si le ratio prêt-garantie dépasse 65 % lorsqu'il est combiné à d'autres produits hypothécaires. Le BSIF s'attend à ce que les prêts du Programme ressource-toit dont le solde dépasse la limite de 65 % du ratio prêt-garantie, compte tenu du prêt hypothécaire connexe, soient amortissables et non réoctroyables jusqu'à ce que le ratio prêt-garantie soit ramené à 65 % sur une base combinée. Pour les prêts du Programme ressource-toit qui ont été montés précédemment, les remboursements du principal afférents au prêt hypothécaire et au Programme ressource-toit doivent entraîner une réduction de la limite globale autorisée jusqu'à ce que leur solde soit ramené à un ratio prêt-garantie de 65 %. Pour les emprunteurs concernés, ce changement aura lieu lors du premier renouvellement au titre du Programme ressource-toit après octobre 2023. Nous prévoyons cesser l'octroi de prêts du Programme ressource-toit qui ne respectent pas les exigences du BSIF d'ici octobre 2023.

Risque de crédit lié aux activités de négociation

Nous nous exposons à un risque de crédit lié aux activités de négociation (aussi appelé risque de crédit de contrepartie) qui découle de nos activités liées aux dérivés de gré à gré et de nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. La nature de nos expositions aux dérivés et la façon dont nous les réduisons sont décrites à la note 13 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021. Les transactions assimilées à des mises en pension de titres se composent de nos valeurs mobilières acquises ou vendues en vertu de mises en pension de titres, de même que de nos activités d'emprunt de valeurs et de prêts de valeurs.

Le tableau ci-après fait état de la notation des créances évaluées à la valeur de marché liée à des dérivés de gré à gré :

En milliards de dollars, aux	31 juill. 2022		31 oct. 2021	
	Expositions ¹			
De première qualité	10,05 \$	69,7 %	9,87 \$	68,9 %
De qualité inférieure	4,22	29,3	4,39	30,6
Liste de surveillance	0,15	1,0	0,07	0,5
Défaut	-	-	-	-
Sans note	-	-	-	-
	14,42 \$	100,0 %	14,33 \$	100,0 %

1) Évaluation à la valeur de marché des contrats de dérivés de gré à gré, compte tenu des accords généraux de compensation, mais compte non tenu des garanties.

Prêts douteux

Le tableau ci-après présente le détail des prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances :

En millions de dollars	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos les						Aux dates indiquées ou pour les neuf mois clos les								
	31 juill. 2022			30 avr. 2022			31 juill. 2021			31 juill. 2022			31 juill. 2021		
	Prêts aux entreprises et aux gouverne- ments	Prêts à la consom- mation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouverne- ments	Prêts à la consom- mation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouverne- ments	Prêts à la consom- mation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouverne- ments	Prêts à la consom- mation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouverne- ments	Prêts à la consom- mation	Total
Prêts douteux bruts															
Solde au début de la période	999 \$	775 \$	1 774 \$	1 086 \$	814 \$	1 900 \$	1 391 \$	943 \$	2 334 \$	1 033 \$	800 \$	1 833 \$	1 359 \$	990 \$	2 349 \$
Classement dans les prêts douteux au cours de la période	151	386	537	140	343	483	70	344	414	400	1 062	1 462	669	1 311	1 980
Transfert dans les prêts productifs au cours de la période	(41)	(64)	(105)	(9)	(75)	(84)	(106)	(143)	(249)	(70)	(214)	(284)	(207)	(496)	(703)
Remboursements nets ¹	(153)	(107)	(260)	(39)	(131)	(170)	(177)	(169)	(346)	(234)	(342)	(576)	(452)	(412)	(864)
Montants radiés	(41)	(204)	(242)	(186)	(179)	(365)	(99)	(166)	(265)	(237)	(527)	(764)	(235)	(566)	(801)
Change et autres	(2)	(1)	(3)	7	3	10	9	4	13	21	9	30	(46)	(14)	(60)
Solde à la fin de la période	913 \$	788 \$	1 701 \$	999 \$	775 \$	1 774 \$	1 088 \$	813 \$	1 901 \$	913 \$	788 \$	1 701 \$	1 088 \$	813 \$	1 901 \$
Provision pour pertes sur créances – prêts douteux	356 \$	287 \$	643 \$	377 \$	304 \$	681 \$	540 \$	267 \$	807 \$	356 \$	287 \$	643 \$	540 \$	267 \$	807 \$
Prêts douteux nets²															
Solde au début de la période	622 \$	471 \$	1 093 \$	566 \$	538 \$	1 104 \$	771 \$	657 \$	1 428 \$	525 \$	536 \$	1 061 \$	709 \$	726 \$	1 435 \$
Variation nette des prêts douteux bruts	(86)	13	(73)	(87)	(39)	(126)	(303)	(130)	(433)	(120)	(12)	(132)	(271)	(177)	(448)
Variation nette de la provision	21	17	38	143	(28)	115	80	19	99	152	(23)	129	110	(3)	107
Solde à la fin de la période	557 \$	501 \$	1 058 \$	622 \$	471 \$	1 093 \$	548 \$	546 \$	1 094 \$	557 \$	501 \$	1 058 \$	548 \$	546 \$	1 094 \$
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts et des acceptations nets			0,20 %			0,22 %			0,24 %			0,20 %			0,24 %

1) Comprennent les cessions de prêts.

2) Les prêts douteux nets correspondent aux prêts douteux bruts, nets de la provision pour pertes sur créances de troisième stade.

Prêts douteux bruts

Au 31 juillet 2022, les prêts douteux bruts s'élevaient à 1 701 M\$, soit une baisse de 200 M\$ comparativement à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de baisses dans le portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada, ainsi que dans les secteurs des services publics, de l'immobilier et de la construction.

Les prêts douteux bruts ont diminué de 73 M\$ comparativement à ceux du trimestre précédent, en raison surtout de diminutions dans les secteurs de l'immobilier, de la construction, du pétrole et du gaz, en partie contrebalancées par une hausse dans le secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux.

Une tranche de 56 % des prêts douteux bruts se rapportait au Canada, dont la majorité était liée aux portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts personnels, ainsi qu'aux secteurs du commerce de détail et de gros, de l'éducation, des soins de santé et des services sociaux.

Une tranche de 22 % des prêts douteux bruts était liée aux États-Unis, dont la majorité dans les secteurs de l'immobilier et de la construction, de la fabrication de biens d'équipement et des services aux entreprises.

Les prêts douteux bruts restants se rapportaient à CIBC FirstCaribbean, dont la majorité était liée aux portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts personnels, ainsi qu'aux secteurs des services aux entreprises, de l'immobilier et de la construction.

Provision pour pertes sur créances – prêts douteux

La provision pour pertes sur prêts douteux s'est élevée à 643 M\$, soit une baisse de 164 M\$ comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout des diminutions dans les secteurs de l'immobilier, de la construction, du pétrole et du gaz et des institutions financières.

La provision pour pertes sur prêts douteux a reculé de 38 M\$ comparativement à celle du trimestre précédent, en raison surtout des baisses dans CIBC FirstCaribbean ainsi que dans les secteurs du pétrole et du gaz, de l'immobilier et de la construction.

Prêts en souffrance aux termes du contrat, mais non douteux

Le tableau suivant présente une analyse chronologique des prêts non douteux, dont les remboursements de principal ou les versements d'intérêts sont en souffrance aux termes du contrat. Les prêts en souffrance depuis moins de 30 jours sont exclus, car ces prêts ne sont en général pas représentatifs de la capacité des emprunteurs de s'acquitter de leurs obligations de paiement.

En millions de dollars, aux	31 juill. 2022		31 oct. 2021
	De 31 jours à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	785 \$	- \$	785 \$
Prêts personnels	202	-	202
Cartes de crédit ¹	207	109	316
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	234	-	234
	1 428 \$	109 \$	1 537 \$
			1 214 \$

1) En ce qui concerne le portefeuille canadien de cartes de crédit Costco qui a été acquis, les cartes de crédit ont été transférées dans la catégorie du classement chronologique qui s'appliquait au moment de l'acquisition et ce classement chronologique s'est poursuivi dans la mesure où un paiement n'a pas été effectué.

Expositions à certains pays et à certaines régions

Le tableau suivant présente nos expositions à certains pays et à certaines régions à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Nos expositions directes présentées dans le tableau ci-après se composent : A) des expositions capitalisées – les prêts au bilan (présentés au coût amorti, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant), les dépôts auprès d'autres banques (présentés au coût amorti, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant) et les valeurs mobilières (présentées à leur valeur comptable); B) des expositions non capitalisées – les engagements de crédit inutilisés, les lettres de crédit et cautionnements (présentés au montant notionnel, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant); et C) des créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés (présentées à leur juste valeur) et des transactions assimilées à des mises en pension de titres (présentées à leur juste valeur).

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions dans ces régions :

En millions de dollars, au 31 juillet 2022	Expositions directes								Créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés et transactions assimilées à des mises en pension de titres ¹				Total de l'exposition directe (A)+(B)+(C)
	Capitalisées				Non capitalisées				Prêts aux entreprises nettes (C)	Prêts aux entités souveraines banques	Expo- sitions (A)		
	Prêts aux entreprises	Prêts aux entités souveraines	Prêts aux banques	Total des expositions capita- lisées (A)	Prêts aux entreprises	Prêts aux banques	Total des expositions non capita- lisées (B)						
Royaume-Uni	2 832 \$	2 181 \$	1 455 \$	6 468 \$	3 850 \$	442 \$	4 292 \$	625 \$	5 \$	211 \$	841 \$	11 601 \$	
Europe, compte non tenu du Royaume-Uni ²	3 012	542	6 843	10 397	3 331	1 076	4 407	253	54	499	806	15 610	
Caraïbes	4 771	2 402	3 139	10 312	1 710	2 254	3 964	1	-	52	53	14 329	
Amérique latine ³	148	92	26	266	200	-	200	1	41	-	42	508	
Asie	542	4 408	3 614	8 564	68	393	461	1	344	1 198	1 543	10 568	
Océanie ⁴	3 382	1 139	1 880	6 401	1 951	83	2 034	30	3	6	39	8 474	
Divers	268	-	77	345	443	22	465	-	-	-	-	810	
Total⁵	14 955 \$	10 764 \$	17 034 \$	42 753 \$	11 553 \$	4 270 \$	15 823 \$	911 \$	447 \$	1 966 \$	3 324 \$	61 900 \$	
31 octobre 2021 ⁶	13 496 \$	12 483 \$	9 153 \$	35 132 \$	9 366 \$	5 422 \$	14 788 \$	912 \$	339 \$	1 630 \$	2 881 \$	52 801 \$	

1) Les montants sont présentés nets des REC et des garanties. La garantie offerte à l'égard des créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés s'établissait à 4,7 G\$ (4,6 G\$ au 31 octobre 2021), et la garantie offerte à l'égard des transactions assimilées à des mises en pension de titres s'élevait à 52,2 G\$ (60,5 G\$ au 31 octobre 2021), les deux garanties comprenant des liquidités et des titres de créance de qualité supérieure.

2) Les expositions à la Russie et à l'Ukraine sont plus que minimes.

3) Comprend le Mexique, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud.

4) Comprend l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

5) Compte non tenu d'expositions de 4 648 M\$ (4 947 M\$ au 31 octobre 2021) à des entités supranationales (organisation multinationale ou union politique dont les membres sont des États-nations).

6) Les montants des périodes précédentes ont été retraités afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte financière dans nos portefeuilles de négociation et nos portefeuilles autres que de négociation attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des marchandises, les écarts de taux et le comportement des clients à l'égard des produits de détail. Il découle des activités de négociation et de trésorerie de la CIBC et englobe toutes les activités de positionnement sur le marché et les activités de tenue de marché.

Le portefeuille de négociation s'entend des positions sur instruments financiers et marchandises détenues dans le but de répondre aux besoins à court terme de nos clients.

Les portefeuilles autres que de négociation comprennent des positions détenues dans diverses devises qui ont trait à la gestion de l'actif et du passif et aux activités de placement.

Mesure de risque

Le tableau suivant présente les soldes du bilan consolidé intermédiaire qui sont exposés au risque de marché. Certains écarts entre le classement comptable et le classement fondé sur les risques sont expliqués en détail dans les notes de bas de tableau ci-après :

En millions de dollars, aux	31 juill. 2022				31 oct. 2021				Risque autre que de négociation – principale sensibilité aux risques
	Exposés au risque de marché ¹			Non exposés au risque de marché	Exposés au risque de marché ¹			Non exposés au risque de marché	
	Bilan consolidé	Activités de négociation	Activités autres que de négociation			Bilan consolidé	Activités de négociation		Activités autres que de négociation
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	25 950 \$	- \$	3 152 \$	22 798 \$	34 573 \$	- \$	2 661 \$	31 912 \$	de change
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	19 384	36	19 348	-	22 424	19	22 405	-	de taux d'intérêt
Valeurs mobilières	176 849	54 502	122 347	-	161 401	56 028	105 373	-	de taux d'intérêt, lié aux actions
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	15 277	-	15 277	-	12 368	-	12 368	-	de taux d'intérêt
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	60 135	-	60 135	-	67 572	-	67 572	-	de taux d'intérêt
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	267 727	-	267 727	-	251 526	-	251 526	-	de taux d'intérêt
Prêts personnels	44 754	-	44 754	-	41 897	-	41 897	-	de taux d'intérêt
Cartes de crédit	15 679	-	15 679	-	11 134	-	11 134	-	de taux d'intérêt
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	179 577	28 330 ²	151 247	-	150 213	24 780 ²	125 433	-	de taux d'intérêt
Provision pour pertes sur créances	(2 823)	-	(2 823)	-	(2 849)	-	(2 849)	-	de taux d'intérêt
Dérivés	36 284	34 840	1 444	-	35 912	34 589	1 323	-	de taux d'intérêt, de change
Engagements de clients en vertu d'acceptations	11 681	-	11 681	-	10 958	-	10 958	-	de taux d'intérêt
Autres actifs	46 316	3 713	31 350	11 253	40 554	2 977	26 743	10 834	de taux d'intérêt, lié aux actions, de change
	896 790 \$	121 421 \$	741 318 \$	34 051 \$	837 683 \$	118 393 \$	676 544 \$	42 746 \$	
Dépôts	678 457 \$	659 ³	604 255 \$	73 543 \$	621 158 \$	609 ³	548 419 \$	72 130 \$	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	20 179	18 635	1 544	-	22 790	19 472	3 318	-	de taux d'intérêt
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	3 299	-	3 299	-	2 463	-	2 463	-	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	63 692	-	63 692	-	71 880	-	71 880	-	de taux d'intérêt
Dérivés	39 439	35 642	3 797	-	32 101	30 882	1 219	-	de taux d'intérêt, de change
Acceptations	11 685	-	11 685	-	10 961	-	10 961	-	de taux d'intérêt
Autres passifs	24 856	3 560	11 247	10 049	24 961	2 705	11 344	10 912	de taux d'intérêt
Titres secondaires	6 359	-	6 359	-	5 539	-	5 539	-	de taux d'intérêt
	847 966 \$	58 496 \$	705 878 \$	83 592 \$	791 853 \$	53 668 \$	655 143 \$	83 042 \$	

1) Les expositions au titre des rajustements de l'évaluation liés au financement (REF) sont exclues des activités de négociation aux fins du calcul des fonds propres réglementaires, les dérivés de couverture connexes pour ces expositions au titre des REF étant également exclus du calcul.

2) Exclut des prêts de néant (48 M\$ au 31 octobre 2021) qui sont entreposés à des fins de titrisation future. Ces éléments sont considérés comme des activités autres que de négociation aux fins du risque de marché.

3) Comprend des dépôts désignés à la juste valeur qui sont considérés comme des activités de négociation aux fins du risque de marché.

Activités de négociation

Nous détenons des positions dans des contrats financiers négociés en vue de répondre aux besoins de nos clients en matière de gestion du risque et de placement. Les produits de négociation (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts) proviennent de ces transactions. Les instruments de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur et comprennent des titres de créance, des titres de participation et des dérivés de taux d'intérêt, de change, sur actions, sur marchandises et de crédit.

Valeur à risque

Notre méthode de la VAR est une technique statistique qui permet de mesurer la perte envisageable en un jour selon un degré de confiance de 99 %. Nous utilisons une méthode de réévaluation totale au moyen d'une simulation historique pour calculer la VAR, la VAR en situation de crise et d'autres mesures de risque.

Le tableau ci-après présente la VAR, la VAR en situation de crise et les exigences supplémentaires liées aux risques selon la catégorie de risque pour nos activités de négociation en fonction d'une approche fondée sur des modèles internes.

En millions de dollars	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos les								Aux dates indiquées ou pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2022				30 avr. 2022		31 juill. 2021		31 juill. 2022	31 juill. 2021
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	8,6 \$	5,4 \$	5,8 \$	6,8 \$	6,4 \$	6,9 \$	8,5 \$	10,8 \$	7,8 \$	8,3 \$
Risque d'écart de taux	2,4	1,3	1,4	1,9	1,9	2,3	9,1	8,7	4,2	8,5
Risque lié aux actions	7,4	4,3	4,3	5,6	5,2	4,3	5,2	3,7	4,9	3,6
Risque de change	3,2	0,8	1,1	1,9	1,5	1,8	1,0	0,9	1,9	1,2
Risque lié aux marchandises	2,9	1,2	1,3	1,9	1,3	2,7	3,8	2,8	2,6	3,0
Risque spécifique de la dette	2,6	1,6	1,8	2,1	2,5	2,2	2,9	2,9	2,3	3,2
Effet de diversification ¹	négl.	négl.	(7,2)	(10,0)	(8,7)	(12,1)	(21,5)	(22,4)	(14,6)	(20,5)
Total de la VAR (mesure de un jour)	12,1 \$	7,8 \$	8,5 \$	10,2 \$	10,1 \$	8,1 \$	9,0 \$	7,4 \$	9,1 \$	7,3 \$
Total de la VAR en situation de crise (mesure de un jour)	37,7 \$	16,2 \$	23,5 \$	27,1 \$	32,5 \$	26,6 \$	31,2 \$	29,0 \$	29,0 \$	27,4 \$
Exigences supplémentaires liées aux risques (mesure sur un exercice)	171,2 \$	114,6 \$	121,9 \$	139,5 \$	125,0 \$	133,3 \$	239,1 \$	233,0 \$	138,6 \$	201,8 \$

¹⁾ Le total de la VAR est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille. négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

La VAR totale moyenne pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 a augmenté de 2,1 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, du fait surtout de la baisse de l'avantage de diversification et de la hausse du risque lié aux actions, en partie neutralisées par la baisse du risque lié aux marchandises et du risque d'écart de taux.

La VAR totale moyenne en situation de crise pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 a augmenté de 0,5 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, du fait de l'augmentation du risque lié aux actions et de la baisse de l'avantage de diversification, en partie neutralisées par la baisse du risque de change et du risque lié aux taux d'intérêt. Pour tous les trimestres présentés, notre créneau de VAR en situation de crise a été celui de la crise financière mondiale de 2008-2009. Cette période historique a été marquée non seulement par une volatilité accrue des taux d'intérêt, mais également par une volatilité accrue du cours des actions combinée à une réduction des taux d'intérêt, ainsi qu'une augmentation des écarts de taux.

Les exigences supplémentaires moyennes liées aux risques pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 ont augmenté de 6,2 M\$ comparativement à celles du trimestre précédent, ce qui s'explique par l'augmentation des obligations détenues.

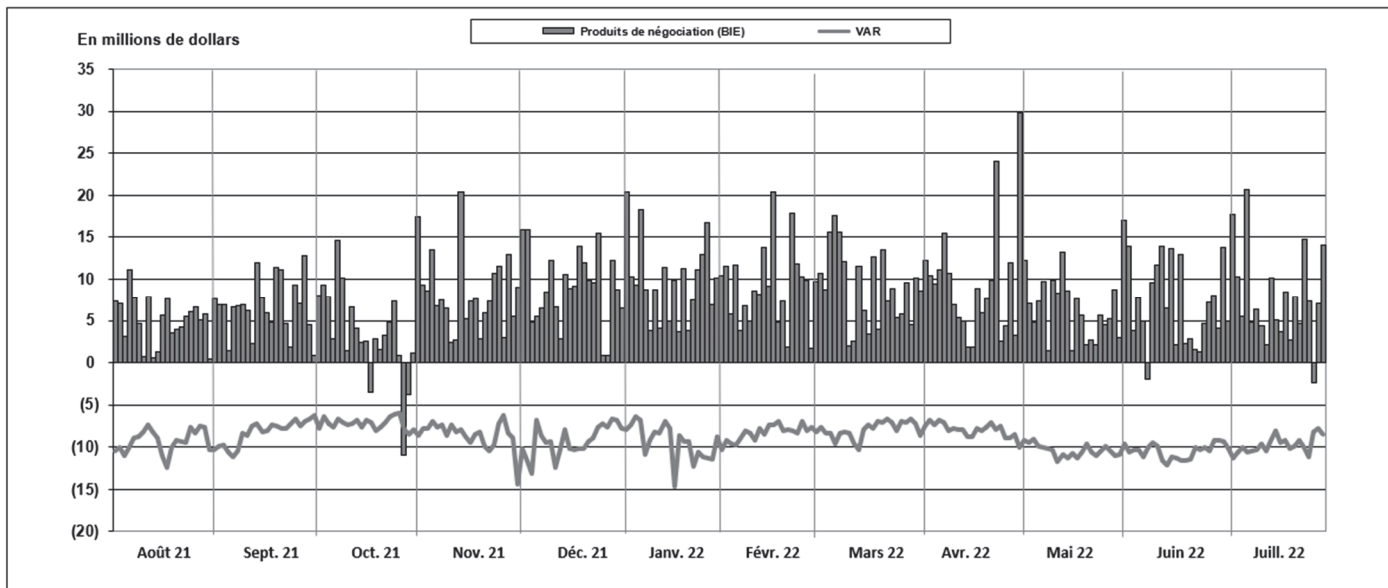
Produits de négociation

Les produits de négociation (BIE) comprennent les produits nets d'intérêts et les produits autres que d'intérêts et excluent la rémunération de prise ferme et les commissions. Les produits de négociation (BIE) présentés dans le graphique ci-dessous excluent certains portefeuilles abandonnés.

Au cours du trimestre, les produits de négociation (BIE) ont été positifs pendant 97 % des jours. Les produits quotidiens moyens de négociation (BIE) se sont établis à 7,1 M\$ au cours du trimestre. Les produits quotidiens moyens de négociation (BIE) correspondent au total des produits de négociation (BIE), divisé par le nombre de jours ouvrables dans la période.

Produits de négociation (BIE)¹ c. la VAR²

Le graphique des produits de négociation (BIE) par rapport à la VAR ci-après présente les produits quotidiens de négociation (BIE) du trimestre considéré et des trois trimestres précédents par rapport aux mesures de la VAR à la fermeture des bureaux.



- 1) Exclut certains rajustements de prix de transfert de fin de mois et d'autres rajustements divers.
- 2) Les ajustements de la juste valeur sont exclus des activités de négociation aux fins du calcul des fonds propres réglementaires, les dérivés de couverture connexes liés aux ajustements de la juste valeur étant également exclus du calcul.

Activités autres que de négociation

Risque de taux d'intérêt structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel s'entend essentiellement du risque découlant d'écart entre l'actif et le passif, qui ne provient pas d'activités de négociation et d'activités liées à la négociation. La gestion du risque de taux d'intérêt structurel vise à pérenniser les marges des produits et à générer des produits nets d'intérêts stables et prévisibles au fil du temps, tout en gérant le risque pour la valeur économique de nos actifs découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Le risque de taux d'intérêt structurel résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des actifs et passifs figurant au bilan et hors bilan, des options intégrées dans les produits de détail, ainsi que d'autres caractéristiques des produits qui pourraient influencer sur le calendrier prévu des flux de trésorerie, comme les options relatives au remboursement anticipé des prêts ou au rachat des dépôts à terme avant leur échéance contractuelle. Les modèles utilisés pour mesurer le risque de taux d'intérêt structurel se fondent sur un certain nombre d'hypothèses touchant les flux de trésorerie, la révision des prix des produits et l'administration des taux. Les hypothèses clés ont trait au profil de financement prévu des engagements hypothécaires, aux comportements en matière de remboursement anticipé des prêts à taux fixe et de rachat des dépôts à terme, ainsi qu'au traitement des dépôts sans échéance et des capitaux propres. Toutes les hypothèses sont tirées de l'observation empirique des comportements passés des clients, de la composition du bilan et de la tarification des produits en prenant en compte d'éventuels changements prospectifs. Tous les modèles et toutes les hypothèses utilisés pour mesurer le risque de taux d'intérêt structurel sont passés en revue régulièrement pour refléter l'évolution du comportement des clients et font l'objet d'une surveillance indépendante par le groupe Gestion du risque. Divers instruments de trésorerie et dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, sont employés pour gérer ces risques.

Le tableau ci-après présente l'incidence avant impôt potentielle d'une hausse ou baisse immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt sur les produits nets d'intérêts et la valeur économique des capitaux propres prévus sur 12 mois pour notre bilan structurel, en supposant qu'il n'y ait aucune opération de couverture ultérieure. En raison de l'augmentation récente des taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis et des attentes des marchés quant à un contexte de hausse des taux d'intérêt persistant, un choc à la baisse immédiat de 100 points de base a été appliqué dans le trimestre considéré, tout en maintenant les taux d'intérêt pour le marché et les clients à un plancher de zéro à la fin du trimestre. Nous avons continué de tenir compte de l'incidence d'une baisse de 25 points de base et n'avons pas révisé les montants des périodes précédentes, car nous estimons que l'incidence de cette baisse était appropriée en raison du contexte de faiblesse des taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis dans ces périodes.

Sensibilité au risque de taux d'intérêt structurel – mesures

En millions de dollars (avant impôt), aux	31 juill. 2022		30 avr. 2022		31 juill. 2021	
	\$ CA ¹	\$ US	\$ CA ¹	\$ US	\$ CA ¹	\$ US
Hausse de 100 points de base des taux d'intérêt						
Augmentation (diminution) des produits nets d'intérêts	321 \$	33 \$	402 \$	26 \$	387 \$	26 \$
Augmentation (diminution) de la valeur économique des capitaux propres	(667)	(317)	(679)	(321)	(659)	(242)
Baisse de 25 points de base des taux d'intérêt						
Augmentation (diminution) des produits nets d'intérêts	(84)	(6)	(101)	(9)	(149)	(52)
Augmentation (diminution) de la valeur économique des capitaux propres	154	80	159	82	123	27
Baisse de 100 points de base des taux d'intérêt						
Augmentation (diminution) des produits nets d'intérêts	(375)	(31)	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Augmentation (diminution) de la valeur économique des capitaux propres	614	322	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.

- 1) Comprend l'exposition au dollar canadien et à d'autres devises.
s. o. Sans objet.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie en temps opportun et de manière rentable pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance. Les sources courantes de risque de liquidité propres aux services bancaires comprennent les retraits non prévus de dépôts, l'incapacité de remplacer les dettes arrivant à échéance, les engagements au titre du crédit et des liquidités et les autres exigences en matière de mise en gage ou de garantie.

Notre approche en matière de gestion du risque de liquidité appuie notre stratégie d'entreprise, s'harmonise avec notre intérêt à l'égard du risque et respecte les attentes en matière de réglementation.

Nos stratégies, objectifs et pratiques en matière de gestion sont évalués régulièrement afin de refléter les changements du contexte de liquidité, dont les faits nouveaux sur le plan de la réglementation, des affaires et/ou des marchés. Le risque de liquidité demeure dans les limites de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC.

Gouvernance et gestion

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à une crise de liquidité sans mettre en péril la survie de nos activités. Les flux de trésorerie réels et prévus découlant des positions au bilan et hors bilan sont évalués et suivis régulièrement pour assurer leur conformité aux limites convenues. Nous incluons des simulations de crise à notre gestion et à notre évaluation du risque de liquidité. Les résultats des simulations de crise nous aident à élaborer les hypothèses concernant la liquidité et à relever les contraintes éventuelles en matière de planification du financement, et favorisent l'élaboration de notre plan de financement d'urgence.

Le Comité mondial de gestion de l'actif et du passif (CMGAP) dirige la gestion du risque de liquidité de la CIBC en s'assurant que les méthodes, hypothèses et paramètres clés liés à la gestion du risque de liquidité sont évalués régulièrement et qu'ils tiennent compte des exigences de la CIBC. Le Comité de gestion du risque de liquidité, un sous-comité du CMGAP, surveille le risque global de liquidité et a la responsabilité de s'assurer que le profil de risque de liquidité de la CIBC est évalué et géré de façon exhaustive conformément à l'orientation stratégique et à l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC ainsi qu'aux exigences réglementaires.

Le Comité de gestion du risque (CGR) assure la gouvernance au moyen d'un examen semestriel de la politique de gestion du risque de liquidité de la CIBC et recommande au conseil un seuil de tolérance au risque de liquidité dans l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque, lequel est examiné chaque année.

Actifs liquides

Les actifs liquides disponibles se composent de liquidités et de titres négociables non grevés au bilan et hors bilan pouvant être utilisés pour accéder à du financement en temps opportun. Les actifs liquides grevés, qui comprennent les actifs donnés en garantie et les actifs qui sont réputés être soumis à des restrictions juridiques, opérationnelles ou de tout autre ordre, ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles lorsque nous évaluons le risque de liquidité.

Le sommaire de nos actifs liquides grevés et non grevés au bilan et hors bilan est présenté ci-après :

En millions de dollars, aux		Actifs liquides détenus par la banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés ¹
31 juill. 2022	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	45 334 \$	- \$	45 334 \$	270 \$	45 064 \$
	Valeurs mobilières émises ou garanties par des entités souveraines, des banques centrales et des banques multilatérales de développement	133 451	86 043	219 494	121 662	97 832
	Autres titres de créance	5 348	7 308	12 656	3 039	9 617
	Titres de participation	32 938	27 934	60 872	30 322	30 550
	Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation garantis par le gouvernement canadien	34 360	2 933	37 293	15 984	21 309
	Autres actifs liquides²	17 883	1 747	19 630	12 564	7 066
		269 314 \$	125 965 \$	395 279 \$	183 841 \$	211 438 \$
31 oct. 2021	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	56 997 \$	- \$	56 997 \$	252 \$	56 745 \$
	Valeurs mobilières émises ou garanties par des entités souveraines, des banques centrales et des banques multilatérales de développement	113 515	100 944	214 459	134 370	80 089
	Autres titres de créance	5 681	5 510	11 191	1 827	9 364
	Titres de participation	37 855	22 996	60 851	25 133	35 718
	Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation garantis par le gouvernement canadien	36 116	948	37 064	14 677	22 387
	Autres actifs liquides²	12 772	3 927	16 699	7 203	9 496
		262 936 \$	134 325 \$	397 261 \$	183 462 \$	213 799 \$

1) Les actifs liquides non grevés correspondent aux actifs au bilan, aux actifs empruntés ou acquis en vertu de prises en pension de titres et aux autres garanties hors bilan reçues, moins les actifs liquides grevés.

2) Comprennent des liquidités données en garantie dans le cadre de transactions sur dérivés, certains titres adossés à des créances mobilières et des métaux précieux.

Le tableau ci-après présente un sommaire des actifs liquides non grevés détenus par la CIBC (société mère) et ses filiales canadiennes et étrangères :

En millions de dollars, aux	31 juill. 2022	31 oct. 2021
CIBC (société mère)	149 839 \$	153 971 \$
Filiales canadiennes	14 633	12 271
Filiales étrangères	46 966	47 557
	211 438 \$	213 799 \$

Dans un scénario de crise de liquidité, des décotes hypothétiques et des hypothèses liées à l'ampleur de la monétisation des actifs sont appliquées pour déterminer la valeur de la liquidité des actifs. Les décotes tiennent compte des marges applicables aux banques centrales, comme la Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine, d'observations historiques, et de caractéristiques liées aux valeurs mobilières, y compris le type, l'émetteur, la note de crédit, la devise et la durée à courir jusqu'à l'échéance, ainsi que les lignes directrices réglementaires applicables.

Nos actifs liquides non grevés ont diminué de 2,4 G\$ depuis le 31 octobre 2021, du fait surtout de la réduction des soldes de trésorerie, en partie contrebalancée par une augmentation des titres liquides non grevés détenus. Cette diminution reflète les changements à notre bilan consolidé intermédiaire, découlant principalement de la forte croissance des prêts au cours des trois derniers trimestres.

Nous conservons notre admissibilité au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada et au guichet d'escompte de la Réserve fédérale américaine.

Actifs assortis d'une charge

Dans le cours de nos activités quotidiennes, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont donnés en gage afin de garantir des obligations, de participer aux systèmes de compensation et de règlement et à d'autres fins de gestion des garanties.

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos actifs grevés et non grevés au bilan et hors bilan :

En millions de dollars, aux	Actifs grevés		Actifs non grevés		Total de l'actif
	Donnés en garantie	Divers ¹	Disponibles à titre de garantie	Divers ²	
31 juill. 2022					
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	- \$	270 \$	45 064 \$	- \$	45 334 \$
Valeurs mobilières ³	154 589	5 373	138 996	-	298 958
Prêts, nets de la provision ⁴	-	49 604	31 241	424 069	504 914
Autres actifs	10 310	-	3 655	80 316	94 281
	164 899 \$	55 247 \$	218 956 \$	504 385 \$	943 487 \$
31 oct. 2021					
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	- \$	252 \$	56 745 \$	- \$	56 997 \$
Valeurs mobilières ³	154 382	1 817	134 018	-	290 217
Prêts, nets de la provision ⁴	1 488	44 615	29 331	376 487	451 921
Autres actifs	6 599	-	3 005	77 820	87 424
	162 469 \$	46 684 \$	223 099 \$	454 307 \$	886 559 \$

1) Comprend les actifs qui soutiennent les activités de financement à long terme de la CIBC et les actifs faisant l'objet de restrictions d'ordre juridique ou autre, dont celles visant les liquidités soumises à restrictions.

2) Les autres actifs non grevés ne font l'objet d'aucune restriction quant à leur utilisation pour obtenir du financement ou à titre de garantie, mais ils ne sont pas considérés comme disponibles immédiatement aux fins des programmes d'emprunts existants.

3) Le total des valeurs mobilières comprend certaines valeurs mobilières au bilan et celles hors bilan obtenues dans le cadre de prises en pension de titres, de transactions d'emprunts garantis et d'échanges de sûretés.

4) Les prêts figurant comme disponibles à titre de garantie correspondent aux prêts sous-jacents aux titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* et aux prêts admissibles auprès des Federal Home Loan Banks.

Restrictions sur les mouvements de fonds

Nos filiales ne sont pas soumises à des restrictions importantes qui empêcheraient le transfert de fonds, le versement de dividendes ou les remboursements de capital. Cependant, certaines filiales sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres et de liquidité, qui sont fixées par les organismes de réglementation des banques et des valeurs mobilières compétents.

Nous suivons et gérons les exigences en matière de liquidité et de fonds propres dans ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace des ressources et le respect, par les entités, des exigences réglementaires et politiques régionales.

Ratio de liquidité à court terme

L'objectif du LCR est de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité d'une banque en veillant à ce qu'elle dispose de suffisamment de ressources liquides de haute qualité non grevées pour répondre à ses besoins de liquidité dans un scénario de crise grave qui durerait 30 jours. Les banques canadiennes sont tenues par le BSIF d'atteindre un LCR minimal de 100 %. Nous respectons cette exigence.

Conformément à la méthode de calibrage contenue dans la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF, nous présentons chaque mois des rapports sur le LCR au BSIF. Le ratio est calculé comme le total d'actifs liquides de haute qualité (« HQLA ») non grevés sur le total des sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours calendaires suivants.

Le numérateur du LCR est l'encours des HQLA non grevés, lequel respecte un ensemble de critères d'admissibilité définis par le BSIF qui tient compte des caractéristiques fondamentales et liées au marché, et de la capacité opérationnelle relative de monétiser les actifs en temps opportun en période de crise. Notre portefeuille d'actifs liquides, dont la gestion est centralisée, comprend les actifs liquides présentés dans les HQLA, tels que les bons du Trésor et les obligations du gouvernement central, les dépôts de la banque centrale ainsi que les titres d'État, d'organismes, de provinces et de sociétés ayant une cote élevée. Les limites quant à l'admissibilité des actifs inhérentes au LCR ne reflètent pas nécessairement notre évaluation interne quant à notre capacité à monétiser nos actifs négociables en situation de crise.

Le dénominateur du ratio reflète les sorties nettes de trésorerie attendues dans un scénario de crise pour le LCR durant une période de 30 jours calendaires. Les sorties de trésorerie attendues représentent les taux de retrait et de décaissement définis pour le LCR appliqués respectivement aux soldes de passifs et aux engagements hors bilan. Les retraits sur dépôts des entreprises et des institutions financières, les retraits sur les marges de crédit non utilisées ainsi que les créances non garanties à l'échéance sont parmi nos principales sorties de trésorerie pour le LCR. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui sont calculées selon les taux d'entrées de trésorerie prescrits pour le LCR par le BSIF et qui comprennent les remboursements de prêts productifs et les actifs négociables qui ne sont pas des HQLA arrivant à échéance.

De plus, la CIBC présente au BSIF des rapports sur le LCR dans différentes monnaies. Ainsi, elle détermine la mesure d'éventuelles asymétries de devises en vertu du ratio. La CIBC transige principalement dans les grandes monnaies échangées sur des marchés des changes larges et fongibles.

Lors d'une crise financière, les institutions peuvent utiliser leurs ressources de HQLA, les faisant passer sous le seuil des 100 %, puisque le fait de maintenir le LCR au seuil de 100 % en pareilles circonstances pourrait entraîner des répercussions négatives excessives pour les institutions et d'autres participants au marché.

Le LCR est calculé et présenté à l'aide d'un modèle standard prescrit par le BSIF.

En millions de dollars, moyenne des trimestres clos le 31 juillet 2022

	Valeur non pondérée totale ¹	Valeur pondérée totale ²
HQLA		
1 HQLA	s. o.	167 702 \$
Sorties de trésorerie		
2 Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	229 152 \$	17 121 \$
3 Dépôts stables	100 287	3 009
4 Dépôts moins stables	128 865	14 112
5 Financement de gros non garanti, dont :	215 011	95 696
6 Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	110 323	27 036
7 Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	80 869	44 841
8 Dettes non garanties	23 819	23 819
9 Financement de gros garanti	s. o.	11 880
10 Exigences supplémentaires, dont :	156 617	39 981
11 Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	27 137	13 631
12 Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	6 688	6 688
13 Facilités de crédit et de liquidité	122 792	19 662
14 Autres obligations de financement contractuelles	4 469	4 469
15 Autres obligations de financement conditionnelles	379 422	7 206
16 Total des sorties de trésorerie	s. o.	176 353
Entrées de trésorerie		
17 Prêts garantis (p. ex., prises en pension de titres)	103 365	21 977
18 Entrées liées aux expositions parfaitement productives	22 313	10 705
19 Autres entrées de trésorerie	6 812	6 812
20 Total des entrées de trésorerie	132 490 \$	39 494 \$
		Valeur ajustée totale
21 Total des HQLA	s. o.	167 702 \$
22 Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	136 859 \$
23 LCR	s. o.	123 %
En millions de dollars, moyenne des trois mois clos le 30 avril 2022		
24 Total des HQLA	s. o.	173 338 \$
25 Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	138 982 \$
26 LCR	s. o.	125 %

1) Les valeurs des entrées et sorties de trésorerie non pondérées sont calculées comme étant les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours des différents types ou catégories de passifs, d'éléments hors bilan ou de créances contractuelles.

2) Les valeurs pondérées sont calculées après application des décotes (aux fins des HQLA) et des taux d'entrées et de sorties de trésorerie prescrits par le BSIF.
s. o. Sans objet, conformément au modèle de divulgation commun du LCR.

Au 31 juillet 2022, notre LCR moyen avait diminué, passant de 125 % au trimestre précédent à 123 %, ce qui découle de la diminution des HQLA, contrebalancée en partie par la baisse des sorties nettes de trésorerie. La baisse par rapport au trimestre précédent reflète la croissance des prêts, laquelle a été grandement contrebalancée par la hausse des dépôts provenant des clients et de l'émission d'instruments de financement à terme.

Ratio de liquidité à long terme (NSFR)

Dérivée du dispositif de Bâle III du CBCB et incorporée dans la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF, la norme NSFR vise à créer les conditions propices à une résilience à long terme du secteur des services financiers en exigeant des banques qu'elles maintiennent un profil de financement durable à long terme relativement à la composition de leurs actifs et à leurs activités hors bilan. Les banques canadiennes désignées BISN sont tenues de maintenir un NSFR minimal de 100 % sur une base consolidée bancaire. La CIBC se conforme à cette exigence.

Conformément à la méthode de calibrage contenue dans la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF, nous présentons chaque trimestre des rapports sur le NSFR au BSIF. Le ratio est calculé comme le total du financement stable disponible (FSD) sur le total du financement stable exigé (RSF).

Le numérateur est la part des fonds propres et des passifs qui est considérée comme fiable sur une période d'un an. Le NSFR considère que les sources de financement à long terme sont plus stables que le financement à court terme et que les dépôts de clients de détail et d'entreprises sont plus stables dans les faits que le financement de gros de même durée. Conformément à notre stratégie en matière de financement, les principaux facteurs qui sous-tendent notre FSD comprennent les dépôts provenant des clients, ainsi que le financement de gros garanti et non garanti et les instruments de fonds propres.

Le dénominateur du ratio représente le montant du financement stable requis en fonction des caractéristiques de liquidité définies par le BSIF et de la durée résiduelle des actifs et des expositions hors bilan. Le NSFR attribue divers niveaux de RSF, de telle sorte que les HQLA et les expositions à court terme sont présumés avoir des exigences de financement moins élevées que les expositions moins liquides et à plus long terme. Notre RSF est en grande partie influencé par les prêts de détail, commerciaux et aux entreprises, les investissements dans des actifs liquides, les expositions sur dérivés, ainsi que les marges de crédit non utilisées et les liquidités.

Le FSD et le RSF peuvent être ajustés à 0 % pour certains passifs et actifs qui sont considérés comme interdépendants s'ils respectent les critères définis pour le NSFR, lesquels tiennent compte notamment de la fin servie par ces passifs et actifs interdépendants, de leur montant, des flux de trésorerie qui y sont associés, de leur durée et de leurs contreparties afin de s'assurer que l'institution agit exclusivement en tant qu'unité de transmission pour les transactions sous-jacentes. Le cas échéant, nous présentons les actifs et passifs interdépendants des opérations qui sont admissibles à un tel traitement selon la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF.

Le NSFR est calculé et présenté à l'aide d'un modèle de déclaration prescrit par le BSIF, lequel présente les principaux renseignements quantitatifs en fonction des caractéristiques de liquidité propres au NSFR, comme il est défini dans la ligne directrice *Normes de liquidité*. Par conséquent, les montants présentés dans le tableau ci-après pourraient ne pas permettre d'effectuer une comparaison directe entre eux et les montants présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires.

	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				
	a	b	c	d	e
	Moins				Valeur pondérée
	Sans échéance	de 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus de 1 an	
En millions de dollars, au 31 juillet 2022					
Élément de FSD					
1 Fonds propres	49 204	\$ -	\$ -	\$ 5 793	\$ 54 997
2 Fonds propres réglementaires	49 204	-	-	5 793	54 997
3 Autres instruments de fonds propres	-	-	-	-	-
4 Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises	201 644	35 419	15 081	13 724	245 589
5 Dépôts stables	94 609	11 872	8 338	8 003	117 082
6 Dépôts moins stables	107 035	23 547	6 743	5 721	128 507
7 Financement de gros	160 034	159 156	56 788	83 695	211 788
8 Dépôts opérationnels	107 689	3 631	-	-	55 660
9 Autres financements de gros	52 345	155 525	56 788	83 695	156 128
10 Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants	-	1 646	1 015	13 636	-
11 Autres passifs	-	-	93 426 ¹	-	6 982
12 Passifs d'instruments dérivés du NSFR	-	-	10 858 ¹	-	-
13 Tous autres passifs ou fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus	-	47 392	130	35 046	6 982
14 FSD total					519 356
Élément de RSF					
15 Total des HQLA du NSFR					12 876
16 Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	-	4 022	-	57	2 068
17 Prêts et titres productifs	64 325	109 251	42 359	343 317	368 360
18 Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	-	23 896	339	-	1 364
19 Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA autres que de niveau 1 et prêts productifs à des institutions financières non garantis	317	30 737	6 116	18 037	24 923
20 Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts à la clientèle de détail et aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, dont :	33 868	40 286	21 623	112 719	156 033
21 Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	-	-	-	-	-
22 Crédits hypothécaires au logement productifs, dont :	18 537	12 501	14 118	205 919	169 535
23 Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	18 537	12 423	14 039	201 199	165 444
24 Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	11 603	1 831	163	6 642	16 505
25 Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants	-	1 646	1 015	13 636	-
26 Autres actifs	14 733	-	88 786 ¹	-	47 627
27 Produits de base physiques, y compris l'or	3 655	-	-	-	3 107
28 Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et contributions à des fonds de garantie de contrepartie centrale	-	-	12 321 ¹	-	10 472
29 Actifs d'instruments dérivés du NSFR	-	-	10 153 ¹	-	-
30 Passifs d'instruments dérivés du NSFR avant déduction de la marge de variation versée	-	-	22 613 ¹	-	1 131
31 Tous autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus	11 078	38 732	49	4 918	32 917
32 Éléments hors bilan			369 480 ¹		12 695
33 RSF total					443 626 \$
34 NSFR					117 %
En millions de dollars, au 30 avril 2022					
35 FSD total					510 282 \$
36 RSF total					437 573 \$
37 NSFR					117 %

1) Aucune période définie pour la conception du modèle de présentation.

Au 31 juillet 2022, notre NSFR a légèrement augmenté depuis le dernier trimestre, principalement en raison de l'augmentation du financement à long terme et des dépôts qui a été largement compensée par une augmentation des prêts.

La CIBC tient compte de l'incidence de ses décisions d'affaires sur le LCR, le NSFR et les autres mesures du risque de liquidité qu'elle surveille régulièrement grâce à une solide fonction de gestion du risque de liquidité. Les variables pouvant avoir un effet sur les mesures de mois en mois comprennent, sans s'y limiter, des éléments tels que les activités et les échéances du financement de gros, les initiatives stratégiques au chapitre du bilan ainsi que les opérations et les conditions de marché ayant une incidence sur les garanties.

La présentation du LCR et du NSFR est calibrée de façon centralisée par l'unité Trésorerie, en collaboration avec les unités d'exploitation stratégiques et d'autres groupes fonctionnels.

Financement

Nous finançons nos activités par l'entremise de dépôts provenant des clients, ainsi qu'au moyen d'une grande variété de financements de gros.

Notre approche principale vise à financer notre bilan consolidé au moyen de dépôts mobilisés principalement par l'entremise des services aux particuliers et des services aux entreprises. Nous conservons des dépôts de base fondés sur les relations clients, dont la stabilité fait régulièrement l'objet d'évaluations statistiques élaborées en interne.

Nous avons régulièrement accès à des sources de financement à court et à long terme, garanties et non garanties, et qui sont diversifiées en termes de pays, de type de déposant, d'instrument, de devise et d'échéance. Nous mobilisons du financement à long terme grâce à nos programmes actuels, y compris les obligations sécurisées, les titrisations d'actifs et les créances non garanties.

Nous évaluons constamment les occasions de diversification de nos produits de financement et des segments d'investisseurs afin d'optimiser la souplesse du financement et de réduire la concentration des sources de fonds et les coûts de financement. Nous surveillons régulièrement les niveaux de financement de gros et les concentrations par rapport aux limites internes permises, ce qui est conforme au profil de risque de liquidité que nous recherchons.

Le CMGAP et le CGR examinent et approuvent le plan de financement de la CIBC, qui englobe la croissance projetée des actifs et des passifs, les échéances du financement et les données découlant de nos prévisions sur la situation de liquidité.

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos sources de financement de gros, à leur valeur comptable :

En millions de dollars, au 31 juillet 2022	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 12 mois	Moins de 1 an au total	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts provenant d'autres banques ¹	1 952 \$	514 \$	1 629 \$	3 146 \$	7 241 \$	- \$	58 \$	7 299 \$
Certificats de dépôt et papier commercial	9 047	12 258	21 734	25 370	68 409	416	-	68 825
Billets de dépôt au porteur et acceptations bancaires	72	299	984	324	1 679	-	-	1 679
Papier commercial adossé à des créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Billets à moyen terme non garantis de premier rang ²	-	312	4 284	15 578	20 174	11 029	30 472	61 675
Billets structurés non garantis de premier rang	-	32	194	-	226	-	64	290
Obligations sécurisées/titres adossés à des créances mobilières	-	413	1 226	1 012	2 651	3 690	10 163	16 504
Titrisation de créances hypothécaires	-	413	1 226	1 012	2 651	3 690	10 163	16 504
Obligations sécurisées	894	973	1 628	715	4 210	2 050	22 179	28 439
Titrisation de créances sur cartes de crédit	-	-	-	-	-	966	2 005	2 971
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	33	6 326	6 359
Divers	-	-	-	-	-	-	8	8
	11 965 \$	14 801 \$	31 679 \$	46 145 \$	104 590 \$	18 184 \$	71 275 \$	194 049 \$
Dont :								
Garanti	894 \$	1 386 \$	2 854 \$	1 727 \$	6 861 \$	6 706 \$	34 347 \$	47 914 \$
Non garanti	11 071	13 415	28 825	44 418	97 729	11 478	36 928	146 135
	11 965 \$	14 801 \$	31 679 \$	46 145 \$	104 590 \$	18 184 \$	71 275 \$	194 049 \$
31 octobre 2021	16 671 \$	23 696 \$	16 387 \$	36 144 \$	92 898 \$	25 488 \$	52 514 \$	170 900 \$

1) Comprennent des dépôts à terme non négociables provenant d'autres banques.

2) Comprennent des passifs liés au financement de gros qui peuvent être convertis en vertu des règlements relatifs à la recapitalisation interne. Se reporter à la section Gestion des fonds propres pour plus de précisions.

Le tableau ci-après présente la diversification du financement de gros de la CIBC par devise :

En milliards de dollars, aux	31 juill. 2022		31 oct. 2021	
\$ CA	50,0 \$	26 %	48,0 \$	28 %
\$ US	102,3	53	91,5	54
Divers	41,7	21	31,4	18
	194,0 \$	100 %	170,9 \$	100 %

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à des crises de liquidité graves. Le financement de gros peut présenter un risque de raréfaction plus élevé dans des situations de crise et, pour l'atténuer, nous maintenons des portefeuilles importants d'actifs liquides non grevés. Se reporter à la section Actifs liquides pour plus de précisions.

Notes de crédit

Notre accès à du financement de gros et les coûts s'y rattachant dépendent de plusieurs facteurs, notamment des notes de crédit fournies par les agences de notation. Les opinions des agences de notation sont fondées sur des méthodes internes et sont susceptibles de changer en fonction de divers facteurs, dont la solidité financière, la position concurrentielle, le contexte macroéconomique et la situation de liquidité.

Le 22 février 2022, S&P a annoncé la mise à jour de nos notes de crédit et a fait passer les créances de premier rang de BBB+ à A-, les titres secondaires de BBB+ à A-, les titres secondaires – FPUNV de BBB à BBB+, les billets avec remboursement à recours limité – FPUNV de BB+ à BBB-, et les actions privilégiées – FPUNV de P-3(élevé) à P-2(faible). La révision des notes de crédit reflète l'appréciation par S&P de l'amélioration de notre position de risque.

Nos notes de crédit sont résumées dans le tableau suivant :

	DBRS	Fitch	Moody's	S&P
Au 31 juillet 2022				
Dépôt/contrepartie ¹	AA	AA	Aa2	A+
Anciennes créances de premier rang ²	AA	AA	Aa2	A+
Créances de premier rang ³	AA(faible)	AA-	A2	A-
Titres secondaires	A(élevé)	A	Baa1	A-
Titres secondaires – instruments de FPUNV ⁴	A(faible)	A	Baa1	BBB+
Billets avec remboursement de capital à recours limité – instruments de FPUNV ⁴	BBB(élevé)	s. o.	Baa3	BBB-
Actions privilégiées – instruments de FPUNV ⁴	Pfd-2	s. o.	Baa3	P-2(faible)
Créances à court terme	R-1(élevé)	F1+	P-1	A-1
Perspective	Stable	Stable	Stable	Stable

- 1) Note d'émetteur à long terme attribuée par DBRS, note de contrepartie à des dérivés et de dépôt de l'émetteur à long terme attribuée par Fitch Ratings Inc. (Fitch), note d'évaluation du risque de contrepartie et des dépôts à long terme attribuée par Moody's Investors Service Inc. (Moody's), et note de crédit de l'émetteur attribuée par Standard & Poor's (S&P).
 - 2) Comprendent les créances de premier rang émises avant le 23 septembre 2018 ainsi que les créances de premier rang émises à compter du 23 septembre 2018 qui ne sont pas assujetties aux règlements relatifs à la recapitalisation interne.
 - 3) Comprendent des passifs qui peuvent être convertis en vertu des règlements relatifs à la recapitalisation interne. Se reporter à la section Gestion des fonds propres pour plus de précisions.
 - 4) Comprendent les instruments traités comme des instruments de FPUNV conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF.
- s. o. Sans objet.

Exigences supplémentaires en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés dans l'éventualité d'une baisse de notre note de crédit actuelle. Cette exigence de garantie est fondée sur les renseignements sur l'évaluation à la valeur de marché, l'évaluation des garanties et les seuils des ententes de garantie applicables. Le tableau suivant présente des exigences supplémentaires cumulatives en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit :

En milliards de dollars, aux	31 juill. 2022	31 oct. 2021
Baisse de un cran	0,2 \$	0,1 \$
Baisse de deux crans	0,3	0,2
Baisse de trois crans	0,4	0,3

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles donnent lieu à des engagements de paiements futurs ayant une incidence sur nos besoins en matière de liquidités et de fonds propres à court et à long terme. Ces obligations comprennent des passifs financiers, des engagements de crédit et de liquidités et d'autres obligations contractuelles.

Actifs et passifs

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos actifs, de nos passifs et de nos capitaux propres au bilan selon leur valeur comptable. L'analyse contractuelle n'est pas représentative de notre exposition au risque de liquidité, mais cette information sert à informer notre direction du risque de liquidité et à fournir des données pour établir un bilan tenant compte des facteurs comportementaux.

En millions de dollars, au 31 juillet 2022	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques ¹	25 950 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	25 950 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	19 384	-	-	-	-	-	-	-	-	19 384
Valeurs mobilières	6 023	6 151	5 993	4 907	4 152	15 014	62 891	36 547	35 171	176 849
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	15 277	-	-	-	-	-	-	-	-	15 277
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	40 413	13 782	4 441	568	931	-	-	-	-	60 135
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 842	4 881	8 655	8 182	10 172	43 855	182 042	8 098	-	267 727
Prêts personnels	680	719	773	1 070	849	509	3 586	5 465	31 103	44 754
Cartes de crédit	329	659	988	988	988	3 951	7 776	-	-	15 679
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	10 346	8 406	9 253	8 162	11 618	32 831	68 912	19 234	10 815	179 577
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 823)	(2 823)
Dérivés	1 674	4 400	6 900	2 318	1 716	6 996	6 179	6 101	-	36 284
Engagements de clients en vertu d'acceptations	10 404	1 217	14	2	44	-	-	-	-	11 681
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	46 316	46 316
	132 322 \$	40 215 \$	37 017 \$	26 197 \$	30 470 \$	103 156 \$	331 386 \$	75 445 \$	120 582 \$	896 790 \$
31 octobre 2021	133 285 \$	39 067 \$	39 932 \$	35 900 \$	31 154 \$	95 910 \$	276 311 \$	70 812 \$	115 312 \$	837 683 \$
Passif										
Dépôts ²	18 147 \$	26 722 \$	44 398 \$	37 345 \$	67 504 \$	31 502 \$	70 250 \$	16 245 \$	366 344 \$	678 457 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	20 179	-	-	-	-	-	-	-	-	20 179
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	3 299	-	-	-	-	-	-	-	-	3 299
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	48 243	14 619	830	-	-	-	-	-	-	63 692
Dérivés	2 709	4 407	5 117	2 497	2 172	5 927	7 462	9 148	-	39 439
Acceptations	10 408	1 217	14	2	44	-	-	-	-	11 685
Autres passifs	25	57	58	77	65	311	629	949	22 685	24 856
Titres secondaires	-	-	-	-	-	33	-	6 326	-	6 359
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	48 824	48 824
	103 010 \$	47 022 \$	50 417 \$	39 921 \$	69 785 \$	37 773 \$	78 341 \$	32 668 \$	437 853 \$	896 790 \$
31 octobre 2021	114 437 \$	58 465 \$	42 381 \$	43 224 \$	28 107 \$	40 038 \$	54 440 \$	27 969 \$	428 622 \$	837 683 \$

1) La trésorerie comprend les dépôts à vue productifs d'intérêts auprès de la Banque du Canada.

2) Comprendent des dépôts des particuliers totalisant 228,9 G\$ (202,2 G\$ au 31 octobre 2021); des dépôts d'entreprises et de gouvernements et des emprunts garantis totalisant 426,3 G\$ (351,6 G\$ au 31 octobre 2021); et des dépôts bancaires totalisant 23,3 G\$ (17,0 G\$ au 31 octobre 2021).

Les variations du profil des échéances contractuelles découlent de la migration naturelle des échéances et reflètent également l'incidence de nos activités régulières.

Engagements au titre du crédit

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles des engagements de crédit (montants notionnels). Comme une partie importante des engagements devrait arriver à échéance sans que des prélèvements soient effectués, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des liquidités futures requises.

En millions de dollars, au 31 juillet 2022	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise ¹	Total
Engagements de crédit inutilisés	1 628 \$	11 440 \$	3 488 \$	5 283 \$	5 403 \$	21 344 \$	65 071 \$	2 733 \$	212 557 \$	328 947 \$
Prêts de valeurs ²	51 929	3 792	4 338	-	-	-	-	-	-	60 059
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	3 372	2 173	4 432	2 833	3 439	521	823	145	-	17 738
Facilités de garantie de liquidité	17	10	12 118	43	651	6	-	-	-	12 845
Lettres de crédit documentaires et commerciales	85	44	42	3	2	3	32	-	-	211
Divers	703	-	-	-	-	-	-	-	-	703
	57 734 \$	17 459 \$	24 418 \$	8 162 \$	9 495 \$	21 874 \$	65 926 \$	2 878 \$	212 557 \$	420 503 \$
31 octobre 2021	49 440 \$	28 564 \$	10 516 \$	9 343 \$	7 902 \$	25 284 \$	57 866 \$	3 678 \$	188 449 \$	381 042 \$

1) Comprend les marges de crédit personnelles, les marges de crédit garanties par un bien immobilier et les marges sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps à notre gré, d'un montant de 164,6 G\$ (141,5 G\$ au 31 octobre 2021).

2) Excluent les prêts de valeurs de 3,3 G\$ (2,5 G\$ au 31 octobre 2021) contre espèces puisqu'ils sont comptabilisés au bilan consolidé intermédiaire.

Autres obligations contractuelles hors bilan

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des autres obligations contractuelles hors bilan ayant une incidence sur nos besoins en financement :

En millions de dollars, au 31 juillet 2022	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Obligations d'achat ¹	77 \$	123 \$	222 \$	238 \$	206 \$	526 \$	679 \$	53 \$	2 124 \$
Engagements de prise ferme ²	9	-	936	-	-	-	-	-	945
Engagements au titre de contrats de location futurs	-	1	1	1	1	4	77	580	665
Engagements d'investissement	-	1	1	9	-	-	16	419	446
Cotisations de retraite ³	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	86 \$	125 \$	1 160 \$	248 \$	207 \$	530 \$	772 \$	1 052 \$	4 180 \$
31 octobre 2021 ²	414 \$	176 \$	221 \$	320 \$	185 \$	483 \$	735 \$	1 187 \$	3 721 \$

1) Les obligations d'achat s'entendent des ententes exécutoires en droit en vertu desquelles nous convenons d'acheter des biens ou des services pour une quantité minimale ou de référence précise, à des prix fixes, minimums ou variables stipulés, sur une période donnée. Les obligations d'achat sont comprises jusqu'aux dates de fin de contrat précisées dans les ententes respectives, même si les contrats sont renouvelables. Nombre des contrats d'achat de biens et de services comprennent des dispositions nous permettant de résilier les ententes avant la fin des contrats moyennant un préavis donné. Cependant, le tableau ci-dessus présente nos obligations sans égard à ces clauses de résiliation (à moins que nous n'ayons fait connaître notre intention de résilier le contrat à la contrepartie). Le tableau exclut les achats de titres de créance et de titres de participation réglés dans les délais standards du marché.

2) Ce tableau exclut les obligations locatives qui sont comptabilisées selon l'IFRS 16, qui sont habituellement comptabilisées dans le bilan consolidé, et les charges d'exploitation et les charges d'impôt inhérentes aux engagements au titre de contrats de location simple. Le tableau comprend les obligations locatives qui ne sont pas comptabilisées selon l'IFRS 16, y compris celles liées aux engagements au titre de contrats de location futurs pour lesquels nous n'avons pas comptabilisé une obligation locative et un actif au titre du droit d'utilisation, qui sont toujours comptabilisées dans le présent tableau.

3) Comprennent les cotisations minimales estimées dans nos régimes de retraite à prestations définies par capitalisation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les Caraïbes. Les cotisations minimales estimées seront uniquement comptabilisées au cours de la dernière période de l'exercice qui se terminera le 31 octobre 2022, étant donné que les cotisations minimales dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché et les exigences réglementaires, et qu'elles sont donc assujetties à une grande variabilité.

Autres risques

Nous disposons de politiques et de processus en vue d'évaluer, de surveiller et de contrôler les autres risques auxquels nous sommes exposés, dont le risque stratégique, le risque de réputation, le risque environnemental et social et le risque opérationnel, dont le risque d'assurance, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité et le risque de réglementation. Ces risques, de même que les politiques et les processus s'y rattachant, sont sensiblement les mêmes que ceux décrits aux pages 80 à 83 de notre Rapport annuel 2021.

Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

Méthodes comptables critiques et estimations

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Un sommaire des principales méthodes comptables est présenté à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2021 et pour l'exercice clos à cette date.

Certaines méthodes comptables exigent que nous posions des jugements et fassions des estimations, dont certains ont trait à des questions incertaines. La pandémie de COVID-19 continue d'exiger une part plus élevée de jugement, comme il est décrit aux pages 84 à 90 de notre Rapport annuel 2021, et pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats financiers, particulièrement en ce qui a trait à l'estimation des pertes de crédit attendues. De plus, il existe une incertitude inhérente à l'estimation de l'incidence sur le contexte macroéconomique de la hausse des taux d'intérêt et de l'inflation et de l'intensification des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, exacerbées par les événements géopolitiques et les mesures imposées dans certains pays pour freiner la propagation de la COVID-19. Ces enjeux continuent d'accroître le degré d'incertitude à l'égard des estimations et hypothèses comptables et d'augmenter la nécessité de faire appel au jugement dans l'évaluation de la conjoncture de l'économie et du marché et de ses incidences sur les estimations importantes. En particulier, tout changement dans les jugements et les estimations en lien avec l'IFRS 9 peut avoir une incidence importante sur le montant de la provision pour pertes de crédit attendues et la volatilité de la dotation à la provision pour pertes de crédit d'une période à l'autre. Se reporter à la note 6 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021 et à la note 2 et la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur le niveau élevé de jugement inhérent à l'estimation de la provision pour pertes de crédit attendues.

Faits nouveaux en matière de comptabilité

Se reporter à la note 32 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021 pour plus de précisions sur les modifications de méthodes comptables futures.

Autres faits nouveaux en matière de réglementation

Réforme des taux d'intérêt de référence

Divers indices de taux d'intérêt et autres indices qui sont réputés être des « indices de référence » (y compris le taux LIBOR) ont été assujettis à des lignes directrices réglementaires internationales et à des propositions de réforme. Les organismes de réglementation de divers pays ont préconisé la transition des taux interbancaires offerts vers des taux d'intérêt de référence alternatifs (taux alternatifs), largement fondés sur des taux sans risque établis au moyen de transactions réelles sur le marché. Par suite des annonces faites par divers organismes de réglementation, la publication des taux LIBOR en livres sterling, en yens japonais, en francs suisses et en euros, de même que celle du taux LIBOR en dollars américains à 1 semaine et à 2 mois, a cessé le 31 décembre 2021. Les autres taux LIBOR en dollars américains cesseront d'être publiés après le 30 juin 2023. Notre programme de transition à l'égard des taux interbancaires offerts à l'échelle de l'entreprise (programme) continue de gérer et de coordonner tous les aspects liés à la transition. Conformément aux attentes en matière de réglementation, nous avons terminé la transition des contrats de nos produits indexés à un taux autre que le taux LIBOR en dollars américains et aux taux LIBOR en dollars américains à 1 semaine et à 2 mois, et il n'y a eu aucun montage de nouveaux produits fondés sur le taux LIBOR en dollars américains après le 31 décembre 2021, seules quelques exceptions ayant été autorisées. Nous nous employons, pour nos contrats fondés sur le taux LIBOR en dollars américains restants, à effectuer la transition de ce taux vers les taux alternatifs et nous avons élaboré des processus opérationnels connexes en appui à la transition. Pour en savoir plus sur le programme, se reporter à la section Autres faits nouveaux en matière de réglementation et à la note 1 de notre Rapport annuel 2021.

En décembre 2021, le TARCOR a recommandé à l'administrateur du taux CDOR, Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited (RBSL), de cesser de calculer et de publier le taux CDOR après le 30 juin 2024 et a proposé une approche en deux étapes pour effectuer la transition entre le taux CDOR et le taux canadien des opérations de pension à un jour (CORRA). Après les consultations publiques, RBSL a annoncé, le 16 mai 2022, qu'elle cessera définitivement de publier et de calculer le taux CDOR pour toutes les échéances restantes à compter du 28 juin 2024. Après cette annonce, le BSIF a publié ses attentes relatives à la transition, lesquelles correspondent à l'approche en deux étapes proposée par le TARCOR pour cette transition. Le BSIF s'attend à ce que tous les nouveaux dérivés et toutes les nouvelles valeurs mobilières passent à des taux alternatifs d'ici le 30 juin 2023, et à ce qu'aucune nouvelle exposition indexée sur le taux CDOR ne soit comptabilisée après cette date, seules quelques exceptions étant autorisées. Le BSIF s'attend également à ce que la transition soit effectuée d'ici le 28 juin 2024 pour tous les contrats de prêts faisant référence au taux CDOR et que les institutions financières fédérales se consacrent en priorité à la mise à jour des systèmes et des modèles facilitant le recours au taux CORRA avant le 28 juin 2024.

Un nombre important des dérivés, de valeurs mobilières, de prêts et de dépôts de la CIBC sont indexés sur le taux CDOR, y compris des contrats dont les échéances vont au-delà des dates de cessation annoncées par les organismes de réglementation. L'équipe du programme de transition à l'égard des taux interbancaires offerts à l'échelle de l'entreprise évalue actuellement l'incidence de l'abandon du taux CDOR sur nos activités et élabore des plans pour faciliter la transition du CDOR vers les taux alternatifs. Dans le cadre du programme, nous continuons également d'échanger avec des associations sectorielles au sujet des développements en cours et d'en tenir compte dans notre plan de mise en œuvre tout en rendant l'information accessible à nos clients et en offrant à ces derniers des conseils concernant les faits nouveaux.

En plus des autres taux de référence qui sont touchés par la réforme, et pour lesquels des informations supplémentaires ont été fournies dans nos états financiers consolidés au 31 octobre 2021 et pour l'exercice clos à cette date, le tableau ci-après présente les montants notionnels approximatifs de nos dérivés et l'encours brut de nos actifs financiers non dérivés et passifs financiers non dérivés fondés sur le taux CDOR au 31 octobre 2021, dont l'échéance est ultérieure au 28 juin 2024, qui devraient être touchés par la transition du CDOR vers les taux alternatifs.

Montants notionnels/bruts de l'encours¹

En milliards de dollars au 31 octobre 2021	CDOR
Actifs financiers non dérivés	
Valeurs mobilières	2,7 \$
Prêts et engagements de clients en vertu d'acceptations ²	10,3
	13,0
Passifs financiers non dérivés	
Emprunts garantis considérés comme des dépôts et titres secondaires ³	6,3
Autres dépôts et acceptations ²	3,8
	10,1
Dérivés⁴	1 341,6 \$

- 1) Le tableau exclut les engagements de prêt inutilisés. Au 31 octobre 2021, le total des engagements de prêt inutilisés en cours qui sont libellés en dollars canadiens, potentiellement visés par une transition du CDOR et dont l'échéance est ultérieure au 28 juin 2024, était estimé à 14,9 G\$, une partie de ce montant pouvant également être tirée sous forme de prêts indexés à un autre taux de référence.
- 2) Comprennent les expositions indexées aux taux des acceptations bancaires à 1 mois et à 3 mois.
- 3) Comprennent les titres secondaires, dont les dates de rachat sont antérieures ou postérieures au 28 juin 2024, lesquels seront réévalués au taux CDOR, et qui arriveront à échéance après le 28 juin 2024 s'ils n'ont pas été rachetés.
- 4) Au 31 octobre 2021, le montant notionnel de nos dérivés dans des relations de couverture désignées qui sont fondées sur le CDOR, et dont l'échéance est ultérieure au 28 juin 2024, était d'environ 77,8 G\$. Pour les swaps variable-variable dont les deux composantes sont fondées sur le CDOR, le montant notionnel de chaque composante a été inclus dans le tableau ci-dessus, tout comme le montant notionnel de nos dérivés dans des relations de couverture désignées qui sont fondés sur le CDOR.

Ligne directrice B-13 du BSIF – Gestion du risque lié aux technologies et du cyberrisque

Le 13 juillet 2022, le BSIF a publié la version finale de la ligne directrice B-13, laquelle entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Cette ligne directrice décrit les attentes du BSIF sur la manière dont les IFF devraient gérer le risque lié aux technologies et le cyberrisque, comme les fuites de données ou les pannes technologiques. La ligne directrice est organisée en trois domaines. Chacun d'eux énonce les principales composantes d'une saine gestion du risque lié aux technologies et du cyberrisque : la gouvernance et la gestion du risque; les activités et la résilience technologiques; et la cybersécurité. La CIBC s'emploie actuellement à réaliser une autoévaluation de sa conformité à la ligne directrice.

Contrôles et procédures**Contrôles et procédures de communication de l'information**

La direction de la CIBC, en collaboration avec le président et chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC en date du 31 juillet 2022 (conformément aux règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières). D'après cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que ces contrôles et procédures étaient efficaces.

Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2022, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière, ou qui aurait raisonnablement pu le faire.

Transactions entre parties liées

Les procédures et les politiques de la CIBC concernant les transactions entre parties liées n'ont fait l'objet d'aucun changement important depuis le 31 octobre 2021. Pour plus de précisions, se reporter aux pages 91 et 192 de notre Rapport annuel 2021.

Glossaire

Actif productif d'intérêts moyen

L'actif productif d'intérêts moyen comprend les dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les dépôts à vue productifs d'intérêts auprès de la Banque du Canada, les valeurs mobilières, les garanties au comptant au titre de valeurs empruntées ou de valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres, les prêts, nets de la provision pour pertes sur créances, et certains actifs associés à des contrats de sous-location.

Base d'imposition équivalente (BIE)

Mesure qui consiste à majorer les produits exonérés d'impôt gagnés sur certaines valeurs pour les ramener au montant de la BIE. Il s'agit d'un ajustement compensatoire de la charge d'impôt sur le résultat.

Biens administrés

Biens administrés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Les services fournis par la CIBC sont de nature administrative et comprennent les services de garde des valeurs, la présentation de rapports aux clients et la tenue des dossiers, le recouvrement du produit du placement et le règlement des transactions d'achat et de vente. De plus, les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

Biens sous gestion

Biens gérés par la CIBC qui sont la propriété réelle des clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Le service fourni relativement à ces biens consiste en la gestion d'un portefeuille discrétionnaire pour le compte des clients.

Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)

Le BSIF surveille et réglemente toutes les banques, de même que l'ensemble des sociétés de fiducie et de prêt, des sociétés d'assurance, des associations coopératives de crédit, des sociétés de secours mutuel et des régimes de retraite fédéraux au Canada qui sont constitués en vertu d'une loi fédérale ou inscrits.

Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires

Les capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comprennent les actions ordinaires, le surplus d'apport, les résultats non distribués et le cumul des autres éléments du résultat global.

Cautionnements et lettres de crédit de soutien

Représentent essentiellement l'obligation de la CIBC, sous réserve de certaines conditions, d'effectuer des paiements à des tiers pour le compte de clients si ces derniers ne peuvent pas effectuer les paiements ou ne sont pas en mesure de satisfaire aux obligations contractuelles précisées.

Coefficient d'efficacité

Charges autres que d'intérêts exprimées en pourcentage du total des produits (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts).

Coefficient de pertes sur créances

Ratio obtenu en divisant la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux par les prêts et acceptations bancaires moyens, nets de la provision pour pertes sur créances.

Contrat à terme de gré à gré

Contrat non normalisé visant l'achat ou la vente d'un actif précis à un prix stipulé et à une date ultérieure donnée.

Contrat à terme normalisé

Contrat normalisé visant l'achat ou la vente d'une marchandise, d'une devise ou d'un instrument financier donné, dont la quantité et la qualité sont normalisées, à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance. Ces contrats sont négociés en Bourse.

Contrat de dérivés négocié en Bourse

Contrat de dérivés normalisé (p. ex. des contrats à terme normalisés et des options) qui est négocié par l'intermédiaire de Bourses organisées et réglé par l'entremise d'une chambre de compensation centrale, et est généralement assujéti à des montants de garantie standards.

Contrat de garantie de taux d'intérêt

Contrat à terme de gré à gré fixant un taux d'intérêt à verser ou à recevoir à compter d'une date ultérieure donnée pour une période préalable.

Coût amorti

Montant qui permet de calculer la valeur d'un actif ou d'un passif financier, à sa comptabilisation initiale, moins les remboursements, plus ou moins toute prime ou tout rabais non amorti accordé à la date d'octroi, plus ou moins tout ajustement de base découlant d'une couverture de la juste valeur et moins toute réduction pour dépréciation (appliquée directement ou au moyen d'un compte de provision). La valeur d'un actif ou d'un passif financier, évaluée à sa comptabilisation initiale, correspond au coût de l'actif ou du passif financier, y compris les coûts de transaction incorporés et les honoraires différés.

Coût de remplacement courant

Coût estimé du remplacement d'un actif au moment présent selon sa valeur actuelle.

Couverture

Transaction visant à contrebalancer les pertes et profits potentiels qui peuvent survenir dans le cadre d'une transaction ou dans un portefeuille.

Dérivés

Contrat financier dont la valeur est dérivée du rendement d'un instrument sous-jacent, d'un indice ou d'un taux d'intérêt.

Dérivés de crédit

Catégorie d'instruments financiers qui permet à une partie (le bénéficiaire) de séparer et de transférer le risque de crédit d'un non-paiement ou d'un paiement partiel d'un instrument financier sous-jacent à une autre partie (le garant).

Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

Montant imputé aux résultats permettant de rajuster la provision pour pertes sur créances au niveau approprié pour les actifs financiers productifs et dépréciés. La dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts et des acceptations et des engagements de prêts connexes hors bilan est comptabilisée au poste Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances du compte de résultat consolidé. La dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance évalués à la JVAERG ou au coût amorti est comptabilisée au poste Profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti, montant net.

Entités structurées

Entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels.

Équivalents temps plein

Mesure qui normalise le nombre d'employés à temps plein et à temps partiel, le nombre d'employés qui touchent un salaire de base et des commissions et le nombre d'employés entièrement rémunérés à la commission dans les unités d'équivalents temps plein selon le nombre réel d'heures de travail rémunéré au cours d'une période donnée, pour ce qui est des personnes dont la rémunération est incluse au poste Salaires et avantages du personnel du compte de résultat consolidé.

Évaluation à la valeur de marché

Juste valeur (comme il est défini ci-dessous) à laquelle un actif peut être vendu et un passif peut être transféré.

Garanties

Actifs donnés à titre de garantie du remboursement d'un prêt ou d'une autre obligation, qui sont confisqués si l'obligation n'est pas remboursée.

Instrument financier hors bilan

Contrat financier qui est fondé principalement sur un montant notionnel et qui représente un actif ou un passif éventuel d'une institution. Ces instruments comprennent les ententes relatives au crédit.

Juste valeur

Prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché.

Levier d'exploitation

Écart entre les variations en pourcentage des produits et celles des charges autres que d'intérêts d'un exercice à l'autre.

Marge d'intérêts nette

Produits nets d'intérêts exprimés en pourcentage de l'actif moyen.

Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen

Produits nets d'intérêts exprimés en pourcentage de l'actif productif d'intérêts moyen.

Méthode du taux d'intérêt effectif

Méthode servant à calculer le coût amorti d'un actif financier ou d'un passif financier et à répartir les produits d'intérêts et les charges d'intérêts entre les périodes pertinentes. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les sorties ou les rentrées de trésorerie futures estimatives sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier ou du passif financier.

Montant notionnel

Valeur nominale d'un contrat financier servant à calculer les paiements effectués à l'égard de ce contrat.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Rachat, de temps à autre, par une société cotée, de ses propres actions aux fins d'annulation par l'entremise d'une Bourse ou d'un autre marché organisé, assujéti aux diverses règles des commissions des valeurs mobilières et des Bourses.

Options

Contrat financier en vertu duquel le vendeur donne le droit à l'acheteur, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) un montant déterminé d'un actif ou d'un instrument sous-jacent, à un prix stipulé d'avance et au plus tard à une date donnée.

Point de base

Équivaut à un centième de point de pourcentage (0,01 %).

Produits nets d'intérêts

Écart entre l'intérêt gagné sur les actifs (comme les prêts et les valeurs) et l'intérêt engagé sur les passifs (comme les dépôts et les titres secondaires).

Provision pour pertes sur créances

Selon la Norme internationale d'information financière (IFRS) 9, la provision pour pertes sur créances se rapporte aux pertes de crédit attendues sur 12 mois en ce qui concerne les instruments qui n'ont pas subi une hausse importante du risque de crédit, alors qu'elle se rapporte aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie en ce qui concerne les instruments qui ont subi une hausse importante du risque de crédit, notamment pour ce qui est des instruments dépréciés. La provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des prêts et des acceptations est incluse dans la provision pour pertes sur créances du bilan consolidé. Les provisions pour pertes de crédit attendues à l'égard des titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) sont inscrites à titre de composante de la valeur comptable des titres, évalués à leur juste valeur. La provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des autres actifs financiers est comprise dans la valeur comptable de l'instrument. La provision pour pertes de crédit attendues à l'égard des garanties et des engagements de prêts est inscrite dans les autres passifs.

La provision pour pertes sur créances est ajustée en fonction de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances et diminue en fonction des radiations, déduction faite des recouvrements.

Rajustement de l'évaluation du crédit (REC)

Rajustement de l'évaluation qui doit être pris en considération dans l'évaluation de la juste valeur des dérivés de gré à gré pour tenir compte du risque qu'une contrepartie donnée ne soit pas ultimement en mesure de respecter ses engagements. En évaluant notre exposition nette au risque de crédit de la contrepartie, nous prenons également en compte les facteurs d'atténuation du risque, comme les accords de garantie, les accords généraux de compensation et les règlements par l'intermédiaire d'une chambre de compensation.

Ratio de versement de dividendes

Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du résultat net déduction faite des dividendes versés sur actions privilégiées, des primes versées aux rachats d'actions privilégiées et des distributions associées aux autres titres de participation.

Rendement de l'actif moyen ou de l'actif productif d'intérêts moyens

Résultat net exprimé en pourcentage de l'actif moyen ou de l'actif productif d'intérêts moyen.

Rendement des actions

Dividendes par action ordinaire divisés par le cours de clôture des actions ordinaires.

Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires

Résultat net applicable aux actionnaires exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires.

Rendement total pour les actionnaires

Rendement total tiré d'un placement dans les actions ordinaires de la CIBC. Le rendement mesure la variation de la valeur pour les actionnaires, compte tenu des dividendes versés qui sont réinvestis dans des actions supplémentaires.

Swap

Contrat financier entre des contreparties portant sur l'échange d'une série de flux de trésorerie, en fonction d'un montant notionnel donné pendant une période déterminée.

Titres adossés à des créances avec flux groupés (TAC flux groupés)

Titrisation d'une combinaison de titres de créance de sociétés, de titres adossés à des créances mobilières (TACM), de titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) ou de tranches d'autres TAC flux groupés pour former un bloc d'actifs diversifiés et décomposés par tranches de titres qui comportent divers degrés de risque et de rendement pour répondre à la demande des investisseurs.

Titres adossés à des prêts avec flux groupés (TAP flux groupés)

Titrisation de portefeuilles diversifiés comprenant des titres de créance de sociétés et/ou des TACM décomposés par tranches de titres qui comportent divers degrés de risque et de rendement pour répondre à la demande des investisseurs.

Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres

Valeurs achetées avec l'engagement par l'acheteur de les revendre au vendeur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

Valeurs empruntées

Valeurs généralement empruntées pour couvrir les positions à découvert. L'emprunt nécessite qu'un bien soit donné en garantie par l'emprunteur, notamment sous forme de trésorerie ou de valeurs bien cotées.

Valeurs prêtées

Valeurs généralement prêtées pour couvrir les positions à découvert de l'emprunteur. L'emprunt nécessite qu'un bien soit donné en garantie par l'emprunteur, notamment sous forme de trésorerie ou de valeurs bien cotées.

Valeurs vendues à découvert

Engagement du vendeur à vendre des valeurs dont il n'est pas le propriétaire. En règle générale, le vendeur emprunte d'abord les valeurs pour pouvoir les remettre à l'acheteur. À une date ultérieure, il achète des valeurs identiques sur le marché pour remplacer les valeurs empruntées.

Valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres

Valeurs vendues avec l'engagement par le vendeur de les racheter de l'acheteur original à une date ultérieure déterminée et à un prix stipulé d'avance.

Glossaire en matière de risque et de fonds propres

Accord général de compensation

Accord standard conçu pour réduire le risque de crédit d'opérations multiples avec une contrepartie par la création d'un droit juridiquement reconnu de compenser les obligations de la contrepartie en cas de défaut de cette dernière et par l'établissement d'une provision pour le règlement net de tous les contrats au moyen d'un seul paiement.

Actif pondéré en fonction du risque (APR)

L'APR est constitué de trois éléments : i) l'APR reflétant le risque de crédit, qui est calculé au moyen de l'approche NI avancée et de l'approche standard, ii) l'APR reflétant le risque de marché, et iii) l'APR reflétant le risque opérationnel. Selon l'approche NI avancée, l'APR est calculé au moyen des probabilités de défaut, des pertes en cas de défaut et des expositions en cas de défaut et, dans certains cas, des ajustements d'échéance. Selon l'approche standard, l'APR est calculé à l'aide de facteurs de pondération précisés dans les lignes directrices du BSIF pour les expositions au bilan et hors bilan. L'APR reflétant le risque de marché du portefeuille de négociation est estimé d'après les modèles internes approuvés par le BSIF, à l'exception de l'APR pour les actifs de titrisation négociés pour lequel nous utilisons la méthode définie par le BSIF. L'APR reflétant le risque opérationnel lié au risque de pertes découlant de l'erreur humaine, du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes, ou d'événements externes est calculé au moyen de l'approche standard.

Depuis l'adoption du dispositif de Bâle II en 2008, le BSIF a imposé une exigence relative au plancher de fonds propres pour les institutions qui appliquent l'approche NI avancée visant le risque de crédit. On détermine le plancher de fonds propres en comparant les fonds propres selon les exigences de l'approche standard de Bâle II à ceux selon les exigences de l'approche de Bâle III, tel qu'il est indiqué par le BSIF. Toute insuffisance relativement aux exigences de fonds propres selon Bâle III est ajoutée aux APR.

Approche complète visant les opérations de financement par titres

Cadre d'évaluation du risque de crédit de contrepartie visant les opérations de financement par titres qui utilise la valeur du bien donné en garantie ajustée en fonction de la volatilité afin de réduire l'exposition.

Approche des modèles internes (AMI) visant le risque de crédit de contrepartie (RCC)

Modèles, conçus par la CIBC et approuvés par le BSIF, servant à mesurer le RCC lié aux dérivés de gré à gré.

Approche des modèles internes (AMI) visant le risque de marché

Modèles, conçus par la CIBC et approuvés par le BSIF, servant à mesurer les risques et les fonds propres réglementaires dans le portefeuille de négociation pour le risque général de marché, le risque spécifique de la dette et le risque spécifique de crédit.

Approche fondée sur les notations internes (NI) visant les expositions de titrisation

Cette approche comprend deux méthodes de calcul des fonds propres pour les expositions de titrisation qui doivent être approuvées par le BSIF : l'approche fondée sur les notations internes (SEC-IRBA) qui peut être utilisée par les banques ayant l'autorisation d'utiliser l'approche NI pour les expositions sous-jacentes titrisées et l'approche fondée sur les évaluations internes (SEC-IAA) qui peut être utilisée pour certaines expositions liées à la titrisation relevant de programmes de papier commercial adossé à des créances (PCAC).

Approche fondée sur les notations internes avancée (NI avancée) visant le risque de crédit

Modèles internes servant à calculer les exigences de fonds propres fondés sur les données historiques découlant des principales hypothèses sur le risque, telles que la PD, la PCD ou l'ECD, sous réserve de l'approbation du BSIF. Un plancher de fonds propres fondé sur l'approche standard est également calculé par les banques en vertu de l'approche NI avancée pour le risque de crédit, et un rajustement de l'APR pourrait être requis, selon les exigences du BSIF.

Approche standard visant le risque de crédit

Appliquée lorsqu'il n'y a pas suffisamment d'informations pour permettre l'application de l'approche NI avancée visant le risque de crédit. Les exigences en matière de fonds propres au titre du risque de crédit sont calculées en fonction d'un ensemble normalisé de pondérations du risque, tel qu'il est recommandé dans la ligne directrice NFP. Les pondérations normalisées du risque sont fondées sur des évaluations de crédit effectuées par des organismes externes, lorsqu'elles sont disponibles, et sur d'autres facteurs de risque, notamment les agences de crédit à l'exportation, l'exposition au titre des catégories d'actif, les garanties, etc.

Approche standard visant le risque opérationnel

Fonds propres calculés en fonction d'un pourcentage établi qui varie selon l'activité commerciale et s'applique aux produits bruts moyens des trois dernières années.

Approche standard visant les expositions de titrisation

Cette approche comprend des méthodes de calcul pour les expositions de titrisation qui n'ont pas à être approuvées par le BSIF, soit l'approche fondée sur les notations externes (SEC-ERBA) et l'approche standard (SEC-SA).

Autres expositions hors bilan

Montant lié au risque de crédit découlant de l'émission de cautionnements et de lettres de crédit.

Autres prêts de détail

Catégorie de prêts comprenant tous les prêts autres que les prêts de détail renouvelables admissibles et les prêts personnels garantis par des biens immobiliers accordés à des particuliers et à des PME conformément au référentiel en matière de fonds propres réglementaires.

Capacité totale d'absorption des pertes (CTAP)

Somme du total des fonds propres et des passifs admissibles à la recapitalisation interne (comme ils sont définis ci-dessous) qui comportent une échéance résiduelle supérieure à un an.

Capital économique

Le capital économique fournit le cadre permettant d'évaluer le rendement de chaque unité d'exploitation stratégique, proportionnellement au risque pris. Le capital économique est une mesure de risque non conforme aux PCGR fondée sur une estimation interne des capitaux propres requis par les secteurs d'activité pour absorber les pertes non prévues, en fonction de la cote de risque ciblée sur une période de un an. Le capital économique se compose principalement du capital de risque de crédit et de marché, ainsi que de risque opérationnel et stratégique.

Contrepartie centrale (CC)

Chambre de compensation qui s'interpose entre les contreparties qui ont négocié des contrats sur un ou plusieurs marchés financiers et qui devient l'acheteur auprès de chaque vendeur et le vendeur auprès de chaque acheteur, et qui garantit la performance des contrats ouverts.

Contrepartie centrale admissible (CC admissible)

Entité agréée pour agir en qualité de CC et autorisée par l'autorité de réglementation/surveillance compétente à exercer sa fonction pour les produits offerts par cette CC.

Engagements non utilisés

Montant lié au risque de crédit découlant de prêts non versés à un client donné, mais qu'il pourrait utiliser plus tard.

Engagements utilisés

Montant lié au risque de crédit découlant de prêts déjà consentis à des clients et d'autres créances.

Exigences supplémentaires liées aux risques

Exigences de fonds propres appliquées en plus des fonds propres à l'égard du risque de marché afin de couvrir spécifiquement le risque de défaut et le risque de migration des actifs de crédit non titrisés de liquidité diverse détenus dans le portefeuille de négociation.

Exposition aux fins du ratio de levier

L'exposition aux fins du ratio de levier est définie selon les règles du BSIF, comme la somme des actifs au bilan (non pondérés), diminuée des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de première catégorie, et majorée des expositions sur dérivés, des expositions sur opérations de financement par titres avec la possibilité d'une forme restreinte de compensation sous réserve de certaines conditions, et d'autres expositions hors bilan (engagements, substituts directs de crédit, achats à terme d'éléments d'actif, crédits de confirmation et lettres de crédit commercial, et expositions de titrisation). L'exclusion temporaire des titres émis par des emprunteurs souverains admissibles de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier annoncée par le BSIF dans le contexte du début de la pandémie de COVID-19 ne s'appliquait plus à partir du premier trimestre de 2022. Le BSIF permet toujours d'exclure les réserves auprès des banques centrales qui sont considérées comme des actifs liquides de haute qualité (HQLA) de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier.

Expositions à des transactions assimilées à des mises en pension

Montant lié au risque de crédit découlant de nos valeurs acquises ou vendues en vertu de prises en pension de titres, de même que nos activités d'emprunt de valeurs et de prêts de valeurs.

Expositions aux banques

Toutes les expositions au risque de crédit direct lié à des institutions acceptant des dépôts et à des sociétés réglementées en courtage de valeurs, ainsi que les expositions garanties par ces entités.

Expositions aux dérivés de gré à gré

Montant lié au risque de crédit découlant de produits dérivés se négociant directement entre deux parties plutôt que sur les marchés boursiers.

Expositions aux entités souveraines

Toutes les expositions au risque de crédit direct lié aux gouvernements, aux banques centrales et à certaines entités du secteur public, ainsi que les expositions garanties par ces entités.

Expositions aux entreprises

Expositions au risque de crédit direct lié à des sociétés, des sociétés en nom collectif et des entreprises individuelles, ainsi que les prêts garantis par ces entités.

Expositions en cas de défaut (ECD)

Estimation du montant à risque associé à un client en cas de défaut, au moment du défaut.

Flux de trésorerie nets cumulatifs

Les flux de trésorerie nets cumulatifs constituent un indicateur avec horizon de liquidité défini, dans la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF, comme un outil de surveillance et de suivi du risque de liquidité qui mesure de façon détaillée les flux de trésorerie d'une institution afin de saisir le risque que posent les asymétries de financement entre les actifs et les passifs.

Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)

Avec prise en effet le 1^{er} janvier 2013, afin d'être admissibles à titre de fonds propres réglementaires, tous les instruments de fonds propres réglementaires de première catégorie et de deuxième catégorie autres que sous forme d'actions ordinaires doivent pouvoir absorber les pertes en cas

de non-viabilité de l'institution financière. Les investisseurs dans de tels instruments seront en mesure d'assumer les pertes avant les contribuables si le gouvernement décide qu'il est dans l'intérêt public de renflouer une banque non viable.

Fonds propres réglementaires

Les fonds propres réglementaires, conformément à leur définition dans la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF, sont composés des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des autres éléments des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires comprennent les actions ordinaires, les résultats non distribués, le cumul des autres éléments du résultat global (à l'exception du cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie et des variations de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre), ainsi que les instruments admissibles émis par une filiale bancaire consolidée à des tiers, diminués des ajustements réglementaires apportés à des éléments comme le goodwill et les autres immobilisations incorporelles, certains actifs d'impôt différé, les actifs nets au titre des régimes de retraite à prestations définies et certains placements. Le 27 mars 2020, le BSIF a instauré des mesures transitoires pour le traitement du provisionnement des pertes attendues aux fins des fonds propres afin qu'une partie des provisions pour pertes de crédit attendues qui aurait autrement été admissible à titre de fonds propres de deuxième catégorie soit admissible à titre de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, sous réserve de certains facteurs scalaires et de certaines restrictions jusqu'à la fin de l'exercice 2022. Les autres éléments des fonds propres de première catégorie comprennent principalement les actions privilégiées admissibles comme FPNV, les billets avec remboursement de capital à recours limité et les instruments admissibles émis par une filiale consolidée à des tiers. Les fonds propres de première catégorie se composent des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires et des autres éléments de fonds propres de première catégorie. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent les titres secondaires admissibles comme FPNV, les provisions générales admissibles, ainsi que les instruments admissibles émis par une filiale consolidée à des tiers. Le total des fonds propres comprend les fonds propres de première catégorie et les fonds propres de deuxième catégorie. Les instruments de fonds propres réglementaires admissibles doivent pouvoir absorber les pertes en cas de non-viabilité de l'institution financière.

Gestion de l'actif et du passif (GAP)

Gestion des risques qui découlent d'écart entre l'actif et le passif, surtout dans les secteurs non liés à la négociation de la banque. Des techniques servent à gérer la durée relative des actifs (comme les prêts) et des passifs (comme les dépôts) de la CIBC, afin de réduire l'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt.

Mesures transitoires relatives au traitement du provisionnement des pertes de crédit attendues aux fins des fonds propres

Le 27 mars 2020, le BSIF a instauré des mesures transitoires aux fins du provisionnement des pertes de crédit attendues. Aux termes de ces mesures transitoires, une partie des provisions qui auraient été incluses autrement dans les fonds propres de deuxième catégorie peuvent être incluses dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires. La partie de la provision pour pertes de crédit attendues pouvant être incluse dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires est déterminée en fonction de l'augmentation des provisions pour les premier et deuxième stades par rapport aux soldes au 31 janvier 2020 utilisés à titre de niveau de référence. Ce montant est ensuite ajusté en fonction des incidences fiscales et multiplié par un facteur scalaire qui diminue au fil du temps. Le facteur scalaire est fixé à 70 % pour l'exercice 2020, à 50 % pour l'exercice 2021 et à 25 % pour l'exercice 2022. Pour les expositions traitées selon l'approche fondée sur les NI, le moindre d'entre ce montant et l'excédent de l'encours des provisions autrement admissibles à l'inclusion dans les fonds propres de deuxième catégorie est inclus dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires selon les mesures transitoires.

Passifs admissibles à la recapitalisation interne

Les passifs admissibles à la recapitalisation interne englobent des créances à long terme (soit une échéance initiale de plus de 400 jours) non garanties de premier rang émises à compter du 23 septembre 2018 qui sont échangeables et cessibles, ainsi que toutes les actions privilégiées et tous les titres secondaires qui ne sont pas des FPUNV. Les dépôts des clients, les passifs garantis (y compris les obligations sécurisées), certains contrats financiers (y compris les dérivés) et certains billets structurés ne sont pas admissibles à la recapitalisation interne.

Perte en cas de défaut (PCD)

Estimation du montant d'un prêt à un client donné qui ne sera pas remboursé en cas de défaut par ce client, exprimée en pourcentage de l'ECD. La PCD est habituellement fondée sur les hypothèses pour tout le cycle en matière de fonds propres réglementaires et généralement fondée sur des hypothèses ponctuelles qui reflètent les informations prospectives aux fins des pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9.

Portefeuilles de détail

Catégorie de prêts comprenant principalement les prêts consentis à des particuliers et à des PME par lesquels l'acceptation s'appuie surtout sur les modèles d'évaluation du crédit.

Portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements

Catégorie de risque comprenant les prêts consentis à des entreprises et à des gouvernements où l'acceptation du prêt s'appuie principalement sur l'établissement et l'attribution de notations du risque, qui reflètent le risque de crédit lié aux prêts.

Prêts de détail renouvelables admissibles

Catégorie de prêts comprenant les prêts sur cartes de crédit, les marges de crédit non garanties et les autorisations de découvert conclus avec des particuliers. En vertu de l'approche standard, ces prêts seraient inclus dans Autres prêts de détail.

Prêts personnels garantis par des biens immobiliers

Catégorie de prêts comprenant les prêts hypothécaires à l'habitation et les prêts et marges de crédit garanties par un bien immobilier conclus avec des particuliers.

Probabilité de défaut (PD)

Estimation de la probabilité de défaut d'un client donné, qui se produit lorsque ce client n'est pas en mesure de satisfaire à ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles en vertu du contrat. La PD est habituellement fondée sur les hypothèses pour tout le cycle en matière de fonds propres

réglementaires et généralement fondée sur des hypothèses ponctuelles qui reflètent les informations prospectives aux fins des pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9.

Profit économique

Mesure de performance non conforme aux PCGR, ajustée en fonction du risque, qui est utilisée pour calculer la valeur ajoutée économique. Cette mesure correspond au résultat de chaque secteur d'activité, déduction faite d'un montant au titre du coût du capital.

Programme interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (PIEAFP)

Cadre et processus conçus pour fournir une vision d'ensemble de l'adéquation des fonds propres, telle qu'elle a été définie dans le cadre du deuxième pilier de l'Accord de Bâle, en vertu desquels nous recensons et mesurons nos risques de façon continue afin de nous assurer que les fonds propres disponibles suffisent à couvrir tous les risques à l'échelle de la CIBC.

Ratio de capacité totale d'absorption des pertes

Mesure de la CTAP divisée par les APR déterminée par les lignes directrices du BSIF.

Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, ratio des fonds propres de première catégorie et ratio du total des fonds propres

Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, fonds propres de première catégorie et total des fonds propres réglementaires divisés par l'APR, conformément à leur définition dans la ligne directrice *Normes de fonds propres* (NFP) du BSIF, laquelle découle du cadre normatif du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB).

Ratio de levier

Fonds propres de première catégorie divisés par l'exposition du ratio de levier déterminée par les lignes directrices du BSIF, lesquelles se fondent sur le cadre normatif du CBCB.

Ratio de levier de capacité totale d'absorption des pertes

Mesure de la CTAP divisée par l'exposition aux fins du ratio de levier déterminée par les lignes directrices du BSIF.

Ratio de liquidité à court terme (LCR)

Dérivé du dispositif de Bâle III du CBCB et intégré dans la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF, le ratio de liquidité à court terme est une norme de liquidité visant à s'assurer qu'une institution dispose de suffisamment de ressources liquides de haute qualité (HQLA) non grevées, sous forme de trésorerie ou d'actifs pouvant être convertis en liquidités sur des marchés privés sans perdre (ou en perdant très peu) de leur valeur, pour répondre à ses besoins de liquidités dans un scénario de crise qui durerait 30 jours.

Ratio de liquidité à long terme (NSFR)

Dérivée du dispositif de Bâle III du CBCB et incorporée dans la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF, la norme NSFR vise à créer les conditions propices à une résilience à long terme du secteur des services financiers en exigeant des banques qu'elles maintiennent un profil de financement durable à long terme relativement à la composition de leurs actifs et à leurs activités hors bilan.

Retitrisation

Exposition de titrisation en vertu de laquelle le risque lié à une réserve sous-jacente d'expositions est divisé en tranches et au moins une exposition sous-jacente est une exposition de titrisation.

Risque de change structurel

Risque principalement inhérent à l'investissement net dans des établissements à l'étranger découlant des écarts de taux de change ainsi qu'à l'actif pondéré en fonction du risque libellé en monnaie étrangère et aux déductions des fonds propres libellées en monnaie étrangère.

Risque de crédit

Risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Risque de liquidité

Risque de ne pas disposer de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie en temps opportun et de manière efficace sur le plan des coûts pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance.

Risque de marché

Risque de perte financière dans nos portefeuilles de négociation et nos portefeuilles autres que de négociation attribuable aux fluctuations défavorables des facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des marchandises, les écarts de taux et le comportement des clients à l'égard des produits de détail.

Risque de réputation

Risque qu'une publicité négative, qu'elle soit fondée ou non, portant sur la conduite des affaires et des pratiques de la CIBC, puisse nuire grandement à la réputation de la CIBC à titre d'institution financière de premier rang, ou alors puisse avoir des effets importants et néfastes sur les entreprises, les activités ou la situation financière de la CIBC.

Risque de taux d'intérêt structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel s'entend essentiellement du risque découlant d'écart entre l'actif et le passif, qui ne provient pas d'activités de négociation et d'activités liées à la négociation.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de pertes découlant d'une erreur humaine, du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes, ou encore d'événements externes.

Risque stratégique

Risque de la mise en œuvre inefficace ou inadéquate des stratégies d'affaires, y compris les fusions et acquisitions. Il comprend les pertes financières potentielles engendrées par l'échec des initiatives de croissance interne ou par l'incapacité à réagir de façon appropriée aux changements dans l'environnement de l'entreprise.

Titrisation

Opération consistant à vendre des actifs (habituellement des actifs financiers comme des prêts, des contrats de location, des comptes clients, des créances sur cartes de crédit ou des prêts hypothécaires) à des fiduciaires ou à des entités structurées. Les entités structurées émettent habituellement des valeurs ou d'autres formes de droit aux investisseurs ou au cédant, et utilisent le produit tiré de l'émission des valeurs ou d'autres formes de droit pour acheter les actifs cédés. Les entités structurées utilisent généralement les flux de trésorerie tirés des actifs pour satisfaire aux obligations liées aux valeurs ou aux autres droits émis par les entités structurées, ce qui peut comporter un certain nombre de profils de risque différents.

Valeur à risque (VAR)

Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques pour estimer la distribution de rendements possibles sur un portefeuille en particulier selon un degré de confiance et une période déterminés.

Valeur à risque en situation de crise

Calcul de la valeur à risque qui utilise une période d'observation d'une durée d'un an pour laquelle des pertes importantes ont été subies par un portefeuille en particulier, selon un degré de confiance et une période déterminés.

États financiers consolidés intermédiaires (non audités)

Table des matières

62	Bilan consolidé
63	Compte de résultat consolidé
64	État du résultat global consolidé
65	État des variations des capitaux propres consolidé
66	Tableau des flux de trésorerie consolidé
67	Notes des états financiers consolidés intermédiaires

67	Note 1	–	Changements de méthodes comptables	81	Note 9	–	Capital-actions
67	Note 2	–	Estimations et hypothèses importantes	83	Note 10	–	Avantages postérieurs à l'emploi
68	Note 3	–	Évaluation de la juste valeur	83	Note 11	–	Impôt sur le résultat
72	Note 4	–	Transactions importantes	84	Note 12	–	Résultat par action
72	Note 5	–	Valeurs mobilières	84	Note 13	–	Passifs éventuels et provisions
74	Note 6	–	Prêts	85	Note 14	–	Produits d'intérêts et charges d'intérêts
80	Note 7	–	Dépôts	85	Note 15	–	Informations sectorielles
80	Note 8	–	Titres secondaires				

Bilan consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens, aux	31 juill. 2022	31 oct. 2021
ACTIF		
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	25 950 \$	34 573 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	19 384	22 424
Valeurs mobilières (note 5)	176 849	161 401
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	15 277	12 368
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	60 135	67 572
Prêts (note 6)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	267 727	251 526
Prêts personnels	44 754	41 897
Cartes de crédit	15 679	11 134
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	179 577	150 213
Provision pour pertes sur créances	(2 823)	(2 849)
	504 914	451 921
Divers		
Dérivés	36 284	35 912
Engagements de clients en vertu d'acceptations	11 681	10 958
Immobilisations corporelles	3 286	3 286
Goodwill	5 090	4 954
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	2 478	2 029
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	626	658
Actif d'impôt différé	319	402
Autres actifs	34 517	29 225
	94 281	87 424
	896 790 \$	837 683 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Dépôts (note 7)		
Particuliers	228 909 \$	213 932 \$
Entreprises et gouvernements	378 363	344 388
Banques	23 271	20 246
Emprunts garantis	47 914	42 592
	678 457	621 158
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	20 179	22 790
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	3 299	2 463
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	63 692	71 880
Divers		
Dérivés	39 439	32 101
Acceptations	11 685	10 961
Passif d'impôt différé	104	38
Autres passifs	24 752	24 923
	75 980	68 023
Titres secondaires (note 8)	6 359	5 539
Capitaux propres		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	4 325	4 325
Actions ordinaires (note 9)	14 643	14 351
Surplus d'apport	107	110
Résultats non distribués	28 439	25 793
Cumul des autres éléments du résultat global	1 115	1 069
Total des capitaux propres applicables aux actionnaires	48 629	45 648
Participations ne donnant pas le contrôle	195	182
Total des capitaux propres	48 824	45 830
	896 790 \$	837 683 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Compte de résultat consolidé

	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2022	30 avr. 2022	31 juill. 2021	31 juill. 2022	31 juill. 2021
Non audité, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire					
Produits d'intérêts (note 14)¹					
Prêts	4 449 \$	3 413 \$	3 042 \$	11 068 \$	9 047 \$
Valeurs mobilières	884	666	516	2 179	1 614
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	308	120	75	506	244
Dépôts auprès d'autres banques	159	47	27	234	99
	5 800	4 246	3 660	13 987	11 004
Charges d'intérêts (note 14)					
Dépôts	2 123	949	618	3 710	2 039
Valeurs vendues à découvert	103	88	57	259	175
Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	252	73	40	379	166
Titres secondaires	55	35	30	119	93
Divers	31	13	22	64	52
	2 564	1 158	767	4 531	2 525
Produits nets d'intérêts	3 236	3 088	2 893	9 456	8 479
Produits autres que d'intérêts					
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	120	146	197	414	562
Frais sur les dépôts et les paiements	222	223	199	659	581
Commissions sur crédit	324	309	292	955	857
Honoraires d'administration de cartes	98	102	108	335	335
Honoraires de gestion de placements et de garde	435	452	417	1 332	1 180
Produits tirés des fonds communs de placement	430	449	452	1 358	1 303
Produits tirés des assurances, nets des réclamations	94	83	93	271	271
Commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières	87	106	102	299	325
Profits (pertes) sur les instruments financiers évalués/désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), montant net	318	286	134	863	525
Profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) et au coût amorti, montant net	6	16	10	41	68
Produits tirés des opérations de change autres que de négociation	76	68	79	217	226
Produits tirés des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	11	14	12	38	44
Divers	114	34	68	207	195
	2 335	2 288	2 163	6 989	6 472
Total des produits	5 571	5 376	5 056	16 445	14 951
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances (note 6)	243	303	(99)	621	80
Charges autres que d'intérêts					
Salaires et avantages du personnel	1 767	1 746	1 619	5 260	4 781
Frais d'occupation	192	204	202	600	589
Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau	606	563	504	1 699	1 478
Communications	90	93	76	263	242
Publicité et expansion des affaires	90	80	55	233	150
Honoraires	76	84	78	231	182
Taxes d'affaires et taxes sur le capital	30	28	25	90	83
Divers	332	316	359	944	895
	3 183	3 114	2 918	9 320	8 400
Résultat avant impôt sur le résultat	2 145	1 959	2 237	6 504	6 471
Impôt sur le résultat	479	436	507	1 446	1 465
Résultat net	1 666 \$	1 523 \$	1 730 \$	5 058 \$	5 006 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	6 \$	5 \$	5 \$	16 \$	13 \$
Porteurs d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	46 \$	47 \$	30 \$	134 \$	111 \$
Porteurs d'actions ordinaires	1 614	1 471	1 695	4 908	4 882
Résultat net applicable aux actionnaires	1 660 \$	1 518 \$	1 725 \$	5 042 \$	4 993 \$
Résultat par action (en dollars) (note 12)²					
De base	1,79 \$	1,63 \$	1,88 \$	5,44 \$	5,44 \$
Dilué	1,78	1,62	1,88	5,42	5,43
Dividendes par action ordinaire (en dollars)²	0,830	0,805	0,730	2,440	2,190

1) Comprendent des produits d'intérêts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de 5,2 G\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 (3,8 G\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2022 et 3,3 G\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2021) et de 12,4 G\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 (9,8 G\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2021).

2) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action supplémentaire le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait été appliqué de manière rétroactive au cours de toutes les périodes présentées.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État du résultat global consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2022	30 avr. 2022	31 juill. 2021	31 juill. 2022	31 juill. 2021
Résultat net	1 666 \$	1 523 \$	1 730 \$	5 058 \$	5 006 \$
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Écart de change, montant net					
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	(136)	437	546	1 352	(2 309)
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture d'investissements dans des établissements à l'étranger	81	(245)	(318)	(780)	1 323
	(55)	192	228	572	(986)
Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG					
Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs évaluées à la JVAERG	(104)	(404)	(1)	(677)	(17)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	(5)	(11)	(9)	(30)	(51)
	(109)	(415)	(10)	(707)	(68)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie					
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(121)	(749)	211	(863)	365
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	248	326	(161)	502	(347)
	127	(423)	50	(361)	18
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	(32)	322	137	396	663
Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit	75	108	10	222	(5)
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG	(84)	35	25	(30)	70
	(41)	465	172	588	728
Total des autres éléments du résultat global¹	(78)	(181)	440	92	(308)
Résultat global	1 588 \$	1 342 \$	2 170 \$	5 150 \$	4 698 \$
Résultat global applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	6 \$	5 \$	5 \$	16 \$	13 \$
Porteurs d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	46 \$	47 \$	30 \$	134 \$	111 \$
Porteurs d'actions ordinaires	1 536	1 290	2 135	5 000	4 574
Résultat global applicable aux actionnaires	1 582 \$	1 337 \$	2 165 \$	5 134 \$	4 685 \$

¹ Comprend des pertes de 43 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 (pertes de 100 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2022 et pertes de 3 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2021) et des pertes de 170 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 (pertes de 34 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2021), ayant trait à nos placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2022	30 avr. 2022	31 juill. 2021	31 juill. 2022	31 juill. 2021
(Charge) économie d'impôt sur le résultat attribuée à chacune des composantes des autres éléments du résultat global					
Éléments qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Écart de change, montant net					
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	5 \$	(15) \$	(19) \$	(45) \$	34 \$
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture d'investissements dans des établissements à l'étranger	(5)	14	18	49	(43)
	-	(1)	(1)	4	(9)
Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG					
Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs évaluées à la JVAERG	12	99	(3)	145	(16)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	2	4	3	11	18
	14	103	-	156	2
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie					
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	43	269	(75)	308	(130)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	(88)	(117)	57	(179)	123
	(45)	152	(18)	129	(7)
Éléments qui ne peuvent faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	12	(115)	(49)	(141)	(237)
Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit	(27)	(38)	(3)	(79)	2
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG	28	(13)	(9)	7	(24)
	13	(166)	(61)	(213)	(259)
	(18) \$	88 \$	(80) \$	76 \$	(273) \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État des variations des capitaux propres consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2022	30 avr. 2022	31 juill. 2021	31 juill. 2022	31 juill. 2021
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres					
Solde au début de la période	4 325 \$	4 325 \$	3 575 \$	4 325 \$	3 575 \$
Émission d'actions privilégiées et billets avec remboursement de capital à recours limité	800	-	-	800	-
Rachat d'actions privilégiées	(800)	-	-	(800)	-
Solde à la fin de la période	4 325 \$	4 325 \$	3 575 \$	4 325 \$	3 575 \$
Actions ordinaires (note 9)					
Solde au début de la période	14 545 \$	14 457 \$	14 130 \$	14 351 \$	13 908 \$
Émission d'actions ordinaires	95	90	124	320	359
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	-	(29)	-
Actions autodétenues	3	(2)	(2)	1	(15)
Solde à la fin de la période	14 643 \$	14 545 \$	14 252 \$	14 643 \$	14 252 \$
Surplus d'apport					
Solde au début de la période	115 \$	116 \$	119 \$	110 \$	117 \$
Charge de rémunération découlant des attributions fondées sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	3	3	3	15	17
Exercice d'options sur actions et règlement d'autres attributions fondées sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	(11)	(2)	(6)	(19)	(29)
Divers ¹	-	(2)	1	1	12
Solde à la fin de la période	107 \$	115 \$	117 \$	107 \$	117 \$
Résultats non distribués					
Solde au début de la période	27 567 \$	26 807 \$	24 003 \$	25 793 \$	22 119 \$
Résultat net applicable aux actionnaires	1 660	1 518	1 725	5 042	4 993
Dividendes et distributions					
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	(46)	(47)	(30)	(134)	(111)
Actions ordinaires	(750)	(726)	(657)	(2 202)	(1 965)
Prime à l'achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	-	(105)	-
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de participation désignés à la JVAERG reclassés du cumul des autres éléments du résultat global	9	15	14	46	18
Divers	(1)	-	-	(1)	1
Solde à la fin de la période	28 439 \$	27 567 \$	25 055 \$	28 439 \$	25 055 \$
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat					
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Écart de change, montant net					
Solde au début de la période	685 \$	493 \$	(41) \$	58 \$	1 173 \$
Variation nette de l'écart de change	(55)	192	228	572	(986)
Solde à la fin de la période	630 \$	685 \$	187 \$	630 \$	187 \$
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG					
Solde au début de la période	(405) \$	10 \$	251 \$	193 \$	309 \$
Variation nette des valeurs évaluées à la JVAERG	(109)	(415)	(10)	(707)	(68)
Solde à la fin de la période	(514) \$	(405) \$	241 \$	(514) \$	241 \$
Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie					
Solde au début de la période	(351) \$	72 \$	242 \$	137 \$	274 \$
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	127	(423)	50	(361)	18
Solde à la fin de la période	(224) \$	(351) \$	292 \$	(224) \$	292 \$
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies					
Solde au début de la période	1 062 \$	740 \$	243 \$	634 \$	(283) \$
Variation nette des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	(32)	322	137	396	663
Solde à la fin de la période	1 030 \$	1 062 \$	380 \$	1 030 \$	380 \$
Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit					
Solde au début de la période	119 \$	11 \$	(55) \$	(28) \$	(40) \$
Variation nette attribuable aux variations du risque de crédit	75	108	10	222	(5)
Solde à la fin de la période	194 \$	119 \$	(45) \$	194 \$	(45) \$
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG					
Solde au début de la période	92 \$	72 \$	43 \$	75 \$	2 \$
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG (Profits réalisés) pertes réalisées sur les titres de participation désignés à la JVAERG reclassé(s) en résultats non distribués	(84)	35	25	(30)	70
Solde à la fin de la période	(9) \$	(15) \$	(14) \$	(46) \$	(18) \$
Solde à la fin de la période	(1) \$	92 \$	54 \$	(1) \$	54 \$
Total du cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat	1 115 \$	1 202 \$	1 109 \$	1 115 \$	1 109 \$
Participations ne donnant pas le contrôle					
Solde au début de la période	193 \$	189 \$	170 \$	182 \$	181 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	6	5	5	16	13
Dividendes	(2)	(2)	(1)	(6)	(3)
Divers	(2)	1	3	3	(14)
Solde à la fin de la période	195 \$	193 \$	177 \$	195 \$	177 \$
Capitaux propres à la fin de la période	48 824 \$	47 947 \$	44 285 \$	48 824 \$	44 285 \$

1) Comprend la partie de l'économie d'impôt estimée liée aux options sur actions des employés qui s'ajoute au montant comptabilisé dans le compte de résultat consolidé intermédiaire.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2022	30 avr. 2022	31 juill. 2021	31 juill. 2022	31 juill. 2021
Flux de trésorerie d'exploitation					
Résultat net	1 666 \$	1 523 \$	1 730 \$	5 058 \$	5 006 \$
Ajustements pour rapprocher le résultat net des flux de trésorerie d'exploitation :					
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	243	303	(99)	621	80
Amortissement et perte de valeur ¹	260	256	244	769	730
Charge au titre des options sur actions et des actions subalternes	3	3	3	15	17
Impôt différé	(31)	9	(44)	72	(30)
Pertes (profits) sur titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti	(6)	(16)	(10)	(41)	(68)
Pertes nettes (profits nets) à la cession d'immobilisations corporelles	(9)	(1)	-	(9)	-
Autres éléments hors caisse, montant net	(278)	45	(55)	(340)	457
Variations nettes des actifs et des passifs d'exploitation					
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	7 868	(7 161)	211	3 040	(1 075)
Prêts, nets des remboursements	(14 320)	(16 373)	(17 188)	(51 812)	(32 421)
Dépôts, nets des retraits	9 169	17 692	25 466	54 323	28 573
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	1 209	(4 302)	1 546	(2 611)	5 852
Intérêts courus à recevoir	(188)	(380)	77	(427)	216
Intérêts courus à payer	222	210	(249)	389	(533)
Actifs dérivés	10 382	(13 569)	973	(333)	(1 626)
Passifs dérivés	(5 515)	15 947	(4 855)	7 631	(1 215)
Valeurs mobilières évaluées à la JVRN	(3 061)	12 680	791	1 231	(9 361)
Autres actifs et passifs évalués/désignés à la JVRN	3 438	2 267	(2 364)	7 231	1 196
Impôt exigible	69	(194)	290	(980)	506
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	205	808	406	836	1 787
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	(3 131)	(2 897)	1 752	(9 553)	(3 781)
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	(654)	(527)	(1 723)	(2 909)	(4 749)
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	4 154	2 553	196	7 437	2 685
Divers, montant net	(3 747)	(2 001)	136	(5 788)	(3 882)
	7 948	6 875	7 234	13 850	(11 636)
Flux de trésorerie de financement					
Émission de titres secondaires	-	1 000	-	1 000	1 000
Remboursement/rachat/échéance de titres secondaires	-	-	-	-	(1 008)
Émission de billets avec remboursement de capital à recours limité, nette des frais liés à l'émission	798	-	-	798	-
Rachat d'actions privilégiées	(800)	-	-	(800)	-
Émission d'actions ordinaires au comptant	44	51	86	188	233
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	-	(134)	-
Vente (achat) d'actions autodétenues, montant net	3	(2)	(2)	1	(15)
Dividendes et distributions versés	(755)	(736)	(655)	(2 222)	(1 979)
Remboursement des obligations locatives	(81)	(83)	(75)	(240)	(223)
	(791)	230	(646)	(1 409)	(1 992)
Flux de trésorerie d'investissement					
Achat de valeurs mobilières évaluées/désignées à la JVAERG et au coût amorti	(13 782)	(16 756)	(12 641)	(54 265)	(34 647)
Produit de la vente de valeurs mobilières évaluées/désignées à la JVAERG et au coût amorti	4 679	4 668	3 978	16 885	18 169
Produit à l'échéance de titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti	7 410	5 784	5 555	20 019	17 532
Acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco (note 4)	-	(3 078)	-	(3 078)	-
Vente (achat) d'immobilisations corporelles et de logiciels, montant net	(272)	(244)	(210)	(717)	(569)
	(1 965)	(9 626)	(3 318)	(21 156)	485
Incidence de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(10)	30	40	92	(154)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de la période	5 182	(2 491)	3 310	(8 623)	(13 297)
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	20 768	23 259	26 924	34 573	43 531
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période²	25 950 \$	20 768 \$	30 234 \$	25 950 \$	30 234 \$
Intérêts versés au comptant	2 342 \$	948 \$	1 016 \$	4 142 \$	3 058 \$
Intérêts reçus au comptant	5 349	3 607	3 545	12 752	10 527
Dividendes reçus au comptant	263	259	192	808	693
Impôt sur le résultat payé au comptant	441	621	261	2 354	989

1) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, des actifs au titre de droits d'utilisation, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives, des logiciels et autres immobilisations incorporelles, ainsi que du goodwill.

2) Comprennent des liquidités soumises à restrictions de 482 M\$ (481 M\$ au 30 avril 2022 et 498 M\$ au 31 juillet 2021) et des comptes de dépôt à vue productifs d'intérêts avec la Banque du Canada.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées de la section Gestion du risque du rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Notes des états financiers consolidés intermédiaires (non audités)

Les états financiers consolidés intermédiaires de la CIBC ont été préparés selon le paragraphe 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers consolidés annuels complets. Les présents états financiers consolidés intermédiaires sont dressés selon les mêmes méthodes et conventions comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2021 et pour l'exercice clos à cette date.

À moins d'indication contraire, tous les montants contenus dans les présents états financiers consolidés intermédiaires sont libellés en millions de dollars canadiens. La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée par le conseil d'administration le 24 août 2022.

Note 1. Changements de méthodes comptables

Modifications de méthodes comptables futures

Se reporter à la note 32 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021 pour plus de précisions sur les modifications de méthodes comptables futures. Nous continuons d'évaluer l'incidence des normes que nous adopterons après l'exercice 2022.

Note 2. Estimations et hypothèses importantes

Ainsi qu'il est mentionné dans notre Rapport annuel 2021, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses à l'égard des montants comptabilisés et évalués d'actifs et de passifs, du résultat net, du résultat global et des informations fournies connexes pour préparer les états financiers consolidés selon les IFRS. Des estimations importantes sont faites et des hypothèses significatives sont formulées afin d'évaluer les instruments financiers, la provision pour pertes sur créances, la dépréciation des actifs, l'impôt sur le résultat, les provisions et les passifs éventuels, les programmes de fidélisation autogérés et les hypothèses relatives aux avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme, ainsi que pour évaluer si les entités structurées doivent être consolidées.

Nous continuons à mener nos activités dans un contexte macroéconomique incertain, ce qui engendre une incertitude grandissante à l'égard des estimations et hypothèses comptables et augmente la nécessité de faire appel au jugement dans l'évaluation de la conjoncture de l'économie et du marché et de ses incidences sur les estimations importantes. Cela touche particulièrement les estimations et les hypothèses qui concernent la provision pour pertes sur créances.

Bien que l'évolution favorable de nos perspectives économiques ait donné lieu à une réduction modérée de nos pertes de crédit attendues sur les prêts productifs des premier et deuxième stades au cours des trois mois clos le 31 janvier 2022, la détérioration de nos perspectives économiques au cours des six mois clos le 31 juillet 2022 a donné lieu à une augmentation modérée de nos pertes de crédit attendues sur les prêts productifs des premier et deuxième stades. Une part importante de jugement était toujours inhérente à l'établissement des prévisions des informations prospectives, y compris à l'égard de notre scénario de référence fondé sur l'hypothèse que la hausse des taux d'intérêt n'entraînera qu'une croissance économique modérée, que les enjeux mondiaux liés à la chaîne d'approvisionnement et à l'inflation s'atténueront, que les programmes de vaccination et les autres traitements seront efficaces contre les variants nouveaux et en émergence et que les gouvernements répondront aux futures vagues du virus par des mesures sanitaires ciblées plutôt que par des arrêts généralisés de l'activité économique, et que la guerre en Ukraine n'entraînera pas un conflit à plus grande échelle. Tout changement dans les jugements et les estimations en lien avec l'IFRS 9 peut avoir une incidence importante sur le montant des provisions pour pertes de crédit attendues et la volatilité de la dotation à la provision pour pertes de crédit d'une période à l'autre. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et de ces hypothèses. Se reporter à la note 6 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021 et à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur le niveau élevé de jugement inhérent à l'estimation de la provision pour pertes de crédit attendues.

Note 3. Évaluation de la juste valeur

Juste valeur des instruments financiers

En millions de dollars, aux	Valeur comptable				Total	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
	Coût amorti	Obligatoire-ment évalués à la JVRN	Désignés à la JVRN	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
31 juill. 2022	Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	44 449 \$	885 \$	- \$	- \$	45 334 \$	45 334 \$	- \$
Valeurs mobilières	49 229	71 014	-	56 606	176 849	175 912	(937)
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	15 277	-	-	-	15 277	15 277	-
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	55 420	4 715	-	-	60 135	60 135	-
Prêts							
Prêts hypothécaires à l'habitation	267 436	7	-	-	267 443	262 853	(4 590)
Prêts personnels	43 903	-	-	-	43 903	43 817	(86)
Cartes de crédit	14 991	-	-	-	14 991	15 078	87
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	149 275	29 077	225	-	178 577	178 249	(328)
Dérivés	-	36 284	-	-	36 284	36 284	-
Engagements de clients en vertu d'acceptations	11 681	-	-	-	11 681	11 681	-
Autres actifs	24 016	-	-	-	24 016	24 016	-
	Passifs financiers						
Dépôts							
Particuliers	217 765 \$	- \$	11 144 \$	- \$	228 909 \$	228 324 \$	(585) \$
Entreprises et gouvernements	365 665	-	12 698	-	378 363	378 346	(17)
Banques	23 271	-	-	-	23 271	23 271	-
Emprunts garantis	46 404	-	1 510	-	47 914	47 733	(181)
Dérivés	-	39 439	-	-	39 439	39 439	-
Acceptations	11 685	-	-	-	11 685	11 685	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	-	20 179	-	-	20 179	20 179	-
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	3 299	-	-	-	3 299	3 299	-
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	59 851	-	3 841	-	63 692	63 692	-
Autres passifs	17 186	104	5	-	17 295	17 295	-
Titres secondaires	6 359	-	-	-	6 359	6 438	79
31 oct. 2021	Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	56 701 \$	296 \$	- \$	- \$	56 997 \$	56 997 \$	- \$
Valeurs mobilières	35 159	72 192	53	53 997	161 401	161 712	311
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	12 368	-	-	-	12 368	12 368	-
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	60 482	7 090	-	-	67 572	67 572	-
Prêts							
Prêts hypothécaires à l'habitation	251 230	16	-	-	251 246	249 786	(1 460)
Prêts personnels	41 129	-	-	-	41 129	41 114	(15)
Cartes de crédit	10 509	-	-	-	10 509	10 509	-
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	123 054	25 651	332	-	149 037	148 960	(77)
Dérivés	-	35 912	-	-	35 912	35 912	-
Engagements de clients en vertu d'acceptations	10 958	-	-	-	10 958	10 958	-
Autres actifs	21 054	-	-	-	21 054	21 054	-
	Passifs financiers						
Dépôts							
Particuliers	205 461 \$	- \$	8 471 \$	- \$	213 932 \$	213 949 \$	17 \$
Entreprises et gouvernements	334 632	-	9 756	-	344 388	345 533	1 145
Banques	20 246	-	-	-	20 246	20 246	-
Emprunts garantis	41 539	-	1 053	-	42 592	42 838	246
Dérivés	-	32 101	-	-	32 101	32 101	-
Acceptations	10 961	-	-	-	10 961	10 961	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	-	22 790	-	-	22 790	22 790	-
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	2 463	-	-	-	2 463	2 463	-
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	67 905	-	3 975	-	71 880	71 880	-
Autres passifs	16 854	113	51	-	17 018	17 018	-
Titres secondaires	5 539	-	-	-	5 539	5 820	281

Le tableau ci-après présente les niveaux au sein de la hiérarchie de la juste valeur dans lesquels sont classées les justes valeurs des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé intermédiaire :

	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Total	Total
	Cours du marché		Technique d'évaluation – données observables sur le marché		Technique d'évaluation – données non observables sur le marché			
	31 juill. 2022	31 oct. 2021	31 juill. 2022	31 oct. 2021	31 juill. 2022	31 oct. 2021		
En millions de dollars, aux								
Actifs financiers								
Dépôts auprès d'autres banques	- \$	- \$	885 \$	296 \$	- \$	- \$	885 \$	296 \$
Titres de créance obligatoirement évalués et désignés à la JVRN								
Titres émis ou garantis par des gouvernements	4 937	3 015	24 711 ¹	24 737 ¹	-	-	29 648	27 752
Titres de créance de sociétés	-	-	3 574	3 997	2	2	3 576	3 999
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	2 998 ²	2 235 ²	147	55	3 145	2 290
	4 937	3 015	31 283	30 969	149	57	36 369	34 041
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN								
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	-	-	28 652	24 945	650 ³	1 038 ³	29 302	25 983
Prêts hypothécaires à l'habitation	-	-	7	16	-	-	7	16
	-	-	28 659	24 961	650	1 038	29 309	25 999
Titres de créance évalués à la JVAERG								
Titres émis ou garantis par des gouvernements	3 402	5 309	44 212	38 122	-	-	47 614	43 431
Titres de créance de sociétés	-	-	6 647	7 833	-	-	6 647	7 833
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	1 819	1 897	-	-	1 819	1 897
	3 402	5 309	52 678	47 852	-	-	56 080	53 161
Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG ⁴	33 949	38 106	768	538	454	396	35 171	39 040
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres et évaluées à la JVRN	-	-	4 715	7 090	-	-	4 715	7 090
Dérivés								
De taux d'intérêt	17	3	6 960	8 948	16	35	6 993	8 986
De change	-	-	12 045	11 707	-	-	12 045	11 707
De crédit	-	-	11	4	43	49	54	53
Sur actions	2 697	4 650	1 780	1 877	4	13	4 481	6 540
Sur métaux précieux	-	-	168	132	-	-	168	132
Sur autres marchandises	119	343	12 424	8 151	-	-	12 543	8 494
	2 833	4 996	33 388	30 819	63	97	36 284	35 912
Total des actifs financiers	45 121 \$	51 426 \$	152 376 \$	142 525 \$	1 316 \$	1 588 \$	198 813 \$	195 539 \$
Passifs financiers								
Dépôts et autres passifs ⁵	- \$	- \$	(24 971) \$	(18 702) \$	(490) \$	(742) \$	(25 461) \$	(19 444) \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(5 301)	(11 226)	(14 878)	(11 564)	-	-	(20 179)	(22 790)
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	-	-	(3 841)	(3 975)	-	-	(3 841)	(3 975)
Dérivés								
De taux d'intérêt	(7)	-	(9 665)	(8 426)	(556)	(136)	(10 228)	(8 562)
De change	-	-	(16 339)	(11 039)	-	-	(16 339)	(11 039)
De crédit	-	-	(24)	(50)	(47)	(54)	(71)	(104)
Sur actions	(3 083)	(3 422)	(3 171)	(5 280)	(3)	(77)	(6 257)	(8 779)
Sur métaux précieux	-	-	(344)	(147)	-	-	(344)	(147)
Sur autres marchandises	(565)	(1 122)	(5 635)	(2 348)	-	-	(6 200)	(3 470)
	(3 655)	(4 544)	(35 178)	(27 290)	(606)	(267)	(39 439)	(32 101)
Total des passifs financiers	(8 956) \$	(15 770) \$	(78 868) \$	(61 531) \$	(1 096) \$	(1 009) \$	(88 920) \$	(78 310) \$

1) Comprend un montant de néant lié à des valeurs désignées à la JVRN (49 M\$ au 31 octobre 2021).

2) Comprend un montant de néant lié à des titres adossés à des créances mobilières désignés à la JVRN (4 M\$ au 31 octobre 2021).

3) Comprend un montant de 225 M\$ lié à des prêts désignés à la JVRN (332 M\$ au 31 octobre 2021).

4) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

5) Comprendent les dépôts désignés à la JVRN de 24 895 M\$ (18 530 M\$ au 31 octobre 2021), les passifs dérivés incorporés séparés nets de 457 M\$ (750 M\$ au 31 octobre 2021), les autres passifs désignés à la JVRN de 5 M\$ (51 M\$ au 31 octobre 2021) et les autres passifs financiers évalués à leur juste valeur de 104 M\$ (113 M\$ au 31 octobre 2021).

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont réputés avoir eu lieu au début du trimestre au cours duquel ils ont eu lieu. Les transferts entre les niveaux peuvent survenir en présence de renseignements additionnels ou nouveaux concernant les données d'évaluation et de changements concernant l'observabilité. Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2022, nous avons transféré un montant de 402 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN du niveau 1 au niveau 2 et un montant de 1 784 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2, en raison de changements quant à l'observabilité des données utilisées pour évaluer ces valeurs et dérivés (pour le trimestre clos le 30 avril 2022, nous avons transféré un montant de 736 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN du niveau 1 au niveau 2, un montant de 176 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2 et un montant de néant du niveau 2 au niveau 1, en raison de changements quant à l'observabilité des données utilisées pour évaluer ces valeurs et dérivés; pour le trimestre clos le 31 juillet 2021, nous avons transféré un montant de 82 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN du niveau 1 au niveau 2, un montant de néant du niveau 2 au niveau 1, un montant de 4 473 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2 et un montant de néant du niveau 2 au niveau 1, en raison de changements quant à l'observabilité des données utilisées pour évaluer ces valeurs). De plus, des transferts entre le niveau 2 et le niveau 3 ont été effectués au cours des trimestres clos le 31 juillet 2022, le 30 avril 2022 et le 31 juillet 2021, essentiellement en raison d'un changement concernant l'évaluation de l'observabilité de certaines données liées à la corrélation et à la volatilité du marché utilisées pour évaluer la juste valeur des passifs et des dérivés désignés à leur juste valeur.

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur d'après des données non observables sur le marché. Nous couvrons souvent des positions par des positions compensatoires qui peuvent être classées à un niveau différent. Par conséquent, les profits et pertes pour les actifs et passifs au niveau 3 présentés dans le tableau ci-après ne reflètent pas l'incidence des profits et pertes compensatoires sur les instruments de couverture connexes qui ont été classés au niveau 1 ou au niveau 2.

En millions de dollars, pour les trois mois clos les	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net ¹			Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net ⁴	Transfert au niveau 3	Transfert du niveau 3	Achats/Émissions	Ventes/Règlements	Solde de clôture	
	Solde d'ouverture	Réalisé(e)s ²	Latent(e)s ^{2,3}							
31 juill. 2022										
Titres de créance obligatoirement évalués et désignés à la JVRN										
Titres de créance de sociétés	2 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	110	-	-	-	-	-	37	-	-	147
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN										
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	570	-	1	(2)	-	-	-	81	-	650
Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG⁵										
	481	7	43	(100)	-	-	38	(15)	-	454
Dérivés										
De taux d'intérêt	17	-	(1)	-	-	-	-	-	-	16
De crédit	42	-	1	-	-	-	-	-	-	43
Sur actions	2	-	-	-	2	-	-	-	-	4
Total de l'actif	1 224 \$	7 \$	44 \$	(102) \$	2 \$	- \$	75 \$	66 \$	- \$	1 316 \$
Dépôts et autres passifs⁶										
	(694) \$	(20) \$	69 \$	- \$	- \$	- \$	(5) \$	160 \$	- \$	(490) \$
Dérivés										
De taux d'intérêt	(744)	-	188	-	-	25	-	(25)	-	(556)
De crédit	(47)	-	-	-	-	-	-	-	-	(47)
Sur actions	(1)	-	(1)	-	(1)	1	(1)	-	-	(3)
Total du passif	(1 486) \$	(20) \$	256 \$	- \$	(1) \$	26 \$	(6) \$	135 \$	- \$	(1 096) \$
30 avr. 2022										
Titres de créance obligatoirement évalués et désignés à la JVRN										
Titres de créance de sociétés	2 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	86	-	-	-	-	-	61	(37)	-	110
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN										
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	640	-	(7)	6	-	-	-	(69)	-	570
Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG⁵										
	454	-	-	31	-	-	18	(22)	-	481
Dérivés										
De taux d'intérêt	25	-	(8)	-	-	-	-	-	-	17
De crédit	43	(2)	1	-	-	-	-	-	-	42
Sur actions	16	1	(1)	-	-	(13)	1	(2)	-	2
Total de l'actif	1 266 \$	(1) \$	(15) \$	37 \$	- \$	(13) \$	80 \$	(130) \$	- \$	1 224 \$
Dépôts et autres passifs⁶										
	(811) \$	(15) \$	38 \$	- \$	- \$	1 \$	(85) \$	178 \$	- \$	(694) \$
Dérivés										
De taux d'intérêt	(213)	-	(522)	-	-	-	-	(9)	-	(744)
De crédit	(48)	2	(1)	-	-	-	-	-	-	(47)
Sur actions	(16)	-	-	-	-	13	(1)	3	-	(1)
Total du passif	(1 088) \$	(13) \$	(485) \$	- \$	- \$	14 \$	(86) \$	172 \$	- \$	(1 486) \$
31 juill. 2021										
Titres de créance obligatoirement évalués et désignés à la JVRN										
Titres de créance de sociétés	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 \$	- \$	- \$	2 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	144	-	-	-	-	-	-	(12)	-	132
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN										
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	996	-	1	15	-	-	53	(21)	-	1 044
Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG⁵										
	295	-	-	24	-	-	84	(29)	-	374
Dérivés										
De taux d'intérêt	38	-	11	-	-	-	2	(17)	-	34
De change	8	-	-	-	-	(8)	-	-	-	-
De crédit	57	(1)	2	-	-	-	-	-	-	58
Sur actions	66	- ⁷	23 ⁷	-	-	(9)	17	6	-	103
Total de l'actif	1 604 \$	(1) \$	37 \$	39 \$	- \$	(17) \$	158 \$	(73) \$	- \$	1 747 \$
Dépôts et autres passifs⁶										
	(601) \$	12 \$	(184) \$	- \$	- \$	9 \$	(7) \$	119 \$	- \$	(652) \$
Dérivés										
De taux d'intérêt	(218)	-	134 ⁷	-	-	9	- ⁷	(12)	-	(87)
De crédit	(62)	1	(2)	-	-	-	-	-	-	(63)
Sur actions	(184)	- ⁷	(46) ⁷	-	-	1	(24)	20	-	(233)
Total du passif	(1 065) \$	13 \$	(98)⁷ \$	- \$	- \$	19 \$	(31)⁷ \$	127 \$	- \$	(1 035) \$

- 1) Le cumul des profits et pertes comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et lié aux titres de participation désignés à la JVAERG est reclassé des autres éléments du résultat global en résultats non distribués au moment de la cession ou de la décomptabilisation.
- 2) Comprennent les profits et les pertes de change liés aux titres de créance évalués à la JVAERG.
- 3) Comprennent les profits latents et pertes latentes liés aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.
- 4) L'écart de change lié aux prêts obligatoirement évalués à la JVRN détenus par des établissements à l'étranger et libellés dans la même monnaie que celle des établissements à l'étranger est inclus dans les autres éléments du résultat global.
- 5) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.
- 6) Comprennent les dépôts désignés à la JVRN de 108 M\$ (107 M\$ au 30 avril 2022 et 95 M\$ au 31 juillet 2021), des passifs dérivés incorporés séparés nets de 376 M\$ (488 M\$ au 30 avril 2022 et 550 M\$ au 31 juillet 2021) et d'autres passifs désignés à la JVRN de 6 M\$ (99 M\$ au 30 avril 2022 et 7 M\$ au 31 juillet 2021).
- 7) Retraités par rapport aux montants présentés précédemment afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée à la période considérée.

En millions de dollars, pour les neuf mois clos les	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net ¹			Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net ⁴	Transfert au niveau 3	Transfert du niveau 3	Achats/Émissions	Ventes/Règlements	Solde de clôture
	Solde d'ouverture	Réalisé(e)s ²	Latent(e)s ^{2,3}						
31 juill. 2022									
Titres de créance obligatoirement évalués et désignés à la JVRN									
Titres de créance de sociétés	2 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	55	-	-	-	-	-	130	(38)	147
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN									
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1 038	-	(9)	21	-	-	-	(400)	650
Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG⁵	396	7	43	(22)	-	-	83	(53)	454
Dérivés									
De taux d'intérêt	35	-	(20)	-	-	-	-	1	16
De crédit	49	(7)	1	-	-	-	-	-	43
Sur actions	13	1	(2)	-	1	(8)	1	(2)	4
Total de l'actif	1 588 \$	1 \$	13 \$	(1) \$	1 \$	(8) \$	214 \$	(492) \$	1 316 \$
Dépôts et autres passifs⁶	(742) \$	(73) \$	(12) \$	- \$	- \$	2 \$	(110) \$	445 \$	(490) \$
Dérivés									
De taux d'intérêt	(136)	-	(416)	-	-	27	-	(31)	(556)
De crédit	(54)	7	-	-	-	-	-	-	(47)
Sur actions	(77)	-	(1)	-	(1)	67	-	9	(3)
Total du passif	(1 009) \$	(66) \$	(429) \$	- \$	(1) \$	96 \$	(110) \$	423 \$	(1 096) \$
31 juill. 2021									
Titres de créance obligatoirement évalués et désignés à la JVRN									
Titres de créance de sociétés	25 \$	- \$	13 \$	- \$	- \$	- \$	2 \$	(38) \$	2 \$
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	135	-	-	-	-	-	44	(47)	132
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN									
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	626	-	-	(43)	-	-	511	(50)	1 044
Titres de participation de sociétés obligatoirement évalués à la JVRN et désignés à la JVAERG⁵	256	-	(3)	60	-	-	134	(73)	374
Dérivés									
De taux d'intérêt	48	-	(1)	-	-	-	3	(16)	34
De change	-	-	16	-	(8)	(8)	-	-	-
De crédit	98	(13)	(27)	-	-	-	-	-	58
Sur actions	212	30 ⁷	8 ⁷	-	-	(10)	23	(160)	103
Total de l'actif	1 400 \$	17 \$	6 \$	17 \$	(8) \$	(18) \$	717 \$	(384) \$	1 747 \$
Dépôts et autres passifs⁶	4 \$	(260)⁷ \$	(550)⁷ \$	- \$	(15) \$	1 \$	(47) \$	215 \$	(652) \$
Dérivés									
De taux d'intérêt	(28)	-	(31) ⁷	-	-	9	(29) ⁷	(8)	(87)
De crédit	(107)	13	34	-	-	-	-	(3)	(63)
Sur actions	(163)	(109) ⁷	(43) ⁷	-	-	9	(39)	112	(233)
Total du passif	(294) \$	(356) \$	(590)⁷ \$	- \$	(15) \$	19 \$	(115)⁷ \$	316 \$	(1 035) \$

1) Le cumul des profits et pertes comptabilisé dans les autres éléments du résultat global et lié aux titres de participation désignés à la JVAERG est reclassé des autres éléments du résultat global en résultats non distribués au moment de la cession ou de la décomptabilisation.

2) Comprennent les profits et les pertes de change liés aux titres de créance évalués à la JVAERG.

3) Comprennent les profits latents et pertes latentes liés aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

4) L'écart de change lié aux prêts obligatoirement évalués à la JVRN détenus par des établissements à l'étranger et libellés dans la même monnaie que celle des établissements à l'étranger est inclus dans les autres éléments du résultat global.

5) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

6) Comprennent les dépôts désignés à la JVRN de 108 M\$ (95 M\$ au 31 juillet 2021), des passifs dérivés incorporés séparés nets de 376 M\$ (550 M\$ au 31 juillet 2021) et d'autres passifs désignés à la JVRN de 6 M\$ (7 M\$ au 31 juillet 2021).

7) Retraités par rapport aux montants présentés précédemment afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée à la période considérée.

Instruments financiers désignés à la JVRN (désignation à la juste valeur)

Un profit net de 24 M\$, net des couvertures pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 (un profit net de respectivement 4 M\$ et 5 M\$ pour les trimestres clos le 30 avril 2022 et le 31 juillet 2021), qui figure dans le compte de résultat consolidé intermédiaire au poste Profits (pertes) sur les instruments financiers évalués/désignés à la JVRN, montant net, a été comptabilisé au titre des actifs et des passifs désignés à la juste valeur. Un profit net de 53 M\$, net des couvertures pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 a été réalisé sur les actifs et les passifs désignés à la juste valeur (profit net de 38 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2021).

La juste valeur d'un passif désigné à sa juste valeur tient compte du risque de crédit se rapportant à ce passif. Pour les passifs financiers désignés à leur juste valeur pour lesquels nous croyons que la juste valeur est tributaire des variations de notre risque de crédit du point de vue des porteurs d'effets, les variations de la juste valeur correspondantes ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Note 4. Transactions importantes

Vente de certains actifs bancaires dans les Caraïbes

Le 25 février 2022, FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean) a conclu la vente de ses actifs bancaires situés à Aruba, une fois les conditions de clôture satisfaites. Les projets de vente des actifs bancaires situés à Saint-Vincent-et-les-Grenadines et à Saint-Kitts-et-Nevis ont reçu l'approbation des autorités de réglementation au troisième trimestre de 2022 et devraient se conclure au troisième trimestre de 2023, sous réserve du respect des conditions de clôture. La clôture de ces transactions ne devrait pas avoir d'incidence importante.

Acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco

Le 4 mars 2022, nous avons conclu l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, dont le solde dû totalisait 2,9 G\$, pour une contrepartie en espèces de 3,1 G\$. Nous avons aussi conclu une entente à long terme aux termes de laquelle nous sommes devenus l'émetteur exclusif des cartes de crédit Costco Mastercard au Canada. La transaction combinée a été comptabilisée à titre d'acquisition d'actifs dans l'unité d'exploitation stratégique Services bancaires personnels et PME, région du Canada. À la date d'acquisition, nous avons comptabilisé des créances sur cartes de crédit d'une juste valeur de 2,8 G\$ et des immobilisations incorporelles au titre des relations liées aux cartes de crédit acquises d'une juste valeur de 242 M\$. Le prix d'acquisition pourrait faire l'objet de modifications ultérieures, puisque la contrepartie de l'acquisition n'est pas encore définitive.

Note 5. Valeurs mobilières

Valeurs mobilières

En millions de dollars, aux	31 juill. 2022	31 oct. 2021
	Valeur comptable	
Valeurs mobilières évaluées et désignées à la JVAERG ¹	56 606 \$	53 997 \$
Valeurs mobilières évaluées au coût amorti ²	49 229	35 159
Valeurs mobilières obligatoirement évaluées et désignées à la JVRN	71 014	72 245
	176 849 \$	161 401 \$

1) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

2) Aucune vente de valeurs évaluées au coût amorti n'a eu lieu au cours du trimestre (profit réalisé de moins de 1 M\$ au 31 octobre 2021).

Juste valeur des titres de créance évalués à la JVAERG et des titres de participation désignés à la JVAERG

En millions de dollars, aux	31 juill. 2022				31 oct. 2021			
	Coût amorti ¹	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Coût amorti ¹	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur
Valeurs mobilières émises ou garanties par :								
Gouvernement du Canada	10 430 \$	7 \$	(23) \$	10 414 \$	8 310 \$	31 \$	(1) \$	8 340 \$
Autres gouvernements canadiens	18 753	32	(66)	18 719	14 007	182	-	14 189
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	11 935	8	(317)	11 626	14 157	23	(53)	14 127
Gouvernements d'autres pays	6 859	20	(24)	6 855	6 750	30	(5)	6 775
Titres adossés à des créances hypothécaires	1 214	2	(9)	1 207	1 516	29	-	1 545
Titres adossés à des créances mobilières	638	-	(26)	612	354	-	(2)	352
Titres de créance de sociétés	6 691	2	(46)	6 647	7 820	15	(2)	7 833
	56 520	71	(511)	56 080	52 914	310	(63)	53 161
Titres de participation de sociétés ^{2, 3}	524	39	(37)	526	730	144	(38)	836
	57 044 \$	110 \$	(548) \$	56 606 \$	53 644 \$	454 \$	(101) \$	53 997 \$

1) Net de la provision pour pertes sur créances pour les titres de créance évalués à la JVAERG de 23 M\$ (19 M\$ au 31 octobre 2021).

2) Comprennent des actions temporairement inaccessibles.

3) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

La juste valeur des titres de participation désignés à la JVAERG qui ont été cédés au cours du trimestre clos le 31 juillet 2022 a été de 25 M\$ (26 M\$ et 17 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 30 avril 2022 et le 31 juillet 2021), et de 89 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 (24 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2021).

En ce qui a trait aux profits nets après impôt réalisés cumulatifs liés à des cessions de titres de participation désignés à la JVAERG et à des remboursements de capital provenant des sociétés en commandite désignés à la JVAERG, un montant de 9 M\$ a été reclassé des autres éléments du résultat global en résultats non distribués pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 (15 M\$ et 14 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 30 avril 2022 et le 31 juillet 2021) et un montant de 46 M\$ a été reclassé pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 (18 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2021).

Le revenu de dividendes comptabilisé sur les titres de participation désignés à la JVAERG qui étaient encore détenus au 31 juillet 2022 a été de néant (4 M\$ et 1 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 30 avril 2022 et le 31 juillet 2021) et de 7 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 (3 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2021). Le revenu de dividendes comptabilisé sur les titres de participation désignés à la JVAERG qui avaient été cédés au 31 juillet 2022 a été de néant (néant et néant, respectivement, pour les trimestres clos le 30 avril 2022 et le 31 juillet 2021) et de néant pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 (néant pour les neuf mois clos le 31 juillet 2021).

Provision pour pertes sur créances

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture de la provision pour pertes de crédit attendues relativement aux titres de créance évalués à la JVAERG :

		Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	
En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trois mois clos les					
31 juill. 2022	Titres de créance évalués à la JVAERG				
	Solde au début de la période	4 \$	18 \$	- \$	22 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ¹	-	1	-	1
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	-	-	-	-
	Solde à la fin de la période	4 \$	19 \$	- \$	23 \$
30 avr. 2022	Titres de créance évalués à la JVAERG				
	Solde au début de la période	4 \$	19 \$	- \$	23 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ¹	-	(1)	-	(1)
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	-	-	-	-
	Solde à la fin de la période	4 \$	18 \$	- \$	22 \$
31 juill. 2021	Titres de créance évalués à la JVAERG				
	Solde au début de la période	14 \$	4 \$	- \$	18 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ¹	2	-	-	2
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	1	-	-	1
	Solde à la fin de la période	17 \$	4 \$	- \$	21 \$

En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les neuf mois clos les

31 juill. 2022	Titres de créance évalués à la JVAERG				
	Solde au début de la période	4 \$	15 \$	- \$	19 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ¹	-	3	-	3
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	-	1	-	1
	Solde à la fin de la période	4 \$	19 \$	- \$	23 \$
31 juill. 2021	Titres de créance évalués à la JVAERG				
	Solde au début de la période	18 \$	4 \$	- \$	22 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ¹	(1)	-	-	(1)
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	-	-	-	-
	Solde à la fin de la période	17 \$	4 \$	- \$	21 \$

1) Comprise dans les profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti, montant net, dans le compte de résultat consolidé intermédiaire.

Note 6. Prêts

Provision pour pertes sur créances

Le tableau ci-après présente un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la provision pour pertes de crédit attendues :

	31 juill. 2022			
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	
Prêts hypothécaires à l'habitation				
Solde au début de la période	68 \$	72 \$	176 \$	316 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	5	-	(6)	(1)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-
Réévaluation nette ¹	(34)	13	11	(10)
Transferts ¹				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	19	(17)	(2)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(3)	6	(3)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(4)	4	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ²	(13)	(2)	4	(11)
Radiations	-	-	(17)	(17)
Recouvrements	-	-	-	-
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(3)	(3)
Change et autres	-	-	(1)	(1)
Solde à la fin de la période	55 \$	70 \$	159 \$	284 \$
Prêts personnels				
Solde au début de la période	149 \$	567 \$	128 \$	844 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	10	(14)	(4)	(8)
Changements apportés au modèle	-	19	-	19
Réévaluation nette ¹	(61)	125	50	114
Transferts ¹				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	48	(47)	(1)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(9)	13	(4)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(24)	24	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ²	(12)	72	65	125
Radiations	-	-	(80)	(80)
Recouvrements	-	-	16	16
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(1)	(1)
Change et autres	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	137 \$	639 \$	128 \$	904 \$
Cartes de crédit				
Solde au début de la période	193 \$	550 \$	- \$	743 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	6	(7)	-	(1)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-
Réévaluation nette ¹	(156)	212	43	99
Transferts ¹				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	119	(119)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(16)	16	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(33)	33	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ²	(47)	69	76	98
Radiations	-	-	(104)	(104)
Recouvrements	-	-	28	28
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	-	-
Change et autres	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	146 \$	619 \$	- \$	765 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements				
Solde au début de la période	261 \$	414 \$	377 \$	1 052 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	7	(2)	(16)	(11)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-
Réévaluation nette ¹	(31)	44	29	42
Transferts ¹				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	16	(13)	(3)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(12)	12	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(1)	1	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ²	(20)	40	11	31
Radiations	-	-	(41)	(41)
Recouvrements	-	-	10	10
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(4)	(4)
Change et autres	(2)	-	3	1
Solde à la fin de la période	239 \$	454 \$	356 \$	1 049 \$
Total de la provision pour pertes de crédit attendues³	577 \$	1 782 \$	643 \$	3 002 \$
Se compose de ce qui suit :				
Prêts	493 \$	1 687 \$	643 \$	2 823 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan ⁴	84	95	-	179

- Les transferts représentent les transferts d'un stade à l'autre des précédentes provisions pour pertes de crédit attendues à leur classement pour la période considérée. La réévaluation nette représente la variation pendant la période considérée des provisions pour pertes de crédit attendues se rapportant aux transferts effectués, aux radiations nettes, aux modifications des prévisions sur les informations prospectives, aux mises à jour des paramètres et aux remboursements partiels au cours de la période.
- La dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur prêts et facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan est présentée à titre de dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances dans notre compte de résultat consolidé intermédiaire.
- Se reporter à la note 5 pour la provision pour pertes de crédit attendues sur les titres de créance évalués à la JVAERG. Le tableau ci-dessus ne tient pas compte de la provision pour pertes de crédit attendues sur les titres de créance classés au coût amorti de 13 M\$ au 31 juillet 2022 (13 M\$ au 30 avril 2022 et 15 M\$ au 31 juillet 2021), dont une tranche de 11 M\$ correspondait à une provision pour pertes de crédit attendues de troisième stade sur des valeurs dépréciées dès leur acquisition évaluées au coût amorti (11 M\$ au 30 avril 2022 et 13 M\$ au 31 juillet 2021). Les provisions pour pertes de crédit attendues sur les autres actifs financiers classés au coût amorti étaient négligeables au 31 juillet 2022, au 30 avril 2022 et au 31 juillet 2021 et ne sont pas présentées dans le tableau ci-dessus. Les actifs financiers autres que les prêts qui sont classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé intermédiaire, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.
- Comprises dans les autres passifs de notre bilan consolidé intermédiaire.
- Comprennent les provisions pour pertes de crédit attendues de 63 M\$ qui avaient été comptabilisées immédiatement après l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco, qui a eu lieu le 4 mars 2022.

	Premier stage	Deuxième stage	Troisième stage	Total	Premier stage	Deuxième stage	Troisième stage	Total
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	
Prêts hypothécaires à l'habitation								
Solde au début de la période	64 \$	76 \$	163 \$	303 \$	60 \$	119 \$	171 \$	350 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	5	-	(6)	(1)	3	(3)	(9)	(9)
Changements apportés au modèle	(4)	(1)	-	(5)	2	(10)	6	(2)
Réévaluation nette ¹	(20)	18	42	40	(48)	11	3	(34)
Transferts ¹								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	25	(23)	(2)	-	39	(36)	(3)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(2)	4	(2)	-	(2)	6	(4)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(3)	3	-	-	(2)	2	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ²	4	(5)	35	34	(6)	(34)	(5)	(45)
Radiations	-	-	(20)	(20)	-	-	(7)	(7)
Recouvrements	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(4)	(4)	-	-	(4)	(4)
Change et autres	-	1	2	3	1	1	3	5
Solde à la fin de la période	68 \$	72 \$	176 \$	316 \$	55 \$	86 \$	158 \$	299 \$
Prêts personnels								
Solde au début de la période	147 \$	554 \$	113 \$	814 \$	155 \$	495 \$	115 \$	765 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	9	(11)	(2)	(4)	7	(7)	(3)	(3)
Changements apportés au modèle	1	-	-	1	(4)	(1)	2	(3)
Réévaluation nette ¹	(89)	121	45	77	(46)	130	41	125
Transferts ¹								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	91	(89)	(2)	-	61	(60)	(1)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(10)	15	(5)	-	(13)	16	(3)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(23)	23	-	-	(7)	7	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ²	2	13	59	74	5	71	43	119
Radiations	-	-	(61)	(61)	-	-	(67)	(67)
Recouvrements	-	-	18	18	-	-	19	19
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(1)	(1)	-	-	(1)	(1)
Change et autres	-	-	-	-	1	-	-	1
Solde à la fin de la période	149 \$	567 \$	128 \$	844 \$	161 \$	566 \$	109 \$	836 \$
Cartes de crédit								
Solde au début de la période	127 \$	510 \$	- \$	637 \$	163 \$	451 \$	- \$	614 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations ⁵	65	(10)	-	55	-	(12)	-	(12)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluation nette ¹	(79)	159	40	120	(77)	63	17	3
Transferts ¹								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	98	(98)	-	-	83	(83)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(18)	18	-	-	(6)	6	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(29)	29	-	-	(43)	43	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ²	66	40	69	175	-	(69)	60	(9)
Radiations	-	-	(98)	(98)	-	-	(92)	(92)
Recouvrements	-	-	29	29	-	-	32	32
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	193 \$	550 \$	- \$	743 \$	163 \$	382 \$	- \$	545 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements								
Solde au début de la période	278 \$	405 \$	521 \$	1 204 \$	370 \$	619 \$	620 \$	1 609 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	3	(4)	(7)	(8)	2	(7)	(24)	(29)
Changements apportés au modèle	(13)	(6)	-	(19)	(12)	(26)	1	(37)
Réévaluation nette ¹	(33)	40	40	47	(103)	(42)	47	(98)
Transferts ¹								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	27	(25)	(2)	-	40	(30)	(10)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(4)	5	(1)	-	(19)	26	(7)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(3)	3	-	-	(3)	3	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ²	(20)	7	33	20	(92)	(82)	10	(164)
Radiations	-	-	(186)	(186)	-	-	(99)	(99)
Recouvrements	-	-	12	12	-	-	3	3
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(4)	(4)	-	-	(6)	(6)
Change et autres	3	2	1	6	2	6	15	23
Solde à la fin de la période	261 \$	414 \$	377 \$	1 052 \$	280 \$	543 \$	543 \$	1 366 \$
Total de la provision pour pertes de crédit attendues³	671 \$	1 603 \$	681 \$	2 955 \$	659 \$	1 577 \$	810 \$	3 046 \$
Se compose de ce qui suit :								
Prêts	597 \$	1 545 \$	681 \$	2 823 \$	593 \$	1 526 \$	807 \$	2 926 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan ⁴	74	58	-	132	66	51	3	120

Se reporter aux notes de bas de page de la page précédente.

En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les neuf mois clos les

	31 juill. 2022				31 juill. 2021			
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sur les prêts productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	
Prêts hypothécaires à l'habitation								
Solde au début de la période	59 \$	63 \$	158 \$	280 \$	51 \$	161 \$	151 \$	363 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	14	(4)	(17)	(7)	13	(11)	(16)	(14)
Changements apportés au modèle	(4)	(1)	-	(5)	2	(10)	22	14
Réévaluation nette ¹	(73)	67	68	62	(105)	31	53	(21)
Transferts ¹								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	65	(60)	(5)	-	103	(89)	(14)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(7)	13	(6)	-	(7)	23	(16)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(9)	9	-	-	(13)	13	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ²	(5)	6	49	50	6	(69)	42	(21)
Radiations	-	-	(41)	(41)	-	-	(19)	(19)
Recouvrements	-	-	1	1	-	-	2	2
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(11)	(11)	-	-	(13)	(13)
Change et autres	1	1	3	5	(2)	(6)	(5)	(13)
Solde à la fin de la période	55 \$	70 \$	159 \$	284 \$	55 \$	86 \$	158 \$	299 \$
Prêts personnels								
Solde au début de la période	150 \$	547 \$	106 \$	803 \$	204 \$	546 \$	113 \$	863 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	27	(37)	(7)	(17)	29	(36)	(7)	(14)
Changements apportés au modèle	1	19	-	20	(7)	-	1	(6)
Réévaluation nette ¹	(251)	362	138	249	(254)	263	148	157
Transferts ¹								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	239	(236)	(3)	-	223	(217)	(6)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(29)	41	(12)	-	(32)	45	(13)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(57)	57	-	-	(35)	35	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ²	(13)	92	173	252	(41)	20	158	137
Radiations	-	-	(204)	(204)	-	-	(211)	(211)
Recouvrements	-	-	54	54	-	-	54	54
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(3)	(3)	-	-	(3)	(3)
Change et autres	-	-	2	2	(2)	-	(2)	(4)
Solde à la fin de la période	137 \$	639 \$	128 \$	904 \$	161 \$	566 \$	109 \$	836 \$
Cartes de crédit								
Solde au début de la période	136 \$	517 \$	- \$	653 \$	136 \$	572 \$	- \$	708 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations ⁵	71	(27)	-	44	(1)	(56)	-	(57)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluation nette ¹	(341)	496	109	264	(210)	284	66	140
Transferts ¹								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	321	(321)	-	-	260	(260)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(41)	41	-	-	(22)	22	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(87)	87	-	-	(180)	180	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ²	10	102	196	308	27	(190)	246	83
Radiations	-	-	(282)	(282)	-	-	(336)	(336)
Recouvrements	-	-	86	86	-	-	90	90
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	146 \$	619 \$	- \$	765 \$	163 \$	382 \$	- \$	545 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements								
Solde au début de la période	277 \$	449 \$	508 \$	1 234 \$	453 \$	683 \$	652 \$	1 788 \$
Montages, nets des remboursements et autres décomptabilisations	30	(12)	(31)	(13)	24	(32)	(32)	(40)
Changements apportés au modèle	(13)	2	-	(11)	(12)	(26)	1	(37)
Réévaluation nette ¹	(130)	71	94	35	(268)	47	179	(42)
Transferts ¹								
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	89	(82)	(7)	-	163	(141)	(22)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts productifs	(20)	22	(2)	-	(53)	67	(14)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les prêts dépréciés	-	(6)	6	-	(4)	(28)	32	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ²	(44)	(5)	60	11	(150)	(113)	144	(119)
Radiations	-	-	(237)	(237)	-	-	(235)	(235)
Recouvrements	-	-	27	27	-	-	11	11
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(11)	(11)	-	-	(17)	(17)
Change et autres	6	10	9	25	(23)	(27)	(12)	(62)
Solde à la fin de la période	239 \$	454 \$	356 \$	1 049 \$	280 \$	543 \$	543 \$	1 366 \$
Total de la provision pour pertes de crédit attendues³	577 \$	1 782 \$	643 \$	3 002 \$	659 \$	1 577 \$	810 \$	3 046 \$
Se compose de ce qui suit :								
Prêts	493 \$	1 687 \$	643 \$	2 823 \$	593 \$	1 526 \$	807 \$	2 926 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan ⁴	84	95	-	179	66	51	3	120

Se reporter aux notes de bas de page des pages précédentes.

Incidence de l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco

Aucune provision pour pertes de crédit attendues n'a été comptabilisée dans le cadre de la répartition du prix d'acquisition à la date à laquelle le portefeuille canadien de cartes de crédit Costco a été acquis puisque les prêts acquis ont été initialement évalués à leur juste valeur à cette date. Immédiatement après la date d'acquisition, les provisions pour pertes de crédit attendues ont plutôt été comptabilisées au poste Dotation à la provision pour pertes sur créances du compte de résultat consolidé intermédiaire étant donné que chaque créance sur cartes de crédit acquise est classée au premier stade et que la date d'acquisition est établie comme étant la date de comptabilisation initiale des prêts productifs acquis aux fins de l'analyse visant à déterminer si une augmentation importante du risque de crédit est survenue. À la date d'acquisition, aucune créance sur cartes de crédit acquise n'était considérée comme dépréciée. Après la date d'acquisition, les provisions pour pertes de crédit attendues sont estimées conformément à nos politiques visant à établir si une augmentation importante du risque de crédit ou une dépréciation est survenue, tout comme nous le faisons à l'égard des prêts que nous accordons. Se reporter à la note 4 pour plus de précisions sur l'acquisition du portefeuille canadien de cartes de crédit Costco.

Données, hypothèses et techniques fondées sur des modèles

En 2022, au cours des deux trimestres précédents, l'activité économique mondiale a ralenti, et nous continuons à mener nos activités dans un contexte macroéconomique incertain. Il existe une incertitude inhérente à l'estimation de l'incidence sur le contexte macroéconomique de la hausse des taux d'intérêt et de l'inflation et de l'intensification des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, exacerbées par les mesures imposées dans certains pays pour freiner la propagation de la COVID-19 et par les événements géopolitiques. Par conséquent, au cours du trimestre considéré, nous avons continué d'appliquer un niveau élevé de jugement dans l'estimation des pertes de crédit attendues, y compris à l'égard de l'établissement de prévisions sur les informations prospectives et la détermination de la pondération pour les scénarios. Se reporter à la note 6 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021 et à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires pour plus de précisions sur l'importance des estimations et du jugement en matière de crédit inhérents à l'estimation des pertes de crédit attendues.

Les tableaux suivants présentent les prévisions pour le scénario de référence et pour les scénarios optimiste et pessimiste à l'égard des variables d'informations prospectives sélectionnées utilisées dans notre estimation des pertes de crédit attendues.

	Scénario de référence		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹
Au 31 juillet 2022						
Croissance du produit intérieur brut (PIB) réel d'une année à l'autre						
Canada ²	2,5 %	1,8 %	4,2 %	2,8 %	1,1 %	1,1 %
États-Unis	1,7 %	1,8 %	3,6 %	3,1 %	0,0 %	(0,1) %
Taux de chômage						
Canada ²	5,5 %	5,8 %	5,1 %	5,3 %	6,0 %	6,6 %
États-Unis	3,8 %	3,9 %	3,2 %	3,3 %	4,6 %	4,7 %
Taux de croissance de l'indice canadien des prix de l'immobilier d'une année à l'autre ²	3,8 %	0,9 %	13,1 %	6,3 %	(5,7) %	(6,6) %
Taux de croissance de l'indice Standard & Poor (S&P) 500 d'une année à l'autre	(0,5) %	5,4 %	6,3 %	9,8 %	(10,9) %	(8,8) %
Ratio du service de la dette des ménages au Canada	14,8 %	14,9 %	14,1 %	14,5 %	15,3 %	15,1 %
Prix du pétrole brut West Texas Intermediate (\$ US)	99 \$	84 \$	127 \$	123 \$	81 \$	57 \$

	Scénario de référence		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹
Au 30 avril 2022						
Croissance du PIB réel d'une année à l'autre						
Canada ²	3,4 %	2,0 %	4,6 %	2,7 %	2,4 %	1,7 %
États-Unis	3,2 %	2,1 %	4,3 %	3,1 %	1,1 %	0,2 %
Taux de chômage						
Canada ²	5,4 %	5,7 %	4,9 %	5,3 %	6,4 %	6,5 %
États-Unis	3,6 %	3,7 %	3,1 %	3,0 %	5,0 %	4,9 %
Taux de croissance de l'indice canadien des prix de l'immobilier d'une année à l'autre ²	7,2 %	2,0 %	15,1 %	4,7 %	(0,5) %	(1,4) %
Taux de croissance de l'indice S&P 500 d'une année à l'autre	1,9 %	5,0 %	5,9 %	8,5 %	(6,9) %	(8,5) %
Ratio du service de la dette des ménages au Canada	15,0 %	15,1 %	14,5 %	14,8 %	15,4 %	15,2 %
Prix du pétrole brut West Texas Intermediate (\$ US)	93 \$	76 \$	126 \$	124 \$	67 \$	54 \$

	Scénario de référence		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹	Valeur moyenne sur les 12 prochains mois	Valeur moyenne sur le reste de la période de prévision ¹
Au 31 octobre 2021						
Croissance du PIB réel d'une année à l'autre						
Canada ²	4,2 %	2,4 %	5,6 %	2,8 %	3,1 %	1,6 %
États-Unis	4,7 %	2,2 %	5,8 %	3,3 %	2,8 %	1,3 %
Taux de chômage						
Canada ²	6,4 %	5,9 %	6,0 %	5,5 %	7,3 %	6,8 %
États-Unis	4,4 %	3,9 %	3,8 %	3,4 %	6,0 %	5,0 %
Taux de croissance de l'indice canadien des prix de l'immobilier d'une année à l'autre ²	6,1 %	2,8 %	10,7 %	6,3 %	2,2 %	(2,2) %
Taux de croissance de l'indice S&P 500 d'une année à l'autre	6,1 %	4,6 %	10,3 %	8,6 %	(0,6) %	(1,7) %
Ratio du service de la dette des ménages au Canada	13,6 %	14,4 %	13,0 %	14,2 %	14,1 %	14,7 %
Prix du pétrole brut West Texas Intermediale (\$ US)	69 \$	64 \$	74 \$	81 \$	56 \$	54 \$

1) La période de prévision restante est généralement de quatre ans.

2) Les tableaux ci-dessus présentent les prévisions des informations prospectives au niveau national, soit le regroupement des prévisions provinciales utilisées pour estimer nos pertes de crédit attendues. Dans certains cas, les taux de croissance de l'indice des prix de l'immobilier font également l'objet de prévisions au niveau municipal. Par conséquent, les prévisions pour chacune des provinces ou des municipalités reflétées dans nos pertes de crédit attendues seront différentes des prévisions nationales présentées ci-dessus.

Conformément aux exigences, les informations prospectives servant à estimer les pertes de crédit attendues reflètent nos attentes au 31 juillet 2022, au 30 avril 2022 et au 31 octobre 2021 respectivement, et ne reflètent pas les changements à l'égard des attentes découlant des prévisions économiques subséquentes. Les montants pour les scénarios de référence, optimiste et pessimiste présentés représentent la valeur moyenne des prévisions sur la période de projection respective. Notre projection sous-jacente au scénario de référence au 31 juillet 2022 se caractérise par une croissance du PIB plus faible que prévu pendant le reste de l'année civile 2022 et pour la plupart de l'année civile 2023 par rapport à nos prévisions antérieures, du fait de l'incertitude persistante découlant des attentes selon lesquelles les banques centrales continueront de relever leurs taux d'intérêt plus rapidement que prévu en réponse aux pressions inflationnistes qui persistent, ainsi que de l'incidence des perturbations de la chaîne d'approvisionnement attribuables aux mesures imposées dans certains pays en raison de la COVID-19, au taux élevé d'absentéisme au travail et aux événements géopolitiques. Une part importante de jugement était toujours inhérente aux prévisions des informations prospectives, y compris à l'égard de notre scénario de référence fondé sur les hypothèses que la hausse des taux d'intérêt n'entraînera qu'une croissance économique modérée, que les enjeux mondiaux liés à la chaîne d'approvisionnement et à l'inflation s'atténueront, que les programmes de vaccination et les autres traitements seront efficaces contre les variants nouveaux et en émergence, que les gouvernements répondront aux futures vagues du virus par des mesures sanitaires ciblées plutôt que par des arrêts généralisés de l'activité économique et que la guerre en Ukraine n'entraînera pas un conflit à plus grande échelle. Même si le PIB des États-Unis s'est contracté au début de 2022, il devrait progresser à un rythme modéré en moyenne au deuxième semestre de 2022 et au début de 2023, et le taux de chômage devrait augmenter légèrement jusqu'à la fin de l'année civile 2023.

Les prévisions du scénario pessimiste supposent, à court terme, une récession modérée au Canada et, à long terme, une récession prolongée aux États-Unis, en raison du relèvement marqué des taux d'intérêt afin de juguler l'inflation élevée persistante, et une intensification des tensions géopolitiques et des mesures de confinement imposées dans certains pays en raison de la COVID-19 qui exacerbent les problèmes de chaîne d'approvisionnement. Par la suite, le scénario pessimiste reflète également une reprise plus lente menant à un niveau d'activité économique soutenue plus faible et un taux de chômage demeurant plus élevé que le niveau d'avant la pandémie. Dans l'intervalle, le scénario optimiste continue de refléter une reprise, le PIB ayant atteint, pendant l'année civile 2022, un niveau qui correspond à celui qui aurait été atteint si le PIB d'avant la pandémie avait continué de croître au même rythme pendant celle-ci pour atteindre un niveau supérieur à celui du scénario de référence.

Comme il est mentionné précédemment, le fait d'établir les prévisions des informations prospectives applicables à de multiples scénarios et de déterminer la pondération probabiliste pour chaque scénario fait largement intervenir le jugement de la direction. Les hypothèses sur les mesures que les gouvernements pourraient mettre en place pour contrer l'inflation, les risques économiques liés à la guerre en Ukraine et la mesure dans laquelle les vaccins et les autres traitements réussiront à contenir les variants actuels et futurs, sans l'ajout de restrictions sévères de la part de la plupart des gouvernements pour limiter l'incidence de prochaines vagues d'infection, sont cruciales pour ces prévisions. Pour faire face aux incertitudes inhérentes au contexte actuel, nous continuons d'appliquer les superpositions aux fins de gestion à l'égard de l'incidence de certaines informations prospectives et certaines mesures du crédit qui ne devraient pas être aussi représentatives de la condition du crédit des portefeuilles que ce que les données historiques de nos modèles auraient pu autrement laisser supposer, notamment en ce qui a trait aux avantages découlant des niveaux d'épargne plus élevés des ménages pendant la pandémie. L'utilisation de superpositions aux fins de gestion nécessite l'exercice d'un jugement important qui a une incidence sur le montant comptabilisé au titre des provisions pour pertes de crédit attendues.

Si nous avons seulement utilisé notre scénario de référence pour évaluer les pertes des crédits attendues sur nos prêts productifs, notre provision pour pertes de crédit attendues aurait été de 190 M\$ moins élevée que les pertes de crédit attendues comptabilisées au 31 juillet 2022 (249 M\$ au 31 octobre 2021). Si nous avons seulement utilisé notre scénario pessimiste pour évaluer les pertes des crédits attendues sur nos prêts productifs, notre provision pour pertes de crédit attendues aurait été de 595 M\$ plus élevée que les pertes de crédit attendues comptabilisées au 31 juillet 2022 (414 M\$ au 31 octobre 2021). Cette mesure de la sensibilité ne vise que l'évaluation des pertes de crédit attendues et, par conséquent, n'a pas pris en compte les modifications dans la migration des expositions entre le premier et le deuxième stade qui auraient découlé de la détermination d'une augmentation importante du risque de crédit et se seraient produites dans un scénario de référence intégral ou un scénario entièrement pessimiste. Par conséquent, la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs pourrait dépasser le montant qui découlerait d'un scénario entièrement pessimiste en raison de la migration d'expositions supplémentaires du premier au deuxième stade. Les pertes de crédit réelles pourraient être sensiblement différentes de celles prises en compte dans nos estimations.

Les tableaux qui suivent présentent la valeur comptable brute des prêts et les montants contractuels des facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan selon l'application de nos probabilités de défaut (PD) ponctuelles pour les 12 mois à venir en vertu de l'IFRS 9 aux tranches utilisées aux fins de gestion du risque pour chaque stade relativement aux expositions liées au portefeuille de détail et en fonction de la notation interne du risque des expositions liées aux entreprises et aux gouvernements. Se reporter à la section Risque de crédit de notre Rapport annuel 2021 pour plus de précisions sur les catégories de risque de la CIBC.

Prêts¹

En millions de dollars, aux	31 juill. 2022				31 oct. 2021			
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade ²	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade ²	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation								
– Exceptionnellement faible	180 297 \$	170 \$	- \$	180 467 \$	162 307 \$	94 \$	- \$	162 401 \$
– Très faible	49 576	377	-	49 953	49 958	640	-	50 598
– Faible	22 409	5 733	-	28 142	22 912	6 547	-	29 459
– Moyen	475	4 589	-	5 064	364	4 671	-	5 035
– Élevé	-	888	-	888	-	840	-	840
– Défaut	-	-	378	378	-	-	443	443
– Non noté	2 398	230	207	2 835	2 160	395	195	2 750
Prêts hypothécaires à l'habitation, montant brut ^{3,4}	255 155	11 987	585	267 727	237 701	13 187	638	251 526
Provision pour pertes de crédit attendues	55	70	159	284	59	63	158	280
Prêts hypothécaires à l'habitation, montant net	255 100	11 917	426	267 443	237 642	13 124	480	251 246
Prêts personnels								
– Exceptionnellement faible	19 023	1	-	19 024	18 608	1	-	18 609
– Très faible	6 030	4	-	6 034	5 179	4	-	5 183
– Faible	9 100	4 541	-	13 641	8 091	4 389	-	12 480
– Moyen	910	2 994	-	3 904	990	2 773	-	3 763
– Élevé	256	1 048	-	1 304	252	803	-	1 055
– Défaut	-	-	154	154	-	-	109	109
– Non noté	604	40	49	693	585	60	53	698
Prêts personnels, montant brut ⁴	35 923	8 628	203	44 754	33 705	8 030	162	41 897
Provision pour pertes de crédit attendues	101	622	128	851	125	537	106	768
Prêts personnels, montant net	35 822	8 006	75	43 903	33 580	7 493	56	41 129
Cartes de crédit								
– Exceptionnellement faible	3 261	-	-	3 261	2 065	-	-	2 065
– Très faible	998	-	-	998	715	-	-	715
– Faible	6 680	459	-	7 139	4 653	347	-	5 000
– Moyen	1 074	2 471	-	3 545	593	2 195	-	2 788
– Élevé	13	585	-	598	-	435	-	435
– Défaut	-	-	-	-	-	-	-	-
– Non noté	131	7	-	138	123	8	-	131
Cartes de crédit, montant brut	12 157	3 522	-	15 679	8 149	2 985	-	11 134
Provision pour pertes de crédit attendues	129	559	-	688	127	498	-	625
Cartes de crédit, montant net	12 028	2 963	-	14 991	8 022	2 487	-	10 509
Prêts aux entreprises et aux gouvernements								
– De première qualité	82 534	438	-	82 972	65 963	562	-	66 525
– De qualité inférieure	99 067	5 233	-	104 300	85 764	4 599	-	90 363
– Liste de surveillance	73	2 818	-	2 891	67	2 985	-	3 052
– Défaut	-	-	913	913	-	-	1 033	1 033
– Non noté	167	15	-	182	174	24	-	198
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut ^{3,5}	181 841	8 504	913	191 258	151 968	8 170	1 033	161 171
Provision pour pertes de crédit attendues	208	436	356	1 000	240	428	508	1 176
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	181 633	8 068	557	190 258	151 728	7 742	525	159 995
Total des prêts, montant net	484 583 \$	30 954 \$	1 058 \$	516 595 \$	430 972 \$	30 846 \$	1 061 \$	462 879 \$

1) Le tableau ne présente pas les titres de créance évalués à la JVAERG, pour lesquels des provisions pour pertes de crédit attendues de 23 M\$ (19 M\$ au 31 octobre 2021) ont été comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global. De plus, le tableau ne tient pas compte des titres de créance classés au coût amorti, pour lesquels des provisions pour pertes de crédit attendues de 13 M\$ avaient été comptabilisées au 31 juillet 2022 (15 M\$ au 31 octobre 2021), dont une tranche de 11 M\$ au titre d'une provision pour pertes de crédit attendues de troisième stade sur des valeurs dépréciées dès leur acquisition évaluées au coût amorti (13 M\$ au 31 octobre 2021). Les autres actifs financiers classés au coût amorti ne sont pas non plus présentés dans le tableau ci-dessus, car leurs provisions pour pertes de crédit attendues étaient négligeables au 31 juillet 2022 et au 31 octobre 2021. Les actifs financiers autres que les prêts qui sont classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé intermédiaire, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

2) Ne comprennent pas les biens saisis de 18 M\$ (18 M\$ au 31 octobre 2021) qui étaient inclus dans les autres actifs du bilan consolidé intermédiaire.

3) Comprennent 7 M\$ (16 M\$ au 31 octobre 2021) au titre de prêts hypothécaires à l'habitation et 29 077 M\$ (25 651 M\$ au 31 octobre 2021) au titre de prêts aux entreprises et aux gouvernements évalués à la JVRN.

4) Les catégories de risque internes présentées pour les prêts hypothécaires à l'habitation et certains prêts personnels ne tiennent pas compte des garanties d'emprunt ou d'assurances émises par le gouvernement du Canada (fédéral ou provincial), les organismes du gouvernement canadien ou des assureurs du secteur privé, étant donné que la question de savoir si l'augmentation importante du risque de crédit s'est produite pour ces prêts est liée aux variations relatives de la PD sur la durée de vie du prêt, compte non tenu des sûretés ou d'autres rehaussements de crédit.

5) Comprennent les engagements de clients en vertu d'acceptations de 11 681 M\$ (10 958 M\$ au 31 octobre 2021).

Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan

En millions de dollars, aux	31 juill. 2022				31 oct. 2021			
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
Détail								
– Exceptionnellement faible	146 924 \$	8 \$	- \$	146 932 \$	130 212 \$	12 \$	- \$	130 224 \$
– Très faible	14 654	118	-	14 772	12 868	59	-	12 927
– Faible	11 608	1 946	-	13 554	7 937	1 811	-	9 748
– Moyen	842	1 243	-	2 085	740	896	-	1 636
– Élevé	163	679	-	842	73	495	-	568
– Défaut	-	-	36	36	-	-	34	34
– Non noté	465	10	-	475	375	8	-	383
Expositions de détail, montant brut	174 656	4 004	36	178 696	152 205	3 281	34	155 520
Provision pour pertes de crédit attendues	53	77	-	130	34	29	-	63
Expositions de détail, montant net	174 603	3 927	36	178 566	152 171	3 252	34	155 457
Prêts aux entreprises et aux gouvernements								
– De première qualité	115 777	549	-	116 326	111 877	524	-	112 401
– De qualité inférieure	61 371	2 178	-	63 549	58 652	1 714	-	60 366
– Liste de surveillance	53	522	-	575	19	734	-	753
– Défaut	-	-	84	84	-	-	91	91
– Non noté	489	22	-	511	346	9	-	355
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	177 690	3 271	84	181 045	170 894	2 981	91	173 966
Provision pour pertes de crédit attendues	31	18	-	49	37	21	-	58
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	177 659	3 253	84	180 996	170 857	2 960	91	173 908
Total des facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan, montant net	352 262 \$	7 180 \$	120 \$	359 562 \$	323 028 \$	6 212 \$	125 \$	329 365 \$

Note 7. Dépôts^{1, 2}

En millions de dollars, aux	31 juill. 2022			31 oct. 2021	
	Payables à vue ³	Payables sur préavis ⁴	Payables à terme fixe ^{5, 6}	Total	Total
Particuliers	17 017 \$	144 193 \$	67 699 \$	228 909 \$	213 932 \$
Entreprises et gouvernements ^{7, 8}	106 543	85 249	186 571	378 363	344 388
Banques	13 266	76	9 929	23 271	20 246
Emprunts garantis ⁹	-	-	47 914	47 914	42 592
	136 826 \$	229 518 \$	312 113 \$	678 457 \$	621 158 \$
Se compose de ce qui suit :					
Détenus au coût amorti				653 562 \$	602 628 \$
Désignés à leur juste valeur				24 895	18 530
				678 457 \$	621 158 \$
Composition du total des dépôts ¹⁰ :					
Dépôts non productifs d'intérêts					
Canada				96 618 \$	93 850 \$
États-Unis				16 367	16 522
Établissements à l'étranger				6 083	5 601
Dépôts productifs d'intérêts					
Canada				431 974	406 642
États-Unis				87 504	70 312
Établissements à l'étranger				39 911	28 231
				678 457 \$	621 158 \$

1) Comprendent des dépôts libellés en dollars américains de 234,8 G\$ (215,4 G\$ au 31 octobre 2021) et libellés en d'autres monnaies étrangères de 51,6 G\$ (37,1 G\$ au 31 octobre 2021).

2) Nets de billets acquis de 2,6 G\$ (2,2 G\$ au 31 octobre 2021).

3) Comprendent tous les dépôts à l'égard desquels nous ne sommes pas autorisés à exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.

4) Comprendent tous les dépôts à l'égard desquels nous pouvons légalement exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.

5) Comprendent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.

6) Comprendent un montant de 49,7 G\$ (32,6 G\$ au 31 octobre 2021) au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques publiés par le ministère des Finances du Canada. Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), lui permettant notamment d'entreprendre la conversion en actions ordinaires de certaines actions et certains passifs admissibles de la CIBC dans le cas où elle deviendrait non viable.

7) Comprendent un montant de néant (300 M\$ au 31 octobre 2021) au titre de billets émis à Fiducie de capital CIBC. Ces billets ont été rachetés le 1^{er} novembre 2021.

8) Comprendent un montant de 9,0 G\$ (8,8 G\$ au 31 octobre 2021) au titre des passifs liés aux billets structurés qui ont été vendus à l'émission à des intermédiaires financiers tiers, qui peuvent revendre les billets à des investisseurs de détail à l'étranger.

9) Comprendent les passifs émis à la suite d'activités liées à la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation ou par l'intermédiaire du programme d'obligations sécurisées ou d'entités de titrisation consolidées.

10) Le classement est fondé sur la répartition géographique de l'établissement de la CIBC.

Note 8. Titres secondaires

Le 7 avril 2022, nous avons émis des débentures à 4,20 % d'un montant en capital de 1,0 G\$ échéant le 7 avril 2032 (titres secondaires). Les débentures portent intérêt à un taux fixe de 4,20 % par année (payable semestriellement) jusqu'au 7 avril 2027 et par la suite, au taux canadien des opérations de pension à un jour (CORRA) composé quotidiennement et majoré de 1,69 % par année (payable trimestriellement) jusqu'à leur échéance, le 7 avril 2032.

Note 9. Capital-actions

Actions ordinaires

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions	Pour les trois mois clos les						Pour les neuf mois clos les			
	31 juill. 2022		30 avr. 2022		31 juill. 2021		31 juill. 2022		31 juill. 2021	
	Nombre d'actions ¹	Montant	Nombre d'actions ¹	Montant	Nombre d'actions ¹	Montant	Nombre d'actions ¹	Montant	Nombre d'actions ¹	Montant
Solde au début de la période	903 154 932	14 545 \$	901 922 630	14 457 \$	898 186 252	14 130 \$	901 655 952	14 351 \$	894 170 658	13 908 \$
Émission en vertu de ce qui suit :										
Régimes de rémunération fondée sur des actions réglées en instruments de capitaux propres ²	203 657	11	230 540	12	958 340	50	1 510 875	82	2 834 554	145
Régime d'investissement à l'intention des actionnaires	635 977	40	514 216	37	455 792	33	1 603 223	113	1 563 982	98
Régime d'achat d'actions par les employés	661 554	44	515 390	41	585 726	41	1 709 684	125	1 896 152	116
	904 656 120	14 640 \$	903 182 776	14 547 \$	900 186 110	14 254 \$	906 479 734	14 671 \$	900 465 346	14 267 \$
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	-	-	-	-	(1 800 000)	(29)	-	-
Actions autodétenues	35 053	3	(27 844)	(2)	(22 656)	(2)	11 439	1	(301 892)	(15)
Solde à la fin de la période	904 691 173	14 643 \$	903 154 932	14 545 \$	900 163 454	14 252 \$	904 691 173	14 643 \$	900 163 454	14 252 \$

1) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait été appliqué de manière rétroactive au cours de toutes les périodes présentées.

2) Comprennent le règlement d'une contrepartie conditionnelle liée à des acquisitions antérieures.

Fractionnement d'actions

En février 2022, le conseil d'administration de la CIBC a approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC, à raison de deux actions pour une (fractionnement d'actions), lequel sera effectué par voie d'une modification aux règlements administratifs de la CIBC. Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement d'actions. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait été appliqué de manière rétroactive au cours de toutes les périodes présentées.

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 9 décembre 2021, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait accepté notre avis d'intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. L'offre prendra fin à la première des éventualités suivantes : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté 20 millions d'actions ordinaires (après le fractionnement), ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation ou iii) le 12 décembre 2022. Aucune action ordinaire n'a été rachetée et annulée au cours du trimestre considéré. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022, nous avons racheté et annulé 1 800 000 actions ordinaires (après le fractionnement) à un prix moyen de 74,43 \$, pour un total de 134 M\$.

Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres

Émission

Billets avec remboursement de capital à recours limité de série 3 (BRCRL de série 3)

Le 15 juin 2022, nous avons émis des billets avec remboursement de capital à recours limité de série 3 à 7,150 % (FPUNV) (titres secondaires) d'un montant en capital de 800 M\$. Les BRCRL de série 3 viennent à échéance le 28 juillet 2082 et portent intérêt à un taux fixe de 7,150 % par année (payable semestriellement) jusqu'au 28 juillet 2027. À compter du 28 juillet 2027 et tous les cinq ans par la suite jusqu'au 28 juillet 2077, le taux d'intérêt sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 4,000 % par année.

En parallèle avec l'émission des BRCRL de série 3, nous avons émis des actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux fixe rajusté tous les cinq ans de série 55 (FPUNV) (actions privilégiées de série 55) qui sont détenues dans la Fiducie à recours limité LRCN CIBC (fiducie à recours limité), laquelle est consolidée par la CIBC, ce qui fait en sorte que les actions privilégiées de série 55 sont éliminées des états financiers consolidés de la CIBC. En cas de défaut de paiement par la CIBC du montant en capital des BRCRL de série 3, de leur prix de rachat ou des intérêts courus sur ceux-ci lorsque ces sommes sont exigibles, le seul recours de chacun des porteurs de BRCRL de série 3 se limite à sa quote-part des actions privilégiées de série 55 détenues dans la fiducie à recours limité. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, nous pouvons racheter tous les cinq ans, en totalité ou en partie, les BRCRL de série 3 à la valeur nominale au cours de la période du 28 juin au 28 juillet inclusivement, à compter du 28 juin 2027.

Les BRCRL de série 3 et les actions privilégiées de série 55 sont assujettis aux dispositions relatives aux FPUNV qui sont nécessaires pour qu'ils soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de première catégorie selon Bâle III. Lorsqu'un événement déclencheur survient, chacune des actions privilégiées de série 55 détenue dans la fiducie à recours limité sera convertie automatiquement et immédiatement sans le consentement des porteurs de BRCRL de série 3 en un nombre variable d'actions ordinaires qui seront émises aux porteurs de BRCRL de série 3 en règlement du montant en capital de la totalité des BRCRL de série 3 et des intérêts courus et impayés sur ceux-ci. Toute réclamation des porteurs de BRCRL de série 3 contre la CIBC à l'égard des BRCRL de série 3 sera éteinte à la réception des actions ordinaires.

Les BRCRL de série 3 sont des instruments hybrides comportant des composantes capitaux propres et passif puisque le versement d'intérêts et le remboursement du capital sont effectués à notre gré, car le seul recours de chacun des porteurs de BRCRL de série 3 dans l'éventualité de non-paiement se limite à sa quote-part des actions privilégiées de série 55 détenues dans la fiducie à recours limité. La composante passif des BRCRL de série 3 a une valeur nominale et, par conséquent, le total du produit reçu à l'émission des BRCRL de série 3 a été présenté en tant que capitaux propres dans le bilan consolidé intermédiaire, et tout versement d'intérêts est comptabilisé à titre de distribution de capitaux propres.

Rachat

Le 29 juillet 2022, nous avons racheté la totalité des 32 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif de série 45 (FPUNV) (actions privilégiées de série 45), à un prix de rachat de 25,00 \$ par action privilégiée de série 45, pour un coût de rachat total de 800 M\$.

Ratios de fonds propres réglementaires, de levier et de capacité totale d'absorption des pertes

Nos ratios de fonds propres, de levier et de capacité totale d'absorption des pertes (CTAP) sont présentés dans le tableau ci-après :

En millions de dollars, aux		31 juill. 2022	31 oct. 2021
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires ¹		35 718 \$	33 751 \$
Fonds propres de première catégorie ¹	A	40 038	38 344
Total des fonds propres ¹		46 401	44 202
Total de l'actif pondéré en fonction du risque (APR)	B	303 743	272 814
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		11,8 %	12,4 %
Ratio des fonds propres de première catégorie		13,2 %	14,1 %
Ratio du total des fonds propres		15,3 %	16,2 %
Expositions du ratio de levier ²	C	941 694 \$	823 343 \$
Ratio de levier	A/C	4,3 %	4,7 %
CTAP disponible	D	87 061 \$	76 701 \$
Ratio de CTAP	D/B	28,7 %	28,1 %
Ratio de levier CTAP	D/C	9,2 %	9,3 %

1) Comprend l'incidence des mesures transitoires pour le provisionnement des pertes de crédit attendues annoncées par le BSIF le 27 mars 2020. Les mesures transitoires permettent d'inclure dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires une partie des provisions pour pertes de crédit attendues qui aurait autrement figuré dans les fonds propres de deuxième catégorie. Le montant est soumis à certains ajustements et à des restrictions jusqu'à la fin de l'exercice 2022.

2) L'exclusion temporaire des titres émis par des emprunteurs souverains admissibles de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier dans le contexte du début de la pandémie de COVID-19 n'était plus applicable à compter du premier trimestre de 2022. Les réserves auprès des banques centrales continuent d'être exemptées de cette mesure.

Nos ratios de fonds propres réglementaires sont assujettis à la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF, lesquelles découlent du cadre normatif sur les fonds propres élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. La CIBC a été désignée par le BSIF comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada et est assujettie à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires correspondant à 1,0 % de l'APR. Le BSIF s'attend également à ce que les BISN détiennent une réserve pour stabilité intérieure (RSI) de 2,5 % à partir du 31 octobre 2021, ce qui constitue l'exigence la plus élevée en matière de RSI selon les exigences de fonds propres du BSIF. Les ratios cibles et toutes les réserves de conservation des fonds propres pour les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres applicables aux BISN, établis par le BSIF pour la période considérée sont donc respectivement de 10,5 %, 12,0 % et 14,0 %. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions.

Pour compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque, le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôt fédérales adoptent un ratio de levier, soit une mesure des fonds propres non fondée sur le risque, au moins équivalent à 3,0 %. Au gré du BSIF, ces ratios peuvent être plus élevés pour certaines institutions.

Le BSIF exige en outre que les BISN maintiennent un ratio de CTAP cible prudentiel (qui s'appuie sur les ratios de fonds propres fondés sur les risques) ainsi qu'un ratio de levier CTAP minimum (qui s'appuie sur le ratio de levier). Le BSIF s'attend à ce que les BISN détiennent un ratio minimum de CTAP fondé sur les risques de 21,5 % et des exigences de RSI alors applicables (soit 2,5 % comme mentionné précédemment), ainsi qu'un ratio de levier CTAP minimum de 6,75 % à compter du premier trimestre de l'exercice 2022.

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2022, nous nous sommes conformés aux exigences en matière de ratios de fonds propres réglementaires, de levier et de CTAP du BSIF.

Note 10. Avantages postérieurs à l'emploi

Les tableaux ci-après présentent le détail de la charge au titre du régime d'avantages postérieurs à l'emploi comptabilisée dans le compte de résultat consolidé intermédiaire et des réévaluations comptabilisées dans l'état du résultat global consolidé intermédiaire :

Charge au titre des régimes de retraite à prestations définies

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les						
	31 juill. 2022	30 avr. 2022	31 juill. 2021	31 juill. 2022	30 avr. 2022	31 juill. 2021	31 juill. 2022	31 juill. 2021		
	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi			Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
Coût des services rendus au cours de l'exercice	66 \$	66 \$	69 \$	1 \$	2 \$	2 \$	198 \$	210 \$	5 \$	6 \$
Coût des services passés	-	-	-	-	-	-	-	-	(8)	-
(Produits nets) charges nettes d'intérêts	(14)	(15)	(4)	5	4	4	(43)	(12)	14	12
Frais d'administration liés aux régimes	2	2	2	-	-	-	6	6	-	-
Charges nettes (produits nets) au titre des régimes de retraite à prestations définies comptabilisé(e)s en résultat net	54 \$	53 \$	67 \$	6 \$	6 \$	6 \$	161 \$	204 \$	11 \$	18 \$

Charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2022	30 avr. 2022	31 juill. 2021	31 juill. 2022	31 juill. 2021
Régimes de retraite à cotisations définies	11 \$	10 \$	8 \$	38 \$	32 \$
Régimes de retraite d'État ¹	43	45	35	129	109
Total de la charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies	54 \$	55 \$	43 \$	167 \$	141 \$

1) Comprennent le Régime de pensions du Canada, le Régime des rentes du Québec et la Federal Insurance Contributions Act des États-Unis.

Réévaluation des régimes d'avantages du personnel à prestations définies¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les						
	31 juill. 2022	30 avr. 2022	31 juill. 2021	31 juill. 2022	30 avr. 2022	31 juill. 2021	31 juill. 2022	31 juill. 2021		
	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi			Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
Écarts actuariels nets liés à l'obligation au titre des prestations définies	(123) \$	1 176 \$	(314) \$	(6) \$	65 \$	(18) \$	1 332 \$	420 \$	74 \$	22 \$
Écarts actuariels nets sur les actifs des régimes	84	(803)	519	-	-	-	(869)	459	-	-
Variations du plafond de l'actif excluant les produits d'intérêts	1	(1)	(1)	-	-	-	-	(1)	-	-
Réévaluation nette des profits (pertes) comptabilisé(e)s dans les autres éléments du résultat global	(38) \$	372 \$	204 \$	(6) \$	65 \$	(18) \$	463 \$	878 \$	74 \$	22 \$

1) Les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts au Canada sont réévalués chaque trimestre pour déterminer s'il y a eu des changements au taux d'actualisation et pour déterminer les rendements réels sur les actifs. Toutes les hypothèses actuarielles des autres régimes offerts au Canada et des régimes offerts à l'étranger sont mises à jour au moins chaque année.

Note 11. Impôt sur le résultat

Enron

Au cours d'exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle refusait la déduction de paiements au titre du règlement dans l'affaire Enron et la déduction des frais juridiques connexes (les frais liés à Enron). En janvier 2019, la CIBC a conclu avec l'ARC une entente de règlement (l'entente) permettant d'établir avec certitude la partie des frais liés à Enron qui sont déductibles au Canada. L'entente a entraîné la comptabilisation d'un recouvrement d'impôt net de 38 M\$ au premier trimestre de 2019. Ce recouvrement d'impôt a été établi en tenant compte d'un remboursement d'intérêts imposable au Canada et de la partie des frais liés à Enron qui devraient être déductibles aux États-Unis (la déduction aux États-Unis). La déduction aux États-Unis n'a pas encore été acceptée par l'Internal Revenue Service. Le montant des avantages d'impôt comptabilisés aux États-Unis pourrait nécessiter des ajustements.

Déduction pour dividendes reçus

L'ARC a réclamé à la CIBC, dans le cadre de nouvelles cotisations, un montant d'impôt supplémentaire d'environ 1 602 M\$ en lien avec le refus de déductibilité de certains dividendes de sociétés canadiennes pour la période de 2011 à 2017 au motif que ceux-ci étaient non déductibles parce que reçus dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes », et en lien avec des questions similaires. Une tranche d'environ 182 M\$ correspond à un montant d'impôt supplémentaire pour l'année d'imposition 2017 dans le cadre d'une nouvelle cotisation établie par l'ARC en mai 2022. Les dividendes visés par les nouvelles cotisations s'apparentent à ceux visés prospectivement par les règles proposées dans les budgets fédéraux canadiens de 2015 et de 2018. En août 2021, la CIBC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt et l'affaire fait maintenant l'objet d'un litige. Il est possible que la CIBC fasse l'objet de nouvelles cotisations visant des années ultérieures pour les mêmes raisons. La CIBC est persuadée que ses positions fiscales sont justifiées et entend se défendre vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires.

Nouvelle cotisation au titre de la perte en capital de change

En novembre 2021, la Cour canadienne de l'impôt a rendu une décision (la décision) contre la CIBC dans le cadre de la nouvelle cotisation au titre de sa perte en capital de change de 2007. La CIBC s'oppose à la décision et a interjeté appel en novembre 2021. L'appel devrait être entendu en décembre 2022. La CIBC demeure persuadée que sa position fiscale est justifiée. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires. Le risque d'assujettissement à l'impôt et à des intérêts supplémentaires lié à cette question et à des questions similaires est d'environ 300 M\$, ce qui s'ajoute à l'incapacité potentielle d'utiliser des reports en avant de pertes fiscales en capital non comptabilisés d'un montant d'approximativement 500 M\$.

Budget fédéral canadien

Faisant suite aux propositions budgétaires annoncées en avril 2022, le gouvernement fédéral du Canada a publié le 9 août 2022, aux fins de consultation publique, des propositions législatives comprenant l'introduction d'un dividende pour la relance au Canada (DRC) sous la forme d'un impôt ponctuel de 15 %, pour les groupes de banques et d'assureurs-vie, sur le revenu imposable moyen supérieur à 1 G\$ généré au cours des années 2020 et 2021. Le DRC serait imposé pour l'année d'imposition 2022 et serait payable sur une période de cinq ans. Les propositions législatives du budget font aussi état d'une augmentation éventuelle de 1,5 % du taux d'imposition qui s'applique au revenu imposable supérieur à 100 M\$ des banques et des assureurs. Nous prendrons en compte ces mesures au cours des périodes ultérieures lorsqu'elles seront pratiquement en vigueur, ce qui s'entend généralement du moment auquel les propositions franchissent l'étape de la troisième lecture au Parlement canadien dans le cas d'un gouvernement minoritaire ou de la première lecture au Parlement canadien dans le cas d'un gouvernement majoritaire.

Note 12. Résultat par action

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action	Pour les trois mois clos les			Pour les neuf mois clos les	
	31 juill. 2022	30 avr. 2022	31 juill. 2021	31 juill. 2022	31 juill. 2021
Résultat de base par action¹					
Résultat net applicable aux actionnaires	1 660 \$	1 518 \$	1 725 \$	5 042 \$	4 993 \$
Moins : dividendes sur actions privilégiées et distributions sur d'autres instruments de capitaux propres	46	47	30	134	111
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	1 614 \$	1 471 \$	1 695 \$	4 908 \$	4 882 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	903 742	902 489	899 180	902 703	896 884
Résultat de base par action	1,79 \$	1,63 \$	1,88 \$	5,44 \$	5,44 \$
Résultat dilué par action¹					
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	1 614 \$	1 471 \$	1 695 \$	4 908 \$	4 882 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	903 742	902 489	899 180	902 703	896 884
Ajouter : options sur actions pouvant être exercées ² (en milliers)	1 590	2 910	2 644	2 429	1 803
Ajouter : contrepartie réglée en instruments de capitaux propres (en milliers)	286	340	472	315	338
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	905 618	905 739	902 296	905 447	899 025
Résultat dilué par action	1,78 \$	1,62 \$	1,88 \$	5,42 \$	5,43 \$

1) Le 7 avril 2022, les actionnaires de la CIBC ont approuvé le fractionnement des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC (fractionnement d'actions), à raison de deux actions pour une. Chaque actionnaire inscrit à la fermeture des bureaux le 6 mai 2022 (date de clôture des registres) a reçu une action additionnelle le 13 mai 2022 (date de paiement) pour chaque action détenue à la date de clôture des registres. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ordinaire ont été rajustés pour refléter le fractionnement d'actions, comme s'il avait été appliqué de manière rétroactive au cours de toutes les périodes présentées.

2) Ne tiennent pas compte d'un nombre moyen de 2 397 160 options en cours (néant pour le trimestre clos le 30 avril 2022 et néant pour le trimestre clos le 31 juillet 2021) à un prix d'exercice moyen pondéré de 70,05 \$ (néant pour le trimestre clos le 30 avril 2022 et néant pour le trimestre clos le 31 juillet 2021) pour le trimestre clos le 31 juillet 2022, et d'un nombre moyen de néant options en cours (néant pour les neuf mois clos le 31 juillet 2021) à un prix d'exercice moyen pondéré de néant (néant pour les neuf mois clos le 31 juillet 2021) pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022, le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC.

Note 13. Passifs éventuels et provisions

Procédures judiciaires et autres éventualités

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Des provisions sont constituées pour les procédures judiciaires si, de l'avis de la direction, il est probable que des ressources économiques devront être affectées au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé.

Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, aura des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés intermédiaires. Par contre, elle pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée. Nous vérifions régulièrement si les provisions pour les procédures judiciaires de la CIBC sont adéquates et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Les provisions présentées à la note 23 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021 comprennent toutes les provisions de la CIBC au titre des procédures judiciaires à la date de ces derniers, notamment des montants liés aux procédures judiciaires importantes décrites dans cette note et à d'autres procédures judiciaires.

Selon la CIBC, les pertes sont raisonnablement possibles lorsque le risque qu'elles surviennent n'est pas probable, sans être faible. Il est raisonnablement possible que la CIBC subisse une perte supérieure au montant comptabilisé lorsque la perte comptabilisée correspond au point médian d'une fourchette de pertes raisonnablement possibles, ou que la perte éventuelle se rapporte à un litige pour lequel une issue défavorable est raisonnablement possible, sans être probable.

La CIBC croit qu'outre les montants déjà comptabilisés au titre des pertes raisonnablement possibles, la fourchette globale estimative pour les procédures judiciaires importantes la visant susceptibles de faire l'objet d'une telle estimation allait de néant à environ 1,5 G\$ au 31 juillet 2022. La fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures importantes auxquelles la CIBC est partie, compte tenu de la meilleure estimation de la CIBC quant aux pertes pouvant résulter de ces procédures et faire l'objet d'une estimation. L'estimation de la CIBC repose sur une grande part de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures et, dans bien des cas, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer. La fourchette ne tient pas compte des dommages-intérêts exemplaires potentiels. La fourchette estimative au 31 juillet 2022 est fondée sur les procédures judiciaires importantes présentées à la note 23 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021 telles qu'elles sont mises à jour ci-après. Les éléments déterminant la fourchette estimative changeront au fil du temps, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines procédures judiciaires, la CIBC ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire, et les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Ainsi, ces procédures judiciaires ne sont pas incluses dans la fourchette.

Voici les faits nouveaux ayant trait à nos procédures judiciaires importantes depuis la publication des états financiers consolidés annuels de 2021 :

- *Banque Canadienne Impériale de Commerce, et al. c. Green* : En janvier 2022, le tribunal a approuvé le règlement aux termes duquel la CIBC a versé 125 M\$ aux demandeurs. Ce dossier est maintenant clos.
- *Fresco v. Canadian Imperial Bank of Commerce* : En février 2022, le tribunal a rejeté l'appel de la CIBC. L'audience sur le montant total des dommages-intérêts aura lieu en février 2023.
- *Recours collectifs liés aux cartes de crédit – Litige quant aux frais d'interchange* : Le règlement a été approuvé par les tribunaux dans chacun des cinq ressorts en décembre 2021. Ces dossiers sont maintenant clos.
- *Recours collectifs relatifs au remboursement anticipé des prêts hypothécaires* : En février 2022, les audiences sur l'approbation du règlement par le tribunal dans *Sherry* et *Jordan* ont eu lieu en Colombie-Britannique et en Ontario. En avril 2022, le règlement dans *Sherry* et *Jordan* a été approuvé par les tribunaux en Colombie-Britannique et en Ontario, et ces dossiers sont maintenant clos.
- *Cerberus Capital Management L.P. v. CIBC* : La requête en jugement sommaire de CIBC a été entendue en décembre 2021 et a été rejetée. Le procès sans jury a commencé en mars 2022. Le tribunal a pris l'affaire en délibéré.
- *Pilon c. Banque Amex du Canada et al.* : En mars 2022, la demande d'autorisation d'en appeler du jugement devant la Cour suprême du Canada déposée par la demanderesse a été rejetée. Ce dossier est maintenant clos.
- *Recours collectifs relatifs aux courtiers exécutants* : La motion en certification dans *Frayce*, qui devait être entendue en février 2022, a été reportée à septembre 2022. En juillet 2022, un projet de recours collectif (*Ciardullo v 1832 Asset Management L.P. et al.*) a été déposé devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario contre la CIBC et Compagnie Trust CIBC. Comme dans le recours collectif dans *Pozgaj*, il y est allégué que les défenderesses n'auraient pas dû verser de commissions de suivi sur les Fonds mutuels CIBC aux courtiers fournissant des services d'exécution d'ordres sans conseils (courtiers exécutants). Cependant, le recours est intenté au nom de toutes les personnes qui détenaient des parts des Fonds mutuels CIBC par l'intermédiaire de courtiers autres que des courtiers exécutants. Le recours vise des dommages-intérêts d'un montant non précisé.
- *Salko c. Services investisseurs CIBC inc. et al.* : La demande de certification a été entendue en avril 2022, et l'affaire est en délibéré.

Outre les points mentionnés ci-dessus, il n'y a pas eu de changements importants relativement aux affaires présentées à la note 23 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2021, et aucune nouvelle procédure judiciaire importante n'a été intentée depuis la publication des états financiers consolidés annuels de 2021.

Note 14. Produits d'intérêts et charges d'intérêts

Le tableau ci-après présente les produits d'intérêts et charges d'intérêts consolidés par catégorie comptable.

En millions de dollars	Pour les trois mois clos les						Pour les neuf mois clos les			
	31 juill. 2022		30 avr. 2022		31 juill. 2021		31 juill. 2022		31 juill. 2021	
	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts
Évaluation au coût amorti ¹	4 956 \$	2 348 \$	3 639 \$	1 003 \$	3 198 \$	661 \$	11 971 \$	4 054 \$	9 552 \$	2 178 \$
Titres de créance évalués à la JVAERG ¹	229	s. o.	119	s. o.	81	s. o.	432	s. o.	262	s. o.
Divers ²	615	216	488	155	381	106	1 584	477	1 190	347
Total	5 800 \$	2 564 \$	4 246 \$	1 158 \$	3 660 \$	767 \$	13 987 \$	4 531 \$	11 004 \$	2 525 \$

1) Les produits d'intérêts relatifs aux instruments financiers qui sont évalués au coût amorti et aux titres de créances qui sont évalués à la JVAERG sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

2) Comprend les produits d'intérêts et les charges d'intérêts ainsi que le revenu de dividendes relatifs aux instruments financiers qui sont obligatoirement évalués et désignés à la JVRN, et aux titres de participation désignés à la JVAERG.
s. o. Sans objet.

Note 15. Informations sectorielles

La CIBC compte quatre unités d'exploitation stratégiques : Services bancaires personnels et PME, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégiques sont appuyées par Siège social et autres.

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, offre aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des solutions et des services financiers par l'entremise de centres bancaires et de canaux numériques et mobiles.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires et des services de gestion des avoirs aux sociétés du marché intermédiaire, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée de partout au Canada, ainsi que des services de gestion d'actifs aux investisseurs institutionnels.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, offre des services bancaires commerciaux et des services de gestion privée de patrimoine aux États-Unis, ainsi que des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises dans quatre marchés du Midwest américain. Ses activités sont principalement axées sur les sociétés du marché intermédiaire et les sociétés de taille moyenne, ainsi que sur les particuliers et les familles à valeur nette élevée.

Marchés des capitaux offre des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services consultatifs et d'exécution en placement, des solutions de services financiers aux entreprises et des services de recherche de premier plan à nos clients à l'échelle mondiale. Cette unité d'exploitation stratégique comprend les Services financiers directs, qui fournissent un ensemble cohérent de services bancaires directs et de solutions de placement direct ainsi que de paiement multidevises novateurs aux clients de la CIBC.

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants : Technologie, infrastructure et innovation, Gestion du risque, Personnel, culture et marque, Finance et Stratégie de l'entreprise, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégiques. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement dans l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

En millions de dollars, pour les trois mois clos les		Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
31 juill. 2022	Produits nets d'intérêts ¹	1 767 \$	442 \$	415 \$	662 \$	(50) \$	3 236 \$
	Produits autres que d'intérêts ²	554	896	189	537	159	2 335
	Total des produits¹	2 321	1 338	604	1 199	109	5 571
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	200	10	35	(9)	7	243
	Amortissement et perte de valeur ³	59	1	29	1	170	260
	Autres charges autres que d'intérêts	1 254	669	305	592	103	2 923
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	808	658	235	615	(171)	2 145
	Impôt sur le résultat ¹	213	174	42	168	(118)	479
	Résultat net (perte nette)	595 \$	484 \$	193 \$	447 \$	(53) \$	1 666 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	6 \$	6 \$
	Actionnaires	595	484	193	447	(59)	1 660
	Actif moyen^{4,5}	310 716 \$	87 216 \$	54 528 \$	280 592 \$	166 911 \$	899 963 \$
30 avr. 2022	Produits nets d'intérêts ¹	1 583 \$	401 \$	385 \$	759 \$	(40) \$	3 088 \$
	Produits autres que d'intérêts ²	560	902	206	557	63	2 288
	Total des produits¹	2 143	1 303	591	1 316	23	5 376
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	273	(4)	55	(14)	(7)	303
	Amortissement et perte de valeur ³	56	-	28	2	170	256
	Autres charges autres que d'intérêts	1 141	655	292	590	180	2 858
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	673	652	216	738	(320)	1 959
	Impôt sur le résultat ¹	177	172	36	198	(147)	436
	Résultat net (perte nette)	496 \$	480 \$	180 \$	540 \$	(173) \$	1 523 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	5 \$	5 \$
	Actionnaires	496	480	180	540	(178)	1 518
	Actif moyen^{4,5}	300 799 \$	83 367 \$	51 980 \$	277 686 \$	168 077 \$	881 909 \$
31 juill. 2021	Produits nets d'intérêts ¹	1 504 \$	336 \$	356 \$	669 \$	28 \$	2 893 \$
	Produits autres que d'intérêts ²	552	871	183	471	86	2 163
	Total des produits¹	2 056	1 207	539	1 140	114	5 056
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	67	(49)	(57)	(60)	-	(99)
	Amortissement et perte de valeur ³	53	7	27	3	154	244
	Autres charges autres que d'intérêts	1 065	610	247	526	226	2 674
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	871	639	322	671	(266)	2 237
	Impôt sur le résultat ¹	229	169	56	180	(127)	507
	Résultat net (perte nette)	642 \$	470 \$	266 \$	491 \$	(139) \$	1 730 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	5 \$	5 \$
	Actionnaires	642	470	266	491	(144)	1 725
	Actif moyen^{4,5}	276 572 \$	71 863 \$	45 772 \$	256 512 \$	156 049 \$	806 768 \$

1) Les produits nets d'intérêts et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux comprennent un ajustement selon la base d'imposition équivalente (BIE) de 48 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 (53 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2022 et 51 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2021), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Incluent les produits intersectoriels, qui représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion de la répartition selon le responsable du produit-segment de clientèle-canal de distribution.

3) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, des actifs au titre de droits d'utilisation, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

5) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

En millions de dollars, pour les neuf mois clos les		Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
31 juill. 2022	Produits nets d'intérêts ¹	4 937 \$	1 220 \$	1 189 \$	2 214 \$	(104) \$	9 456 \$
	Produits autres que d'intérêts ²	1 710	2 718	615	1 605	341	6 989
	Total des produits¹	6 647	3 938	1 804	3 819	237	16 445
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	571	2	118	(61)	(9)	621
	Amortissement et perte de valeur ³	167	2	84	4	512	769
	Autres charges autres que d'intérêts	3 495	1 996	888	1 777	395	8 551
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	2 414	1 938	714	2 099	(661)	6 504
	Impôt sur le résultat ¹	636	512	115	569	(386)	1 446
	Résultat net (perte nette)	1 778 \$	1 426 \$	599 \$	1 530 \$	(275) \$	5 058 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	16 \$	16 \$
	Actionnaires	1 778	1 426	599	1 530	(291)	5 042
	Actif moyen^{4,5}	301 508 \$	83 016 \$	52 264 \$	280 372 \$	167 006 \$	884 166 \$
31 juill. 2021	Produits nets d'intérêts ¹	4 412 \$	939 \$	1 081 \$	2 013 \$	34 \$	8 479 \$
	Produits autres que d'intérêts ²	1 610	2 491	551	1 495	325	6 472
	Total des produits¹	6 022	3 430	1 632	3 508	359	14 951
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	186	(34)	(24)	(66)	18	80
	Amortissement et perte de valeur ³	159	21	82	8	460	730
	Autres charges autres que d'intérêts	3 103	1 776	743	1 581	467	7 670
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	2 574	1 667	831	1 985	(586)	6 471
	Impôt sur le résultat ¹	677	444	161	506	(323)	1 465
	Résultat net (perte nette)	1 897 \$	1 223 \$	670 \$	1 479 \$	(263) \$	5 006 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	13 \$	13 \$
	Actionnaires	1 897	1 223	670	1 479	(276)	4 993
	Actif moyen^{4,5}	268 309 \$	68 541 \$	46 548 \$	252 540 \$	164 817 \$	800 755 \$

1) Les produits nets d'intérêts et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux comprennent un ajustement selon la BIE de 160 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2022 (156 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2021), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Incluent les produits intersectoriels, qui représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion de la répartition selon le responsable du produit-segment de clientèle-canal de distribution.

3) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, des actifs au titre de droits d'utilisation, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

5) Les soldes moyens correspondent à la moyenne pondérée des soldes de clôture quotidiens.

POUR NOUS JOINDRE

Secrétaire général : Les actionnaires peuvent communiquer avec ce service par courriel, à l'adresse corporate.secretary@cibc.com.

Relations avec les investisseurs : Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui désirent obtenir des renseignements financiers peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 813-3743 ou par courriel, à l'adresse relationsinvestisseurs@cibc.com.

Communications et affaires publiques : Les médias financiers, commerciaux et spécialisés peuvent communiquer avec ce service par courriel, à l'adresse corpcommmailbox@cibc.com.

Services bancaires téléphoniques CIBC : Conformément à notre engagement envers nos clients, des renseignements sur les produits et les services de la Banque CIBC peuvent être obtenus en composant sans frais au Canada le 1 800 465-2422.

Présentation aux investisseurs en direct : De l'information financière supplémentaire, le Rapport au titre du troisième pilier, de l'information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires et une présentation destinée aux investisseurs et aux analystes peuvent être consultés à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC.

Conférence téléphonique sur les résultats financiers : La conférence téléphonique avec des analystes et investisseurs sur les résultats financiers de la Banque CIBC pour le troisième trimestre aura lieu le jeudi 25 août 2022, à 8 h HE. Pour la conférence en français, composez le 514 392-1587 ou le numéro sans frais 1 800 898-3989, code d'accès 9216905#; pour la conférence en anglais, composez le 416 340-2217 ou le numéro sans frais 1 800 806-5484, code d'accès 3749444#. L'enregistrement de la conférence sera accessible en français et en anglais jusqu'au 25 septembre 2022, à 23 h 59 HE. Pour accéder à la retransmission en français, composez le 514 861-2272 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 3673851#. Pour accéder à la retransmission en anglais, composez le 905 694-9451 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 2580988#.

Webdiffusion audio : Une diffusion audio en direct sur les résultats financiers du troisième trimestre de la Banque CIBC aura lieu le jeudi 25 août 2022 à 8 h HE, en français et en anglais. Pour accéder à la webdiffusion audio, rendez-vous à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC. Une version archivée de la webdiffusion audio sera aussi accessible en français et en anglais après la conférence à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC.

Assemblée annuelle : La prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la CIBC aura lieu le 4 avril 2023.

Fonds propres réglementaires : De l'information concernant les instruments de fonds propres réglementaires et la situation des fonds propres réglementaires de la CIBC peut être consultée à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC : Relations avec les investisseurs : Instruments de fonds propres réglementaires.

Créances requalifiables : De l'information concernant les créances requalifiables et les instruments de capacité totale d'absorption des pertes de la Banque CIBC peut être consultée à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC : Relations avec les investisseurs : Renseignements sur la dette : Créances requalifiables.

Les informations contenues dans le site Web de la Banque CIBC, à l'adresse www.cibc.com/francais, ne sont pas réputées être intégrées aux présentes.

SERVICE DE DÉPÔT DIRECT DES DIVIDENDES

Les résidents du Canada porteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de faire déposer leurs dividendes directement à leur compte, dans toute institution financière membre de Paiements Canada. Pour prendre les dispositions nécessaires, veuillez écrire à la Compagnie Trust TSX (Canada), C.P. 700, succ. B, Montréal (Québec) H3B 3K3, ou envoyer un courriel à l'adresse shareholderinquiries@tmx.com.

RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la Banque CIBC qui souhaitent acquérir des actions ordinaires additionnelles de la Banque CIBC peuvent participer au régime d'investissement à l'intention des actionnaires, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service.

Pour obtenir un exemplaire de la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec la Compagnie Trust TSX (Canada) par téléphone, au 416 682-3860, au numéro sans frais 1 800 258-0499, ou par courriel à l'adresse shareholderinquiries@tmx.com.

PRIX DES ACTIONS ORDINAIRES ÉMISES EN VERTU DU RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Date	Régime d'options d'achat d'actions ¹	Options de réinvestissement des dividendes et de dividendes en actions ¹
2 mai 2022	71,39 \$	
1 ^{er} juin 2022	69,44 \$	
4 juillet 2022	62,96 \$	
28 juillet 2022		63,20 \$

1) Par action, après le fractionnement.



Banque Canadienne Impériale de Commerce
Siège social : CIBC Square, Toronto (Ontario) M5J 0E7, Canada
www.cibc.com/francais